

Résumé :

Couplée aux crises sociales qui traversent nos sociétés, l'urgence environnementale est de plus en plus saillante et visible. En réponse, prenant la forme de récits de soutenabilité socio-environnementale, des tentatives de résolution simultanée de ces problématiques émergent dans le débat public et académique. Trois de ces approches semblent sortir du lot. D'un côté, les positionnements 'pro-croissance' incluant le récit de la Croissance verte aux tendances néolibérales, et le récit du Green New Deal s'inscrivant dans une logique plus keynésienne et interventionniste. De l'autre, on retrouve la Décroissance proposant une rupture avec le modèle dominant de croissance économique. Dans le même temps, les ONGs environnementales ont développé un certain potentiel d'influence sur le public et sur les décisions politiques notamment grâce à la pratique du plaidoyer. En Belgique francophone, des organisations environnementales comme Greenpeace Belgique et Inter-Environnement Wallonie (IEW) se sont ancrées au sein de la société civile et développent un discours régulier visant à proposer des solutions concernant la transition écologique. Ce travail part du principe que le discours environnemental peut prêter à confusion, avec des acteurs aux intérêts divergents portant régulièrement des éléments de discours communs. Dès lors, l'objectif de ce travail est de comprendre au sein de quels récits de soutenabilité socio-environnementale (Croissance verte, Green New Deal et Décroissance) le discours des ONGs Greenpeace Belgique et IEW peut être situé. Basé sur une analyse de discours et abordant le rôle des récits en politiques, ce travail a pour premier enseignement le fait que les récits de soutenabilité socio-environnementale ne peuvent être isolés les uns des autres. En effet, ceux-ci évoluent en interaction et partagent de nombreux principes et propositions communes. Dès lors, plutôt que des résultats cloisonnés, ce travail présente des tendances. En ce sens, il semble que le discours de Greenpeace Belgique tende plutôt vers le Green New Deal, tandis qu'IEW déploie un discours qui semble se rapprocher du récit de la Décroissance. De plus, il semble que le récit de soutenabilité socio-environnementale dominant qu'est la Croissance verte est peu promu au sein du discours de ces deux ONGs. Ce travail aborde ensuite les forces et les faiblesses d'une potentielle mobilisation des récits du Green New Deal et de la Décroissance par ces organisations. De plus, au-delà de leurs interactions, nous soulignons des points de convergence entre les récits du Green New Deal et de la Décroissance, qui, à l'heure de l'urgence environnementale, pourraient être stratégiquement intéressants pour ces deux ONGs, notamment en termes de communication politique.

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Croissance verte, Green New Deal ou Décroissance ?
Ce que nous disent les ONGs environnementales belges francophones
Analyse du discours de Greenpeace Belgique et d'Inter-Environnement
Wallonie à la lumière des récits de soutenabilité socio-environnementale

Mémoire de Fin d'Études présenté par

BASTIN, Clément

en vue de l'obtention du grade académique de

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

« Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG »

Année Académique : 2020-2021

Directeur : Prof. Tom Bauler

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur Mr. Bauler qui m'a accompagné dans ce travail. Ses remarques et commentaires m'ont toujours amené à me dépasser et ont grandement alimenté ma réflexion.

Je tiens ensuite à remercier mon ami Nicolas qui m'a donné l'envie de réaliser ce Master. Je remercie Alexandra, ma comparse de master et de bibliothèque, pour ces deux belles et éprouvantes années. Je remercie mes colocataires de ces deux dernières années qui ont supporté les angoisses passagères relatives à ce travail et qui m'ont toujours ardemment soutenus. En ce sens, je remercie plus particulièrement Sarah, Jérémie, Célia, Vincent et Yann pour leurs encouragements, leurs relectures partielles, leurs avis, et surtout leurs belles âmes. Un remerciement encore plus fort est adressé à Yann, qui a effectué la relecture orthographique de ce mémoire, et dont nos discussions enflammées depuis 2 ans trouvent aussi une petite place au sein de ce travail. De même, je tiens à remercier Lise pour son oreille attentive régulière et pour sa bienveillance d'amie chère.

Je tiens également à remercier profondément mes parents qui, malgré les difficultés, m'ont toujours fait confiance dans mes choix d'études, m'ont toujours encouragé, et m'ont toujours permis de poser les choix qui me semblaient bons pour moi. Un merci tout particulier est adressé à ma Maman pour la relecture orthographique de ce travail.

Comment ne pas terminer cette section sans remercier du fond du cœur Claire, qui a fait plus que de m'accompagner dans ce travail, qui m'a supporté depuis de longs mois, qui a toujours cru en moi et qui m'a guidé sur des terrains que je ne maîtrisais que trop peu. Quelle chance j'ai.

Je m'adresse le dernier merci, d'avoir finalement cru en moi, et même si le déroulement fût long, semé d'embûches internes, il est important de savourer les points finaux et de regarder l'avenir avec enthousiasme.

Table des matières

1) INTRODUCTION :	1
2) REVUE DE LITTÉRATURE :	4
2.1) LES ONGS, ORGANES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET PRODUCTRICES DE PLAIDOYER	4
2.2) LES ONGS ENVIRONNEMENTALES ET LEUR INFLUENCE	6
2.3) LE CAS DE DEUX ONGS ENVIRONNEMENTALES BELGES : IEW ET GREENPEACE BELGIQUE	8
2.4) LE DISCOURS COMME OBJET D'ANALYSE	11
2.5) LES RÉCITS ET LEUR RÔLE POLITIQUE	14
2.6. LES RÉCITS DE SOUTENABILITÉS SOCIO-ENVIRONNEMENTALE : 'CROISSANCE VERTE', 'GREEN NEW DEAL' ET 'DÉCROISSANCE'	16
2.6.1 LA CROISSANCE VERTE :	17
2.6.2 LE GREEN NEW DEAL:	21
2.6.3. LA DÉCROISSANCE	25
2.7) INTERACTIONS ENTRE LES 3 RÉCITS	31
3) MÉTHODOLOGIE	33
4) RÉSULTATS	35
4.1 CROISSANCE VERTE	35
4.1.1 IEW	35
4.1.2 GREENPEACE	38
4.2 GREEN NEW DEAL	41
4.2.1 IEW	41
4.2.2 GREENPEACE	44
4.3 DÉCROISSANCE	47
4.3.1 IEW	47
4.3.2 GREENPEACE	50
4.4. COMPARAISONS DES RÉSULTATS :	52
5) DISCUSSION DES RÉSULTATS	56
6) LIMITES	59

7) CONCLUSION	60
8) ANNEXES :	62
8.1. ORIGINES DES RÉCITS DE SOUTENABILITÉ SOCIO-ENVIRONNEMENTALE.....	62
8.1.1. LES ORIGINES DE LA CROISSANCE VERTE.....	62
8.1.2. LES ORIGINES DU GREEN NEW DEAL	64
8.1.3. LES ORIGINES DE LA DÉCROISSANCE	67
8.2. FIGURES ET TABLEAUX	68
9) BIBLIOGRAPHIE :	79

1) Introduction :

Nos sociétés font faces à des crises sociales et environnementales profondes et interconnectées. Celles-ci menacent significativement le bien-être des générations présentes et futures, ainsi que la biodiversité de notre planète (Craig, 2017 ; D'Alessandro et al., 2021 ; Ripple et al., 2017). Le point le plus marquant et le plus symbolique des problématiques environnementales est le dérèglement climatique (Craig, 2017), causé « *sans équivoque* » (IPPC, 2021, p.5) par l'activité humaine. Au-delà de ce phénomène qui met en péril l'habitabilité de nombreuses régions du monde (Coffel et al., 2017 ; Kang & Eltahir, 2018), plusieurs autres types de pressions tels que la destruction des écosystèmes ou encore la pollution participent à la dégradation globale de notre environnement (Ripple et al., 2017), à une intensité et à un rythme jamais connu auparavant (Steffen et al., 2015). Cette « grande accélération » (Steffen et al., 2015) des problématiques environnementales trouve sur son chemin une organisation sociale marquée par des crises profondes qui menacent la stabilité de beaucoup de sociétés (Urhammer & Røpke, 2013). Celle-ci est notamment caractérisée par des inégalités de revenus majeures et croissantes entre les états, mais également au sein de ceux-ci (Piketty, 2013). En ce sens, selon un rapport de l'ONG Oxfam, 1% des personnes les plus riches possèdent plus de deux fois la richesse de 6,9 milliards de personnes (Oxfam, 2020). Dans les pays occidentaux, ces « inégalités structurelles » (Bowleg, 2020) ont notamment été mises en lumière par la crise de la Covid-19 qui bouleverse la vie de milliards de personnes depuis mars 2020 (Bowleg, 2020 ; Ahmed et al., 2020). Cet épisode pandémique est également l'illustration du fait que les problématiques environnementales et sociales sont intimement liées. En effet, la dégradation des écosystèmes par l'homme accentue la possibilité du risque de zoonose (comme la Covid-19), qui impacte par la suite nos systèmes sociaux (Everard et al., 2020).

Alors que les problématiques sociales et environnementales ont souvent été abordées de façons distinctes par le monde politique (D'Alessandro et al., 2021), plusieurs stratégies sont avancées dans la littérature académique ou dans les débats publics pour proposer, de façons simultanées, des solutions cohérentes à ces crises (Urhammer & Røpke, 2013 ; D'Alessandro et al., 2021 ; Sandberg et al., 2019). Celles-ci diffèrent grandement, notamment au niveau de leur radicalité vis-à-vis de l'organisation socio-économique actuelle de nos sociétés (Urhammer & Røpke, 2013 ; Busch-Hansen & Cartensen, 2021). Néanmoins, un des éléments centraux entre ces différentes approches réside dans le rapport à la croissance économique comme potentielle solution ou menace pour la résolution de ces problématiques sociales et environnementales (Sandberg et al., 2019 ; Busch-Hansen & Cartensen, 2021). Dans le registre des approches 'pro-croissance', on retrouve le récit de la Croissance verte et celui du Green New Deal, qui visent tous deux à découpler de façon absolue la croissance économique des impacts

environnementaux, principalement par le biais de l'innovation technologique. Ces deux propositions se distinguent néanmoins sur plusieurs points. Premièrement, la Croissance verte se base majoritairement sur un modèle d'économie de marché, où l'état n'intervient qu'assez peu dans l'économie, et où les structures socio-économiques ne sont pas remises en question (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2021, Busch-Hansen & Cartensen, 2021). Ce modèle est promu entre autres par les grandes institutions internationales (OCDE, 2011 ; PNUE, 2011), par les principaux réseaux économiques, ou encore par les institutions européennes (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2021). La deuxième approche 'pro-croissance' est le Green New Deal. Celle-ci se base sur un raisonnement économique inspiré du keynésianisme, plaçant l'état comme acteur central de l'économie, et prônant la justice sociale (Mastini et al., 2021 ; Galvin & Healy, 2020). Le Green New Deal est notamment défendu par des politiciens progressistes et par des mouvements citoyens (Mastini et al., 2021). Au-delà de ces deux approches imbriquées au sein du paradigme de la croissance économique, la Décroissance propose une rupture structurelle, visant à réduire de façon planifiée la production et la consommation de biens matériels et d'énergie, tout en promouvant la justice sociale (Cosme et al., 2017 ; Mastini et al., 2021, Sandberg et al., 2019). Ce récit est porté par des activistes et des intellectuels (Cosme et al., 2017). Impliquant des questions environnementales, politiques, sociales, ou encore structurelles pour nos sociétés, la possibilité de la mise en place de la Croissance verte, du Green New Deal ou de la Décroissance fait l'objet de vifs débats au sein de la littérature académique (Hickel & Kallis, 2020 ; Pollin, 2019 ; Sandberg et al., 2019), avec néanmoins plusieurs points de convergence mis en avant entre certains récits (Mastini et al., 2021). Au sein de ce travail, ces trois approches seront considérées comme des « récits de soutenabilité socio-environnementale ». Le terme récit peut être compris comme : « *a linguistic ordering of events and phenomena in structures establishing more or less coherent accounts of these events and phenomena* » (Urhammer & Røpke, 2013, p.64). Ces récits sont composés de plus petits éléments de substances articulés entre eux, fait de principes et de propositions politiques (Urhammer & Røpke, 2013).

Avec la croissance des problématiques environnementales au cours des dernières décennies, les ONGs environnementales ont gagné en importance au sein de nos sociétés (Berny & Rootes, 2018). Développant des activités de plaidoyer consistant à donner de la voix autour de certaines revendications dans le but de mobiliser le public ou d'impacter le processus politiques (Doe 2009), ces organisations sont devenues des agents d'influence (Pacheco-Vega & Murdie ; 2020). Bien que leurs impacts soient variables et dépendent de nombreuses conditions (Dür & De Bièvre ; 2007 ; Buena, 2013), ceux-ci ont été capables d'influencer des décisions à l'échelle de négociations internationales (Rietig, 2016), d'institutions européennes (Orach et al., 2013), de prises de décisions nationales (Foljanty-Jost, 2005) ou régionales (Day & Spires, 2018). En Belgique aussi, les ONGs environnementales ont gagné de l'importance (Fraussen & Beyers, 2015) avec des entités telles que Greenpeace Belgique et Inter-Environnement Wallonie (IEW) qui revendiquent plusieurs 'victoires' (sic) au cours des dernières

années (Greenpeace Belgique, 2020 ; IEW, 2021a). Ces deux organisations prétendent toutes les deux proposer des solutions concrètes dans le cadre de la transition écologique et solidaire (Greenpeace Belgique 2021b ; IEWc, 2021), articulant donc les aspects sociaux et environnementaux au sein de leurs plaidoyers.

Alors que les discours environnementaux sont reconnus pour leur complexité, avec des acteurs aux intérêts parfois antagonistes utilisant souvent une terminologie commune (Dryzek, 2013 ; Hajer & Versteeg, 2005), ce travail tente de cerner certaines régularités linguistiques au sein du plaidoyer de Greenpeace Belgique et d'IEW dans le but de comprendre le positionnement de ces acteurs par rapport aux trois récits de soutenabilité socio-environnementale que sont la Croissance verte, le Green New Deal, et la Décroissance. Prenant en compte le fait que ces ONGs environnementales sont de potentiels agents d'influence sur la société, et que la mise en place des propositions politiques portées par ces récits aura des implications structurelles, sociales, économiques ou environnementales diverses (qui diffèrent selon les approches), il semble pertinent de réaliser cette étude. De plus, sachant que l'utilisation de récits ou de certaines de ses caractéristiques, peut être un atout en terme de communication et de persuasion politique (allègement de la complexité discursive de certaines problématiques, possibilité de coalition autour d'un même récit, etc) (Hajer, 1995 ; Roe, 1994), ce travail peut présenter un intérêt pour les deux ONGs citées. Dès lors, la question de recherche de cette étude s'articule comme suit : « *Au sein de quel(s) récit(s) visant à la soutenabilité socio-environnementale (Croissance verte, Green New Deal et Décroissance) peut-on situer le discours des ONGs environnementales que sont Greenpeace Belgique et IEW ?* ». Partant du principe théorique que le discours façonne nos sociétés et possède donc un rôle politique (Dryzek, 2013 ; Hajer & Versteeg, 2005), la méthodologie de ce travail est construite autour d'une analyse de discours basée sur les analyses hebdomadaires produites par ces deux ONGs entre janvier 2020 et Juillet 2021.

Cette recherche débute par une revue de littérature revenant sur la place des ONGs dans la société civile et sur leurs différentes fonctions. À ce sujet, la pratique du plaidoyer par ces organisations est principalement mise en avant. Ensuite, un retour sur l'histoire des ONGs environnementales et sur leur potentiel d'influence est présenté. Il s'en suit une description du contexte belge et des deux ONGs environnementales sélectionnées pour ce travail que sont Inter-environnement Wallonie et Greenpeace Belgique. La question du discours, de son analyse et de son rôle dans les questions environnementales est subséquemment abordée. En lien avec la partie précédente, la place des récits et de leurs structures particulières, notamment dans un contexte de résolution de crises socio-environnementales, est évoquée. Ensuite, on retrouve une présentation détaillée des 3 récits abordés que sont la Croissance verte, le Green New Deal et la Décroissance, clôturée par une partie soulignant les interactions entre les trois approches. Après cette revue de littérature, la méthodologie poursuivie dans le cadre de notre analyse est présentée. Il s'en suit la présentation des résultats de notre étude, celle-ci étant clôturée par une synthèse visant à

comparer les deux ONGs. Par la suite, on retrouve une discussion de ces résultats à la lumière de la littérature existante. Les limites de notre recherche sont ensuite évoquées. En dernier lieu, la conclusion revient sur le déroulement de notre recherche, présente les principaux résultats de celle-ci, et souligne de potentielles pistes d'études pour le futur.

2) Revue de littérature :

2.1) Les ONGs, organes de la société civile et productrices de plaidoyer

Greenpeace, WWF, Natagora, les Amis de la Terre... Présents aussi bien dans le débat public que dans les festivals, à l'entrée des universités ou sur les affiches du métro, ces noms sont devenus relativement familiers aux oreilles du grand public. Au cours des dernières années, voire décennies dans certains cas, les organisations non-gouvernementales (ONGs) ont en effet émergé comme de réels acteurs d'influence sur le monde politique et les choix collectifs de nos sociétés (Doh, 2009; Berny & Rootes, 2018). Avant d'aller plus loin dans la description de ce phénomène, notamment autour de la thématique de l'environnement, il est important de définir ce que l'on entend par ONGs. Selon Teegen et al. (2004, p.466), ces entités peuvent être décrites comme des : « *private, not-for-profit organizations that aim to serve particular societal interests by focusing advocacy and/or operational efforts on social, political and economic goals, including equity, education, health, environmental protection and human rights* ».

Ces organisations sans but lucratif, représentants des intérêts sociétaux particuliers, sont des composantes clés de ce que l'on appelle la société civile¹ (Doh, 2009 ; Pacheco -Vega & Murdie, 2020). Au sein de la société, plusieurs types d'acteurs exercent du pouvoir de façons différentes (Pacheco -Vega & Murdie, 2020). Premièrement, les acteurs publics, articulés autour des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, sont les détenteurs légitimes du pouvoir et l'exercent via toute une série d'agents et d'instruments. Deuxièmement, on retrouve les acteurs privés, concentrés autour des entreprises et du secteur lucratif, et qui exercent un pouvoir économique tout en ayant la capacité d'influencer significativement les décisions des gouvernements (Pacheco -Vega & Murdie, 2020).

Le troisième domaine de pouvoir est donc la société civile, qui représente selon Doe (2009) les composantes de la société n'appartenant ni au secteur public, ni au secteur privé. Brown et al. (2000, p.275) sont encore plus précis dans leur définition et présentent la société civile comme : « *an area of association and action independent of the state and the market in which citizens can organize to pursue purposes that are important to them, individually and collectively* ». En ce sens, les acteurs de la société civile visent, dans la plupart des cas, un ou plusieurs objectif(s) politique(s) s'organisant cependant en-dehors des limites traditionnelles des états et de l'action publique (Teegen et al., 2004). Concernant le

¹ Aussi appelé « tiers-secteur » ou « secteur associatif » (Doh, 2009).

pouvoir relatif qu'exercent les acteurs de la société civile, Pacheco-Vega & Murdie (2020 p. 181) expliquent que « *the civil society has a much softer mode of influencing and pressuring other actors* » que le secteur public et privé. Les instruments à sa disposition vont de la recherche, de l'information du public et des décideurs, du lobbying, aux manifestations et actions de terrain (Keck & Sikkink, 1998 ; Pacheco-Vega & Murdie, 2020) mais également dans certains cas à la mobilisation de moyens matériels pour pallier aux limites des deux premiers secteurs cités (Doe, 2009).

Il existe donc une certaine variété au sein de la société civile. Dans le cadre des ONGs, cette diversité se matérialise aussi bien dans les thématiques abordées (touchant par exemple au social, aux droits humains ou à l'environnement) que dans la fonction première de ces organisations (Teegen et al., 2004 ; Doe, 2009). En ce sens, deux grands types de fonctions peuvent être distingués, même si de nombreuses ONGs englobent ces deux composantes (Teegen et al, 2004). Premièrement, il existe des organisations dont la fonction première est de fournir des services et/ou de proposer une réponse de terrain aux populations². C'est également le cas concernant des problématiques environnementales, là où l'état et/ou le marché présentent des manquements ou ont échoué (Hodess, 2001 ; Teegen et al., 2004 ; Doe, 2009). Prénommées ONGs 'opérationnelles' ('operational NGOs'), les exemples les plus connus de ce type d'organisations sont notamment la Croix Rouge, le WWF (qui gère certains espaces naturels) ou encore Médecin Sans Frontières.

La deuxième grande fonction opérée par ces organisations est celle qui nous intéresse principalement dans le cadre de ce travail. Il s'agit des ONGs exerçant du plaidoyer (« *advocacy NGOs* ») qui : « *work on behalf of others who lack voice or access to promote their interests* » (Doe, 2009, p.840). Tous les acteurs de la société n'ont en effet pas les moyens, les capacités, les ressources ou encore les accès pour faire entendre leurs revendications. Certaines ONGs se sont dès lors spécialisées pour intégrer ces revendications et leurs donner de la voix de façon effective, dans le but d'impacter les processus de prises de décision ou l'opinion public via différents moyens (Teegen et al., 2004 ; Doe 2009 ; Ollion & Siméant, 2015). Les instruments utilisés par les ONGs se focalisant sur le plaidoyer sont multiples et variés. Teegen et al. (2004, p. 467) en dévoilent une liste non exhaustive :

« *by lobbying, serving as representatives and advisory experts to decision-making fora, conducting research, holding conferences, staging citizen tribunals, monitoring and exposing the actions (and inactions) of others, disseminating information to key constituencies, setting and defining agendas, developing and promoting codes of conduct, and organizing boycotts* ».

Le travail de plaidoyer de ces ONGs peut également avoir des champs d'action variés. Certaines prônent en effet une stratégie 'de l'intérieur' (« *inside strategy* »), visant à influencer directement les décideurs,

² Par exemple : dans la coopération au développement ou dans l'aide d'urgence.

tandis que d'autres se concentrent sur une stratégie « de l'extérieur » (« outside strategy »), cherchant à mobiliser le public (Peterson, 1992 ; Coli & Adriaensen, 2018).

L'usage d'une telle pratique, visant à l'influence et l'adhésion de l'allocataire, a connu un véritable essor depuis 25 ans (Unerman & O'Dwyer, 2005 ; Ollion & Siméant, 2015). Originellement pratiqué par les ONGs travaillant sur les droits humains, notamment au niveau transnational, le plaidoyer s'est ensuite étendu à de nombreux autres domaines et un nombre important d'organisations non-gouvernementales à travers le monde se sont même dotées de départements spécifiques développant quotidiennement leur plaidoyer (Ollion & Siméant, 2015). Comme le note Unerman & O'Dwyer (2005, p.350) : « *such advocacy may thus have the ability to influence the lives of numerous people, including those who are not the direct object of the NGOs promoted policies* ». En effet, l'importance croissante du plaidoyer au sein des ONGs a notamment renforcé leur capacité d'influence sur le processus décisionnel et sur la société dans son ensemble (Unerman & O'Dwyer, 2005). Le développement de cette pratique et son potentiel d'influence sur le réel est également une des raisons expliquant pourquoi le plaidoyer est devenu l'objet de nombreuses recherches académiques (Ollion & Siméant, 2015). Cette pratique a en outre trouvé une place de choix au sein des ONGs environnementales (Park, 2005 ; Rugendyke, 2007 ; Dai & Spires, 2018 ; Vacheco-Vega & Murdie, 2020). Avant de décrire l'influence de ces organisations, que lui a notamment conféré l'usage du plaidoyer, il est important d'établir un bref résumé de l'histoire des ONGs environnementales.

2.2) Les ONGs environnementales et leur influence

On trouve la trace des premières organisations non-gouvernementales de protection de l'environnement au milieu du 19^{ème} siècle, celles-ci visant principalement à préserver des espaces naturels et des espèces spécifiques. Progressivement, grâce à l'augmentation des connaissances concernant l'écologie et le fonctionnement des écosystèmes durant le 20^{ème} siècle, les questions environnementales se sont élargies et le champ d'action des ONGs existantes s'est également accru (Berny & Rootes, 2018). Au cours des années 1970, la prise de conscience globale des limites planétaires et la reconnaissance des problématiques environnementales comme phénomènes transnationaux ont conduit au renforcement des ressources et au développement international de nombreuses ONGs, mais également à la création d'un nombre important de nouvelles organisations comme Greenpeace ou les Amis de la terre (Berny & Rootes, 2018). Des années 1970 aux années 2000, les ONGs environnementales connurent un essor important et se consolidèrent. Cette période coïncida avec une large diffusion de ces organismes au niveau international, notamment dans les pays du Sud, mais aussi à leur institutionnalisation de plus en plus marquée, que cela soit auprès des gouvernements ou des institutions internationales (Berny & Rootes, 2018). À la base organisées surtout autour des militants et de l'action de terrain, de nombreuses

ONGs environnementales se professionnalisèrent et gagnèrent en autorité, que cela soit auprès du public ou des décideurs (Berny & Rootes, 2018).

L'influence, quoique variable, des ONGs environnementales sur les processus décisionnels et les résultats politiques, et ce à divers niveaux de pouvoir, fut démontrée au sein de nombreuses recherches. Par exemple, certaines coalitions d'ONGs furent capables d'insérer des éléments de langage spécifique au sein des négociations internationales pour le climat (Rietig, 2016 ; Allan & Hadden, 2017). À l'échelon européen, ces organisations ont influencé en leur faveur plusieurs législations comme la réforme du règlement REACH adoptée en 2007 (Long & Lörinczi, 2009) ou encore la réforme de la Politique Commune de la pêche de 2013 (Orach et al., 2017). Les ONGs sont également reconnues comme ayant une capacité d'influencer les décisions politiques au niveau national dans certains pays (Foljanty-Jost, 2005 ; Vacheco-Vega & Murdie, 2020) ou encore à des échelons régionaux (Tukahirwa et al., 2010 ; Dai & Spires, 2018). Comme le souligne Berny & Rootes (2018, p.968) : « *Over time, environmental NGOs have unquestionably gained influence on policies and collective choices. They put pressure on governments, firms, and at international conferences, by mobilizing both public opinion and expertise* ».

Néanmoins, l'influence des ONGs environnementales est également à nuancer, celle-ci étant fluctuante selon les contextes et sujette à de nombreuses conditions liées à toute une série de facteurs spécifiques (ressources, enjeux, accès, contre-lobbying existant, opinion publique, etc) (Dür & De Bièvre ; 2007 ; Buena, 2013 ; Pacheco & Vega, 2020). En ce sens, de nombreuses études démontrent des cas où les ONGs environnementales n'ont pas été en mesure d'atteindre leurs objectifs (Rietig, 2016 ; Dür & DeBièvre, 2007; Young & Peterson, 2006). De surcroît, alors que la situation environnementale est de plus en plus problématique, de nombreuses voix d'activistes ou d'académiciens s'élèvent pour critiquer les principales ONGs environnementales. Celles-ci sont en effet accusées de ne pas avoir assez pesé sur des acteurs clés, d'avoir édulcoré leur engagement, initialement plus radical, au contact des processus de décisions, et de s'être souvent accommodés de 'victoires à la marge' ainsi que de compromis, sans nécessairement remettre en question leurs stratégies ou positionnements (Berny & Rootes, 2018). Dès lors au vu de ces éléments, la question de l'influence des ONGs environnementales sur la société reste encore sujet à débat. Cependant, nous pouvons noter que, via l'exercice du plaidoyer et donc de la production de discours qui s'en suit, ces organisations cherchent à influencer les prises de décisions et le cours de la société. En prenant en compte ces éléments et le fait que sous certaines circonstances, les ONGs peuvent avoir un réel impact sur le réel, il devient intéressant d'analyser le travail de plaidoyer développé par ces organisations.

2.3) Le cas de deux ONGs environnementales belges : IEW et Greenpeace Belgique

Ce travail se focalise sur l'action de deux ONGs environnementales belges que sont Inter-Environnement Wallonie (IEW) et Greenpeace Belgique. Bien qu'il existe plusieurs articles et études traitant de sujets spécifiques et précis relatifs aux organisations non-gouvernementales belges (Develtere et al., 2004 ; Robbeets, 2020 ; Huys, 2014), il fut assez compliqué de trouver de la littérature académique traitant du rôle et de la place des ONGs environnementales belges au cœur de la société civile. Néanmoins, Fraussen & Beyers (2015) développent une description de l'écosystème des groupes d'intérêts belges tentant d'influencer l'état fédéral et les entités fédérées (et plus particulièrement la Région flamande). Ces auteurs décrivent le contexte néo-corporatiste de représentation des intérêts de la société civile, et la spécificité du « mille-feuille » institutionnel belge pour les groupes d'influence (Fraussen & Beyers, 2015). Ils notent également le fait que, depuis leur émergence dans les années 1960, les ONGs environnementales sont devenues des organisations bien ancrées dans le contexte politique belge. Les résultats de cette étude permettent de cerner plus précisément sous quelles conditions les groupes d'intérêts peuvent influencer (organisation à l'échelle nationale ou sous-nationale, nombre d'adhérents, focalisation sur une thématique précise, ...) sur le système politique belge, et plus particulièrement sur celui de la Région flamande (Fraussen & Beyers, 2015). Cependant, malgré l'intérêt significatif de ces problématiques, il est important de rappeler que le cœur de notre travail ne porte pas sur les conditions d'impact des ONGs environnementales belges, mais bien sur le contenu de leur plaidoyer, ce dernier étant reconnu comme potentiel vecteur d'influence sur la société³. Avant d'expliquer les raisons du choix des deux ONGs que sont Inter-environnement Wallonie et Greenpeace Belgique comme objets d'étude, il est primordial de détailler leurs caractéristiques, objectifs, et réalisations.

Inter-environnement Wallonie (IEW) est née en 1974. Composée d'une équipe forte de plus de 30 personnes (IEW, 2021b), cette organisation représente une fédération de 150 associations environnementales membres, actives aussi bien à l'échelle locale qu'internationale (IEW, 2021c). Depuis plus de 40 ans, IEW a développé une expertise sur de nombreux sujets touchants aux relations sociétés-environnement. En effet, « active à l'origine en aménagement du territoire, en pollutions environnementales et en agriculture/nature, elle a étendu son champ d'action avec la mobilité, l'énergie, la santé-environnementale, l'alimentation et le tourisme » (IEW, 2021c). IEW a articulé son action autour de quatre grands axes : 1) le plaidoyer politique ; 2) la dynamique fédérative ; 3) la mobilisation citoyenne et les campagnes ; et 4) le renforcement des moyens qu'ils soient humains ou financiers (Réseau Idée, 2021). De plus, cette organisation publie régulièrement des analyses critiques, des

³ Voir sections 2.1 (Les ONGs, organes de la société civile et productrices de plaidoyer) et 2.2 ('Les ONGs environnementales et leur influence')

dossiers, des newsletters, des prises de positions, intervient dans les médias, produit un travail important d'éducation permanente (Réseau Idée, 2021 ; IEW, 2021c) et mène, quand la situation le nécessite, des actions en justice (CJUE, 1997 ; CJUE, 2011). Au niveau de sa ligne politique, IEW développe une approche critique des politiques publiques et propose des solutions concrètes et innovantes dans la volonté d'accélérer la transition écologique et solidaire (IEW ; 2021c). Dès lors au vu de ces éléments, IEW peut être considérée comme une ONG produisant (entres autres) du plaidoyer, cherchant donc à influencer le public et les décisions politiques. L'action de cette organisation a en effet déjà découlé sur plusieurs victoires dans le domaine des politiques environnementales, que cela soit au niveau fédéral ou régional. Par exemple, IEW a en 1997, via une action en justice, notamment influé sur un « arrêté sur les déchets toxiques ou dangereux » adopté par la région Wallonne (CJUE, 1997). En 2018, IEW s'est également félicité de la création de l'Autorité Organisatrice du Transport (AOT) par le gouvernement wallon, qu'elle promouvait depuis plusieurs années (IEW, 2018a) ou encore de l'inclusion d'organisations environnementales au sein du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) (IEW, 2018b). Au niveau fédéral, IEW et l'ONG néerlandophone Bond Beter Leefmilieu avaient intenté une action en justice contre le report de la fermeture des centrales nucléaires de Doel 1 et Doel 2. En 2018, un jugement de la Cour Européenne de Justice a rendu illégal ce report, ce qui constitue une « victoire » (IEW, 2018c) pour IEW.

L'organisation Greenpeace fut fondée en 1969 au Canada. Originellement créée pour lutter contre le nucléaire, celle-ci s'est ensuite diversifiée, tout d'abord contre la chasse à la baleine, puis dans les années 1990 autour de toute une série de problématiques environnementales comme le réchauffement climatique et la pollution (Eden, 2004). Connue notamment pour ses actions de terrains et ses campagnes chocs, cette organisation s'est largement développée internationalement et est maintenant présente dans 55 pays (Greenpeace Belgique, 2021a). À ne pas confondre avec la 'Greenpeace European Unit' (également installée à Bruxelles), qui se focalise sur les institutions européennes, la section Belge a été fondée en 1983. Greenpeace Belgique se positionne sur les thématiques de l'énergie, des océans, des forêts, du climat, de l'agriculture, de la biodiversité ou encore de la mobilité (Greenpeace Belgique, 2021b). Cette ONG vise à proposer « de vraies solutions aux problèmes environnementaux » et à mettre « tout en œuvre pour protéger le climat et toute la vie sur terre » (Greenpeace Belgique, 2021b). Greenpeace Belgique mène également un travail de fond, basé sur l'expertise de ses propres chercheurs ou de scientifiques belges et étrangers lui permettant d'appuyer ses campagnes et actions, de produire des rapports à destination des politiques (Greenpeace Belgique, 2021b) ou encore d'effectuer du lobbying (Greenpeace Belgique, 2021c). Comme IEW et au vu de ces différents aspects, cette organisation peut être considéré comme produisant du plaidoyer, cherchant donc à influencer le cours de la société à son avantage. Greenpeace revendique de nombreuses victoires à son actif (Greenpeace Belgique, 2019), notamment en Belgique (Greenpeace Belgique, 2020). À ce sujet, on notera par exemple la suspension récente du permis environnemental de déforestation concernant la construction

de la nouvelle usine INEOS dans le port d'Anvers suite à la procédure judiciaire déposée par Greenpeace et ses partenaires (Greenpeace Belgique, 2020). Au niveau de l'aménagement du territoire, Greenpeace Belgique revendique également plusieurs victoires locales contre des projets d'artificialisation des sols en Flandre ou en Wallonie, ou encore pour la protection de certains espaces naturels (Greenpeace Belgique, 2020).

La sélection de ces deux ONGs dans le cadre de cette étude s'est établie premièrement pour des raisons linguistiques. Le choix s'est donc porté sur des organisations utilisant le français⁴. Au sein de cette présélection, notre regard s'est porté sur des ONGs produisant du plaidoyer, et ayant une place relativement significative au sein de la société civile belge que pour avoir un potentiel d'influence sur les prises de décisions ou sur l'opinion publique. Au vu des victoires revendiquées de ces deux ONGs (Greenpeace Belgique, 2020 ; IEW, 2021a) et considérant également leur présence fréquente dans les médias⁵, IEW et Greenpeace Belgique rentraient dans ces critères. De plus, ces deux ONGs présentent des objectifs généraux relativement proches, proposant tous deux des 'solutions' : « aux problématiques environnementales » (Greenpeace Belgique, 2021b) / « dans la volonté d'accélérer la transition écologique et solidaire » (IEW ; 2021c). Notre objectif étant d'analyser le discours d'ONGs pour tenter de les situer au sein des récits de soutenabilité socio-environnementale, il est donc nécessaire de sélectionner des organisations qui développent et publient de telles propositions de 'solutions'. À ce sujet, celles-ci doivent être suffisamment larges et variées que pour rentrer dans le champ de portées de ces récits. En ce sens, les ONGs environnementales se focalisant sur des sujets relativement précis (par exemple : Natagora avec la protection de la biodiversité) ont également été écartées. Suite à ces divers éléments communs (langue, ONG produisant du plaidoyer, potentiel d'influence, proposition de solutions, champs d'actions relativement larges), les ONGs IEW et Greenpeace Belgique présentent un intérêt pour cette étude.

Néanmoins, dans un aspect plus comparatif, certaines différences significatives entre les deux ONGs peuvent également être soulignées. Premièrement, Greenpeace est une organisation internationale qui possède un bureau central (à Amsterdam), et des bureaux nationaux et régionaux. Selon l'organisation : « tous ces bureaux s'accordent sur les campagnes que Greenpeace mènera dans les années à venir. Greenpeace International coordonne les campagnes mondiales et gère les navires » (Greenpeace Belgique, 2021c). Il existe donc bien une coordination générale des différents bureaux de Greenpeace autour de certaines thématiques/campagnes, ce qui doit évidemment impacter le discours de Greenpeace Belgique. Cette approche est différente de IEW qui est uniquement ancrée à l'échelle de la Belgique. Celle-ci représente néanmoins une fédération d'organisations environnementales (plus de 150) (tout en

⁴ Bien que Greenpeace Belgique soit une ONG bilingue (français et néerlandais) agissant à l'échelle nationale.

⁵ Par exemple : rien que pour la première semaine du mois de septembre 2021, IEW et Greenpeace Belgique sont apparus plusieurs fois dans des médias généralistes (RTBF, 2021 ; La Libre, 2021 ; Le Soir 2021 ; RTLINFO, 2021).

produisant ses propres analyses), c'est également une différence majeure avec Greenpeace Belgique. L'ancrage territorial est également un élément à prendre en compte, notamment au niveau des propositions politiques qui peuvent découler de ces organisations. En effet, Greenpeace Belgique est basée à Bruxelles et est composée de membres francophones et néerlandophones, alors que IEW, installée à Namur, est une organisation uniquement francophone. Il est dès lors possible au vu de cette différence d'avoir des sensibilités en termes de cultures politiques et économiques qui divergent entre les deux organisations.

Ces quelques éléments de variation entre Greenpeace Belgique et IEW montrent que, malgré leurs similitudes, celles-ci présentent des divergences, que cela soit au niveau de l'ancrage territorial ou encore en termes organisationnels. Cette étude va permettre d'analyser le contenu du discours de ces organisations et donc de cerner s'il existe également de potentielles fluctuations ou éléments communs à ce sujet. Notre travail vise donc à mettre la lumière sur la substance du discours de ces deux ONGs, dans l'objectif de situer celui-ci par rapport aux trois récits de soutenabilité socio-environnementale sélectionnés. En ce sens, il est important de préciser que l'objectif n'est pas de comprendre comment et pourquoi un tel contenu a été produit.⁶ Les éléments de variations entre les deux organisations dépeintes plus haut ne seront dès lors pas utilisés pour éclairer de potentielles fluctuations de contenu, mais pourront probablement être utiles dans le cadre de futures recherches sur le sujet (visant par exemple à comprendre le contexte de production d'un tel discours au sein de ces ONGs)⁷.

2.4) Le discours comme objet d'analyse

Ce travail démarre du postulat théorique que le langage importe, et que la façon dont nous écrivons, présentons, communiquons, construisons, interprétons et parlons de certains enjeux ou problématiques a des conséquences sur le monde (Dryzek, 2013 ; Seignour, 2012). Par conséquent, l'idée sous-jacente est que plutôt que d'être un reflet neutre et parfaitement symétrique de la réalité, l'utilisation du langage (sous diverses formes) impacte significativement nos perceptions, participe pleinement au façonnage du réel et conditionne la manière dont nous considérons certains enjeux ou problématiques (Hajer & Versteeg, 2005 ; Urhammer & Røpke, 2013). Cette approche a beaucoup été étudiée et utilisée en sciences sociales (Urhammer & Røpke, 2013), et repose également sur les bases théoriques du constructivisme social, *'which has an anti-essentialist ontology by assuming the existence of multiple, socially constructed realities instead of a single reality, governed by immutable natural laws'* (Hajer & Versteeg, 2005, p.176).

⁶ Pour aller plus loin, voir la section 2.4 ('Le discours comme objet d'analyse').

⁷ Voir la section 6 ('Limites').

Se basant donc sur le principe que l'usage du langage participe à la construction de la réalité, son analyse devient donc primordiale. C'est dans ce cadre qu'intervient la notion de discours, qui est définie par Hajer (1995, p.44) comme : « *a specific ensemble of ideas, concepts, and categorization that are produced, reproduced and transformed in a particular set of practices and through which meaning is given to physical and social realities* ». Dans cette idée, un discours n'a pas pour unique objectif de décrire le réel, mais façonne la vision de la réalité qu'un agent, qu'il soit individuel ou collectif, souhaite transmettre à une audience. Ainsi, derrière l'acte discursif, il y a toujours une volonté d'influence et une quête d'adhésion du destinataire envers le message diffusé (Seignour, 2011).

Prenant notamment en compte le fait que les activités discursives « *are considered to be key forces that shape social structures and processes* » (Urhammer & Røpke, 2013, p.64), les discours sont donc intimement liés à la question de la politique et du pouvoir (Dryzek, 2013 ; Urhammer & Røpke, 2013 ; Hajer & Versteeg, 2005). À ce sujet, de nombreux chercheurs et intellectuels ont fait usage de l'analyse de discours dans leurs recherches et ont contribué à sa popularisation. C'est le cas notamment de Laclau & Mouffe (1985) ou encore de Michel Foucault (par ex :1972 ; 1973 ; 1980). Ce dernier a par exemple travaillé sur le discours autour de sujets aussi variés que la folie, la sexualité, la criminalité ou encore la gouvernamentalité. Une des idées majeures qui ressort du travail de Michel Foucault est que les individus sont sujets de manière relativement hégémonique au discours dominant produit par les tenants du pouvoir (bien que ce discours soit souvent diffusé et reproduit de manière plurielle et décentralisée), et que cet aspect réduit considérablement le libre arbitre des sujets. Dans cette optique, le discours dominant devient donc un des seuls discours à avoir de l'influence et de l'impact. Dryzek (2013) contredit cette approche en expliquant qu'une variété de discours peuvent coexister, se compléter, mais également entrer en concurrence. Selon cet auteur, le domaine de l'environnement est un bon exemple de champs d'actions où une variété de discours aux substances différentes, voire concurrentielles, sont développés, et arrivent, dans leurs diversités avec des amplitudes variables, à avoir de l'influence (Dryzek, 2013).

L'analyse de discours présente en effet un usage intéressant dans le cadre des questions environnementales. Plusieurs justifications sont avancées dans la littérature pour expliquer cela. Les enjeux environnementaux sont une matière hautement complexe, à l'intersection entre les systèmes naturels et humains, et recouvrant un nombre important de champs académiques variés (Dryzek, 2013 ; Hajer & Versteeg, 2005 ; Hajer, 1995). Quand il s'agit d'aborder une problématique environnementale telle que le changement climatique, il est compliqué de la présenter de manière isolée sans par exemple aborder des matières aussi diverses que les sciences du climat, la pollution de l'air, les politiques liées au transport ou à l'énergie, l'impact sur la biodiversité ou encore la question des modes de vie. Les enjeux environnementaux sont donc par nature pluridimensionnels, interdisciplinaires, et interconnectés (Dryzek, 2013). En ce sens, Dryzek, (2013, p. 9) explique : « *the more complex a situation, the larger*

the number of plausible perspectives upon it ». Il existe en effet un foisonnement de lectures différentes, et donc de discours différents, autour des problématiques environnementales, avec une utilisation d'une terminologie (souvent) commune par une variété d'acteurs parfois opposés (Dryzek, 2013, Hajer & Versteeg, 2005). Comme le souligne Hajer (1995, p.1) : « *if examined closely, environmental discourse is fragmented and contradictory. It is an astonishing collection of claims and concerns brought together by a great variety of actors* ». Dès lors, l'analyse de discours est utile dans ce contexte complexe et relativement confus pour permettre de discerner des régularités linguistiques et délimiter certains discours propres à des acteurs ou coalitions d'acteurs spécifiques (Hajer, 1995).

Hajer (1995) et Dryzek (1997, 2013) sont les deux principaux auteurs ayant abordé et conceptualisé l'analyse de discours dans le domaine de la politique environnementale, et plus particulièrement autour des relations entre économie et environnement. Dryzek (1997, 2013) a notamment développé une analyse évolutive de grands discours environnementaux, de leurs composantes majeures et des manières de les étudier. Néanmoins, cette étude se basera plutôt sur l'approche de Hajer (1995). Ce dernier a étudié l'émergence du discours dominant autour du concept de 'modernisation écologique' ainsi que son influence sur la mise en place de politiques environnementales. Pour ce faire, l'auteur s'est basé sur le cas d'étude des pluies acides au Royaume-Unis et aux Pays-bas dans les années 80-90. Pour Hajer (1995), l'analyse de discours s'articule autour de deux éléments. Premièrement, il s'agit du contexte dans lequel le discours est produit. En effet : « *discourse is seen as internally related to the social practices in which it is produced* » (Hajer, 1995, p. 44). En ce sens, l'analyse de discours possède une dimension institutionnelle, et celle-ci impacte significativement la manière dont le discours est produit, reproduit et transformé (Hajer, 1995). Hajer (1995) décrit notamment comment un certain discours environnemental peut devenir hégémonique, et donc dominant, suite à son institutionnalisation. Le deuxième aspect primordial de l'analyse de discours est le contenu de celui-ci (Hajer, 1995). Pour ce faire, l'approche analytique cherche à cerner certaines régularités, variations, et structures linguistiques qui ne sont, à première vue, pas directement explicites lorsque le langage est utilisé, mais qui, en tant que discours, recouvrent un souhait d'influence de la part du locuteur (Hajer & Versteeg, 2005). L'objectif de notre travail étant d'analyser le contenu du discours d'Inter-Environnement Wallonie et de Greenpeace Belgique pour tenter de comprendre au sein de quels récits de soutenabilité socio-environnementale nous pouvons les situer, cette étude se focalisera donc principalement sur ce deuxième aspect mis en avant par Hajer (1995). En effet, même si nous considérons l'importance de la compréhension fine du contexte au sein duquel un discours est produit,⁸ nous pensons que la démarche préalable à ce type de recherche est d'abord de cerner le contenu de celui-ci, et que cette étape est déjà, en soi, une démarche de recherche significative. C'est notamment cette approche qu'ont suivi Urhammer & Røpke (2013), qui se sont spécifiquement focalisés sur l'analyse du contenu de discours produits par

⁸ Permettant notamment de répondre à la question du 'pourquoi' et du 'comment' un tel discours est produit.

différentes organisations internationales, pour tenter de cerner les grandes tendances en termes de récits cherchant à solutionner les crises économiques et environnementales.

2.5) Les récits et leur rôle politique

Avant d'énumérer les différents récits de soutenabilité socio-environnementale sélectionnés pour cette étude, il est primordial de définir ce que sont les récits et leurs places au sein des questions politiques. Ceux-ci font en effet partie intégrante de l'aventure humaine. Étant régulièrement associé de façon interchangeable avec l'idée d'histoires (Urhammer & Røpke, 2013 ; Patterson & Renwick Monroe, 1998 ; Roe, 1994), terme rappelant néanmoins plutôt la fiction (Patterson & Renwick Monroe, 1998), les récits tentent d'organiser logiquement des faits, des expériences ou encore des projections dans un objectif de cohérence. Plus précisément, ceux-ci peuvent être définis comme « *a linguistic ordering of events and phenomenon in structures establishing more or less coherent accounts of these events and phenomena* » (Urhammer & Røpke, 2013, p. 64). Dans un souci de clarté, la distinction entre discours et récits se doit d'être précisée. Les récits sont en quelque sorte construits par les éléments de discours, considérés comme de « *wide ensembles of ideas, concepts and categorisation* » (Hajer, 1995). Quand plusieurs de ces éléments de discours et de pratiques discursives sont organisés et structurés de façon cohérente en suivant une certaine logique, on parle dès lors de récits (Urhammer & Røpke, 2013). Pour résumer, les récits sont donc le produit et la matérialisation des discours, ces derniers pouvant être considérés comme les sous-ensembles façonnant les premiers.

L'utilisation du récit est notamment centrale dans la manière d'organiser nos vies en tant qu'êtres humains (Bruner, 1996 ; Patterson & Renwick Monroe, 1998). Par exemple, Bruner (1996) explique que le champ d'étude de la psychologie ne met pas assez en avant la place des récits dans la vie de tous les jours, et de leur importance dans la façon dont nous nous situons dans le monde en tant que personne. Abondant dans ce sens, Patterson & Renwick Monroe (1998, p. 319) déclarent : « *we never stop telling ourselves stories, because it is how we make sense of our place in the world, what came before, where we are now, and where we are headed.* ». L'emploi, souvent inconscient, des récits ne se fait évidemment pas qu'à l'échelle des individus, mais permet également à ceux-ci de développer un sens collectif. Par exemple, l'appartenance à une culture, ou la revendication d'une certaine identité, est souvent la résultante de l'adhésion à des récits partagés, et donc à des manières communes et cohérentes d'appréhender le monde (Patterson & Renwick Monroe, 1998). Quand des éléments se déploient en subversion, vis-à-vis par exemple des modèles culturels dominants, via notamment des mouvements contres-culturels, la déconstruction des récits dominants est un des points d'action majeur. C'est ce que souligne Patterson & Renwick Monroe (1998. P.321) qui écrivent :

« If narratives provide a way of understanding the world and locating oneself within the broader culture, then a movement that seeks to alter the structure of society also seeks to challenge the understanding of people within that society and, necessarily, the narratives that underpin those understandings. »

Les récits présentent donc un rôle éminemment politique, et leur usage, conscient ou inconscient, a un impact sur le développement lié à l'organisation collective de la société (Urhammer et al., 2013 ; Czarniawska ; 2010 ; Patterson & Renwick Monroe, 1998 ; Hajer, 1995 ; Roe, 1994). Selon Hajer (1995), les récits ont plusieurs fonctionnalités dans leurs usages en politique (notamment environnementale). Premièrement, ils permettent d'alléger la complexité discursive d'une ou plusieurs problématiques, et déploient des possibilités de résolution de celles-ci. Deuxièmement, au plus ces récits remportent l'adhésion collective, au plus cela permet de donner une certaine structure et une certaine permanence au débat. Les récits deviennent donc des sortes de schémas qui aident à rationaliser les différentes approches autour d'une ou plusieurs problématiques partagées. Troisièmement, les récits permettent aux acteurs, aussi pluriels soient-ils, de se positionner dans le débat et donc de clarifier leurs positions vis-à-vis du public. En ce sens, l'utilisation d'un récit commun crée ainsi la possibilité de former des coalitions d'acteurs formelles ou informelles. De plus, Hajer (1995) ajoute que l'utilisation de récits, qui permettent une réorganisation de la perception du réel, est importante pour créer les possibilités de changements structurels et politiques. Cela rejoint l'approche de Roe (1994) qui explique que l'emploi d'un récit puissant et porteur est notamment un des facteurs importants pour qu'un projet politique soit persuasif et ait de l'impact. Roe (1994) explique également que la trame classique que l'on retrouve dans les récits, c'est-à-dire avec un début, un milieu, et une fin, est adéquate en termes d'action et de communication politique, et présente une force persuasive significative. Se basant sur le cas du débat autour de la consommation durable en Finlande, c'est le constat qu'ont notamment émis Berg & Hukkinen (2010) qui expliquent que si la critique de la croissance économique manquait alors encore de portée et de force, c'est en partie dû au manque de structure dans le chef de ce récit alternatif. Cette approche de trame en tripartite énoncée par Roe (1994) se rapproche beaucoup de la vision du 'récit idéal' présenté par Czarniawska (2010, p. 64), qui :

« begins with a stable situation, which is disturbed by some power or force. There results a state of disequilibrium ; by the action of a force directed in the opposite direction, the equilibrium is re-established ; the second equilibrium is similar to the first, but the two are never identical ».

Au-delà d'une logique de succession (propre aux récits), cette structure narrative particulière présente une réelle logique de transformation et possède le potentiel d'articuler efficacement certains récits dans le domaine de la politique (Czarniawska, 2010). Dans le cadre des crises sociales et environnementales que nous connaissons, les réponses politiques majeures proposées se construisent pour la plupart en ce sens, et tentent donc de développer des récits structurés visant à retrouver un équilibre (Urhammer et Røpke, 2013). Même si ces approches diffèrent sur de nombreux points (notamment en termes de

radicalité, de constats, ou encore de moyens⁹), celles-ci sont pour la plupart articulées en tripartites avec l'idée première d'un système en crise (à l'amplitude variable selon les récits), avec donc une nécessité d'agir (via des moyens et une radicalité diverse selon les récits) pour retrouver une forme d'équilibre socio-environnemental (qui n'est évidemment pas le même selon les récits) (Urhammer et Røpke, 2013). Cette structuration se retrouve donc également au sein des récits de soutenabilité socio-environnementale sélectionnés pour ce travail que sont : la Croissance verte, le Green New Deal et la Décroissance.

2.6. Les récits de soutenabilités socio-environnementale : 'Croissance verte', 'Green New Deal' et 'Décroissance'

Quand on aborde la question des récits de soutenabilité socio-environnementale au sein de la littérature académique, deux grandes approches antagonistes sont souvent présentées. D'un côté, une vision pro-croissance s'agglomérant principalement autour du concept de la *Croissance verte* (Green Growth), et de l'autre une approche critiquant l'expansion économique illimitée et s'articulant majoritairement autour de la notion de *Décroissance* (Degrowth) (Urhammer et al., 2013 ; Sandberg et al., 2019 ; Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2021 ; Busch-Hansen & Cartensen, 2021). Cette représentation dichotomique trouve donc comme point de désaccord majeur la question de la croissance économique, même si celle-ci est loin d'être le seul point de divergence comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre. Nonobstant, bien que cette représentation duale entre ces deux blocs soit fréquente dans la littérature (Urhammer et al., 2013 ; Sandberg et al., 2019 ; Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2021 ; Busch-Hansen & Cartensen, 2021), elle manque d'une certaine nuance au sein de ce que l'on pourrait appeler l'approche 'pro-croissance'. En ce sens et suivant le travail de Mastini et al. (2021) ou encore de D'Alessandro et al. (2020), un troisième récit de soutenabilité socio-environnementale, prônant la croissance économique, mais se distinguant significativement du concept de la *Croissance verte*, est également mobilisé dans ce travail. Il s'agit du *Green New Deal*. Au-delà des trois récits sélectionnés que sont donc la *Croissance verte*, le *Green New Deal* et la *Décroissance*, nous sommes conscients que d'autres concepts tels que « l'État stationnaire » (Kerschner et al., 2010) ou encore « l'Économie du Donut » (Raworth, 2017) sont également présents dans le débat public ou dans la littérature académique. Néanmoins, leurs propositions et orientations majeures se recoupent au sein des trois récits présentés et semblent donc être relativement couvertes par cette sélection (Cosme et al., 2017 ; Barca, 2017 ; Kerschner et al., 2010). Dès lors, dans un souci de concision, nous avons décidé pour ce travail de nous en tenir à ces trois choix de récits de soutenabilité socio-environnementale.

⁹ Voir section 2.3 ('Le cas de deux ONGs environnementales belges : IEW et Greenpeace Belgique').

2.6.1 La Croissance verte :

Le premier grand récit de soutenabilité socio-environnementale que nous allons présenter est la Croissance verte, aussi connue sous le nom de ‘Green growth’ en anglais. Ce terme a émergé au tournant des années 2010, en pleine période d’instabilité économique globale, au sein des grandes institutions internationales (OCDE, Banque Mondiale, Nations-Unies, ...) ou encore lors de sommets du G20. Depuis lors, la théorie de la Croissance verte est apparue comme la réponse dominante et la plus largement partagée à la dégradation écologique actuelle, que cela soit en termes de discours académique et politique, ou au niveau aussi bien national qu’international (Hickel & Kallis, 2019 ; Sandberg et al., 2019 ; Dale et al., 2016, Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2020 ; Loiseau et al., 2016 ; D’Alessandro et al., 2020). Pour éviter toute confusion terminologique, il est important de souligner que, bien que le terme ‘Économie verte’ (‘Green Economy’) puisse être considéré comme une stratégie plus politique (aux champs d’action plus large que l’idée de Croissance verte qui peut, elle, être vue comme son pilier économique) (Sandberg et al., 2019), les deux termes sont régulièrement utilisés de façon interchangeable dans le monde académique et politique, et recouvrent la même vision de la soutenabilité environnementale (Loiseau et al., 2016 ; Dale et al., 2016 ; EEA, 2014 ; Jacobs, 2013). Dans un esprit de clarté, ce travail se référera donc uniquement au terme de Croissance verte.

Une analyse retraçant les origines politiques et historiques de la Croissance verte est disponible dans les annexes (section 8.1.1).

2.6.1.1 Définir la Croissance verte :

À l’échelle internationale, la notion de Croissance Verte a donc principalement été conceptualisée et popularisée par trois grandes institutions que sont la Banque Mondiale, l’OCDE et les Nations-Unies (au sein du PNUE¹⁰ notamment), (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2020 ; Jacobs, 2013), dans le contexte de la Conférence Rio+20 en 2012. Au sein de sa stratégie intitulée *Towards Green Growth*, l’OCDE explique que :

« Green growth means fostering economic growth and development, while ensuring that natural assets continue to provide the resources and environmental services on which our well-being relies. To do this, it must catalyze investment and innovation which will underpin sustained growth and give rise to new economic opportunities. » (OCDE, 2011, p.4).

Cette définition reprise par plusieurs universitaires (Buch-Hansen & Cartensen, 2021 ; Hickel & Kallis, 2019 ; Jacobs, 2013) présente un premier aperçu des principes clés de la Croissance verte. Néanmoins, il n’existe pas de consensus précis ou de définition commune autour de ce narratif (Buch-Hansen &

¹⁰ Programme des Nations-Unies pour l’Environnement.

Cartensen, 2021). Ce qui rassemble les promoteurs du discours de la Croissance verte est l'idée qu'il est possible de (ré-)concilier prospérité économique et protection de l'environnement¹¹ (Buch-Hansen & Cartensen, 2021 ; Hickel & Kallis, 2019 ; Bowen & Hepburn, 2014). Cette approche, « *characterized by operating within the existing capitalist systemic logic* » (Buch-Hansen & Cartensen, 2021, p.6), présume donc que la soutenabilité environnementale peut être atteinte sans remettre en question les structures économiques et sociétales actuelles, par exemple en terme de questionnement autour du consumérisme actuel ou des standards du 'mode de vie occidental' (Sandberg et al., 2019 ; Ossewaarde & Ossewaarde, Lowtoot, 2020). Cet aspect voile donc le caractère politique de la question des responsabilités de la dégradation environnementale (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2020). Au contraire, la Croissance verte repose sur la théorie des externalités négatives largement déployée par les 'économistes environnementaux', issus de l'école de pensée néo-classique (Loiseau et al., 2016 ; Sandberg et al., 2019). Celle-ci postule que les dégradations environnementales sont des coûts externes au marché, et que si ces coûts étaient internalisés (par exemple dans les prix), le marché solutionnerait les effets néfastes sur l'environnement (Loiseau et al., 2016 ; Sandberg et al., 2019).

Pour atteindre cet objectif d'internalisation des coût environnementaux, le concept central de la Croissance verte est le 'découplage' (Sandberg et al., 2019 ; Hickel, & Kallis, 2019), qui se doit d'être absolu (Hickel, & Kallis, 2019). Le découplage présuppose qu'il est possible de séparer la croissance économique continue, de l'utilisation des ressources naturelles et/ou des émissions de gaz à effet de serre, et à un rythme suffisant que pour éviter une dégradation environnementale et un changement climatique significatif (Hickel & Kallis, 2019). Pour réaliser cet objectif, « *l'instrument majeur c'est l'innovation* » (Chevalier, 2013, p.9), avec en point de mire la diffusion à une large échelle de nouvelles technologies qui permettront une production plus propre et une utilisation plus efficiente des ressources ou de l'énergie (Loiseau et al., 2016 ; Sandberg et al., 2019). En ce sens, la Croissance verte vise également à une expansion massive des systèmes de production d'électricité renouvelables et à une augmentation significative de l'électricité dans le mix énergétique (D'Alessandro et al., 2020). L'innovation et le développement de technologies vertes sont donc au cœur du discours de la Croissance verte, et représentent les principaux leviers d'action pour atteindre la soutenabilité environnementale. Plusieurs grands concepts d'innovations technologiques tels que le développement de réseaux électriques intelligents ('smart-grid') (Vesnic-Alujevic et al., 2016), le développement de la mobilité électrique, de carburants alternatifs comme l'hydrogène ou les biodiesels et de nouvelles infrastructures 'vertes' (Sandberg et al., 2019 ; Brown et al., 2014 ; Banister et al., 2015), l'économie circulaire (Ghisellini, et al., 2016 ; Larazevic & Valve, 2017) ou encore la géo-ingénierie (Anselm & Hansson, 2014) peuvent être considérés comme faisant partie de l'arsenal du « *technological solutionism* »

¹¹ Lors des premières utilisations du terme de Croissance verte, celui-ci se focalisait quasi exclusivement sur l'atténuation du changement climatique. Néanmoins, la portée de cette approche a depuis été étendue à d'autres facettes de la protection de l'environnement (Jacobs, 2013 ; Huberty et al., 2011).

(Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020, p.4) qui caractérise la Croissance verte (Stegemann & Ossewaarde, 2018).

En plus de son élément central qu'est l'innovation et le développement de nouvelles technologies 'vertes', la Croissance verte s'inscrit également dans une logique de 'marchandisation' ('commodification') de la nature', où celle-ci est vue comme un 'capital naturel' qu'il convient de valoriser économiquement (Wanner, 2015, Dale et al., 2016). Cette vision à la base du néolibéralisme est renforcée par l'approche de la Croissance verte où, dans l'idée de protéger l'environnement, *« ecosystem services need to get a market value assigned so that these environmental 'externalities' can be internalised »* (Wanner, 2015, p.33). Suivant cette logique, des domaines comme l'occupation des sols ou la protection environnementale deviennent de nouveaux champs d'investissements pour les capitaux financiers (Brand, 2011). Le développement du concept des paiements pour des services écosystémiques (par exemple la conservation d'habitats riches en biodiversité, ou encore le contrôle de la circulation de l'eau) en est une des représentations les plus connues, mais soulève également de nombreuses critiques, notamment au niveau de l'asymétrie de pouvoir entre populations locales et entreprises en charge, ou encore concernant l'efficacité même de cette approche sur la protection de l'environnement (Fletcher et al., 2019 ; Fletcher, 2010 ; Kosoy & Corbera, 2010).

En terme d'action gouvernementale, le focus sur l'innovation et le développement de nouvelles technologies nécessite également une réorientation des investissements publics et privés, notamment via des instruments tels que l'augmentation des subsides dans la recherche et le développement, l'augmentation des subsides pour des infrastructures 'vertes', la mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les investissements dans les technologies 'vertes', ou encore la mise en place d'une taxation sur le carbone (Brand, 2011 ; Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020 ; D'Alessandro et al., 2020). Néanmoins, au-delà de ces quelques outils mis en place par l'acteur public, ce qui définit également la Croissance verte est son ancrage dans le paradigme économique néolibéral (Wanner, 2015, Vasquez-Brust et al., 2014 ; Dale et al., 2016), avec un état qui accompagne et encadre le marché, qui peut donner certaines incitations et orientations stratégiques (Bowen & Hepburn, 2014), mais qui n'intervient que très peu pour réguler, contraindre, ou stimuler directement l'économie. Le marché et le secteur privé (entreprises, multinationales, lobby...), chaperonnés par l'assistance des pouvoirs publics, sont en effet les principaux acteurs de la Croissance verte (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020, Dale et al., 2016). Comme le souligne Dale et al. (2016, p.3) : *« 'going green' is an economic opportunity; its heroes are 'sustainable entrepreneurs', banks and corporations »*. Au niveau des promoteurs de la Croissance verte, Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo (2020, p.4) mentionnent que ceux-ci *« represent a capitalist political-economic establishment that consists of the traditional oligarchical forces behind brown growth »*. Les réseaux économiques internationaux (Forum

Économique Mondial) ou européens (Forum Économique Européen, Business Europe, etc) sont par exemple des acteurs clés dans la diffusion de ce discours (Stegemann & Ossewaarde, 2018).

De ce fait, les perspectives sociales de la Croissance verte restent également bien ancrées dans le paradigme économique actuel, sans réelle grande innovation programmatique à ce niveau (D'Alessandro et al., 2020). L'idée sous-jacente est que la croissance économique retrouvée via cette approche découlera, de facto, sur une création significative d'emplois et donc sur une redistribution des richesses via les salaires (D'Alessandro et al., 2020). Certaines recommandations plus concrètes promeuvent une protection modérée de l'emploi au niveau du droit du travail¹², la mise en place d'un solide (sic) système de formation, et des systèmes d'assurance chômage fonctionnels pour palier à la potentielle insécurité sociale liée à la transition, mais incitant au retour au travail (OCDE, 2011). Certains académiciens soulignent néanmoins la faiblesse de la dimension sociale au sein de l'approche de la Croissance verte en général, et le peu d'attention pour les inégalités ou les questions de justice sociale (Atkisson, 2013 ; Death, 2014 ; Dale et al., 2016), ce qui amène notamment à l'émergence d'un 'eco-precarariat' (Neimark et al., 2020) dans certains territoires où des politiques liées à la Croissance verte sont appliquées.

De plus, la volonté d'inclure une participation citoyenne et démocratique, notamment via l'inclusion d'acteurs de la société civile, est assez anecdotique et marginale au sein de la Croissance verte (Dale et al., 2016). La diffusion et l'implémentation de celle-ci peut plutôt être considérée comme un exercice technocratique, usant quasiment exclusivement d'une approche verticale et hiérarchique ('top-down approach') (Mastini et al., 2021 ; Dale et al., 2016). C'est également la conclusion qui ressort de l'étude sur l'implémentation de l'agenda de la Croissance verte en Corée du Sud, un pays reconnu comme modèle de cette approche (Blumeing and Yun, 2016), mais dont le manque de participation citoyenne et l'application quasiment '*autocratic*' (2016, p. 116) de cet agenda ont été soulignés par Blumeing & Yun (2016).

Pour résumer, la Croissance verte est un récit de soutenabilité socio-environnementale s'inscrivant dans la lignée du développement durable¹³, tentative politique et sémantique visant à réconcilier croissance économique et protection de l'environnement. Cette approche postule que les problématiques environnementales, comme la crise climatique, sont des externalités négatives relatives au fonctionnement du marché qui doivent être internalisées. Pour y arriver, la Croissance verte se base sur le principe qu'il est faisable d'atteindre un découplage (absolu) entre impacts environnementaux et expansion économique grâce à la modernisation de la production via l'innovation et les avancées

¹² Visant à plus de flexibilité des travailleurs.

¹³ Pour aller plus loin : voir section 8.1.1 en annexes ('Les origines de la Croissance verte')

technologiques. L'état joue un rôle secondaire au sein de ce modèle, le marché et ses acteurs majeurs représentant le moteur central de la Croissance verte. Le phénomène de marchandisation ('commodification') est par exemple perçu comme désirable pour la protection de l'environnement. Les promoteurs principaux de ce récit sont notamment les grandes institutions internationales et les acteurs économiques. Ne remettant pas en question les structures socio-économiques de la société et ne questionnant pas le mode de vie occidental, la Croissance verte porte également peu d'attention à l'inclusion sociale ou à la question des inégalités.

Pour retrouver un tableau récapitulatif des éléments majeurs de la Croissance verte, voir la figure 1.b dans les Annexes (section 8).

2.6.2 Le Green New Deal:

Le deuxième grand récit de soutenabilité socio-environnementale utilisé dans ce travail est celui du Green New Deal (GND). Avant de commencer la description de cette approche, il est important de souligner que, malgré un lien terminologique, celle-ci diverge du « European Green Deal »¹⁴ proposé par la Commission Européenne en 2019. En dépit d'une volonté assumée de viser un changement structurel et étant empreint d'un « *moderate interventionism* » (Bloomfiels & Steward, 2020, p. 772), le New Deal européen est plutôt considéré comme faisant partie du registre de la Croissance verte (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020) et manque d'ambition pour s'inscrire dans l'approche théorique récemment renouvelée du Green New Deal (Pianta and Lucchese, 2020). En effet, ce dernier est basé sur un interventionnisme étatique plus marqué, s'inspirant de la théorie économique keynésienne pour résoudre la crise environnementale, tout en axant une importante partie de son approche sur le volet social (Pianta and Lucchese, 2020; Pollin 2019 ; Mastini et al., 2021).

Une analyse retraçant les origines politiques et historiques du Green New Deal est disponible dans les annexes (section 8.1.2).

2.6.2.2 Définir le Green New Deal

Il n'existe pas réellement de définition commune du Green New Deal. Néanmoins, plusieurs auteurs ont développés leurs propre description de ce qu'ils entendent par ce narratif de soutenabilité socio-environnementale. Pollin (2019, p.313), un de ses théoriciens majeurs, écrit que l'axe principal du GND consiste en : « *a worldwide program whose central aim is to invest 1,5-2 percent of global GDP per year in raising energy-efficiency standards and expanding clean renewable energy supply (...) while also supporting rising living standards and expanding job opportunities* ». Dans le même ordre d'idées,

¹⁴ En français : 'Pacte vert pour l'Europe'.

et appuyant sur le double objectif social et environnemental du GND, Galvin & Healy (2020, p.1) explique que : « *its chief aim is to radically decarbonize the economy while significantly reducing economic inequality, in such a way that these two achievements would be inextricably linked* ». Sica (2020, p.34) quant à lui insiste sur l'investissement public massif sur lequel se base le GND et résume celui-ci en un « *massive jobs and public works program to transition our energy infrastructure rapidly over to renewable energy* ». Au vu de la littérature académique et de ces différentes tentatives de définitions, on peut souligner que le GND s'articule autour de deux axes interconnectés : le pilier visant à la soutenabilité environnementale, et le pilier visant à la soutenabilité socio-économique, tous deux ayant comme élément moteur une approche économique construite autour de l'intervention significative de l'état dans l'économie (Galvin & Healy, 2020; Mastini et al., 2021, Stitwell, 2021).

Premièrement, concernant la question de la soutenabilité environnementale, le GND vise à un découplage absolu entre croissance économique, consommation énergétique, et impacts environnementaux historiquement associés (concernant principalement les émissions de gaz à effet de serre) (Pollin, 2019, Mastini et al., 2021). Pour ce faire, et comme dans le cas de la Croissance verte précédemment abordé, cette approche repose sur l'utilisation massive des nouvelles technologies accessibles pour dé-carboner les nombreux secteurs responsables de ces émissions (industrie, transport, infrastructures, agriculture, etc) (Mastini et al., 2021). En ce sens, le premier pilier d'action majeur de cette dé-carbonisation est l'efficacité énergétique (via l'isolation des bâtiments, l'utilisation de véhicules et de transports publics moins polluants, la réduction de l'utilisation d'énergie dans les processus industriels ou dans la génération d'électricité, etc) (Pollin, 2019, Stilwell, 2021). Le deuxième élément central est le développement massif des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydro, géothermique, biomasse, ...), dont le développement est selon Pollin (2019) maintenant à parité en terme de coût avec les énergies fossiles. Le concept d'économie circulaire est également promu comme un outil pertinent dans le cadre d'un Green New Deal (Ghisellini, 2021). Au niveau de la mobilité, cette approche repose sur la dé-carbonisation du secteur automobile via le développement des véhicules électriques et sur l'expansion des transports publics, notamment le secteur ferroviaire (Chohan, 2019).

Pour arriver à ces objectifs larges et ambitieux de dé-carbonisation, les promoteurs du GND mettent : « *a strong emphasis on public investments, industrial policies, and indicative planning* » (Mastini et al, 2021, p.3). En ce sens, les nationalisations, le déploiement de subsides avec conditions, la mise en place de systèmes fiscaux préférentiels pour les initiatives 'vertes', ou encore la facilitation de nouvelles structures de propriété (ex : coopératives, partenariats public-privés, etc) sont autant de moyens prônés par les programmes se revendiquant du GND (Pollin, 2019 ; Stitwell, 2021). Certaines versions préconisent également des instruments de régulation contraignants dans l'idée de réduire l'extraction et la distribution d'énergies fossiles. Ces propositions vont de l'interdiction des importations et exportations de gaz et de pétrole, aux moratoires sur les processus d'extraction et de fracturation

(Mastini et al., 2021). Via toutes cette panoplie d'outils, l'état est vu comme l'acteur principal, et surtout le plus efficace, pour stimuler, réguler, et mener le plus rapidement possible à cet objectif majeur de dé-carbonisation (Galvin & Healy, 2021 ; Mastini et al., 2021, Stitwell, 2021).

Le rôle joué par l'état est également central dans le deuxième pilier du GND. Cherchant à s'attaquer aux inégalités structurelles, à la réduction de la pauvreté et du chômage, et à l'érosion de l'état providence après des décennies de néolibéralisme, la fonction sociale de ce narratif est en effet prédominante (Galvin & Healy, 2020 ; Mastini et al., 2021). Comme le souligne Galvin & Healy (2020, p. 2), le Green New Deal : « *sees the climate crisis as interlinked with deeply entrenched racial, regional and gender-based inequalities in income and wealth, and so insists on tackling these with an array of programs that have hitherto been seen as disconnected* ». Dans cette idée, l'objectif de dé-carbonisation de l'économie est accompagné de toute une série de programmes sociaux, au centre desquels se trouve notamment la question de l'emploi (Pollin, 2019 ; Galvin & Healy, 2020, Stitwell, 2021). Alors qu'il existe souvent un réel questionnement portant sur la question de l'emploi dans le processus de transition d'une économie fonctionnant aux énergies fossiles à une économie dé-carbonée, l'intervention significative de l'état visant à transformer l'économie via des investissements publics, des subsides conditionnés, ou des nationalisations permettra des créations importantes d'emplois selon Pollin (2019) et représente la route la plus directe pour attaquer la question du chômage (Stitwell, 2021). De plus, Pollin (2019) prévoit également une 'Just Transition framework' qui permettra une prise en charge effective et systématique des travailleurs dont la subsistance dépend des énergies fossiles, et dont l'activité est menacée. Une telle proposition inclus par exemple l'allocation d'un revenu, des programmes de reconversion et une garantie sur les pensions de ces travailleurs. Concernant l'emploi, certains promoteurs du GND parlent également de la mise en place d'un 'job-guarantee model', avec l'état comme employeur de dernier ressort, ou encore de la mise en place d'un 'revenu de base' (basic income) (Stitwell, 2021). Néanmoins, ces propositions restent plutôt marginales et, comme l'écrit Stitwell (2021, p.160) : « *the GND does not depend crucially on either having a JG ('job guarantee') or BI ('basic income') : its minimum requirement is a 'green jobs' element in the job-creation process* ». Au-delà de l'emploi, la branche sociale du GND prévoit aussi d'étendre et d'améliorer l'état providence, assumant une couverture de santé gratuite et universelle, et en s'assurant que chaque citoyen puisse jouir d'un logement adéquat et abordable (Galvin & Helay, 2020 ; Mastini et al., 2021). En ce sens, le GND prône une dé-marchandisation ('decommodification') de toute une série de services de base (Mastini et al., 2021), au bénéfice d'un accès le plus universel possible garanti par l'action publique, réduisant ainsi l'influence du marché et de la sphère privée sur la vie des citoyens.

Plaçant l'intervention de l'état au centre de son approche, le GND se distingue des modèles 'mainstream' de soutenabilité socio-environnementale (comme la Croissance verte), inscrits quant à eux dans l'approche de l'orthodoxie néoclassique et désignant les forces du marché comme moteurs majeurs

(Mastini et al., 2021). À ce sujet, s'inspirant de Klein (2019), Galvin & Healy (2020, p.2) écrivent que les propositions du GND « *contrast with attempts by governments over nearly two decades to find climate solutions that do not clash with 'free markets' orthodoxies of deregulation, privatization, low taxes for the rich, and public austerity* ». La distinction entre ces deux approches part de certains postulats de base. Premièrement, pour les promoteurs du GND, la nature de la crise environnementale est perçue comme faisant partie d'une crise sociale, aux racines structurelles, et non comme le prévaut la vision économique orthodoxe, qui conçoit ce phénomène comme une externalité négative du marché devant être internalisée (Mastini et al., 2021). Deuxièmement, le marché est vu comme une force insuffisante pour innover et pour allouer efficacement les capitaux, mettant en avant la nécessité de l'investissement public mais également l'importance d'avoir un état stratège (Mazzucato and McPherson, 2018 ; Mastini et al., 2021). L'état passe donc d'un rôle qui encadre et accompagne le marché, n'intervenant que très peu via certains subsides ou orientations stratégiques (comme c'est le cas de la Croissance verte), à celui d'un acteur public proactif qui intervient, régule, contraint ou encore stimule l'activité économique pour atteindre les objectifs socio-environnementaux. Comme le souligne Mastini et al. (2021, p. 3) : « *instead of the primacy of market-based environmental policy-instruments, GND (2.0) embraces command-and-control environmental regulation that involves the government establishing the reduction of pollution levels, and monitor the manner in which it is achieved* ».

Le GND promeut une logique de refonte des structures de la société (Galvin & Healy, 2021), visant à redistribuer de manière plus égalitaire le pouvoir économique et politique (Mastini et al., 2021). Alors que l'approche néolibérale de la Croissance verte s'inscrit plutôt dans un processus technocratique, avec des décisions verticales ('top-down') prises par les autorités, Mastini et al. (2021) expliquent que le GND est quant à lui porté par la large dynamique citoyenne du mouvement pour la justice environnementale, incluant toute une série d'acteurs. Néanmoins, il est important de signaler que, bien que proposant des modifications structurelles significatives, le récit actuel du GND ne conteste pas le cadre capitaliste dans son ensemble et s'appuie sur une action publique très centralisée (Sica, 2020 ; Mastini et al., 2021). Plutôt que de viser à une transformation radicale de ce système et de l'organisation sociale qui en découle, notamment via une refonte profonde des modalités de production (productivisme, ...) et de consommation (consumérisme, ...), le GND vise plutôt à réformer celui-ci de l'intérieur (Mastini et al., 2021). Expliquant les raisons d'une telle approche, Chomsky et al. (2020, p. 56) déclarent : « *a simple consideration of time scales reveals the existential issue must be considered within the framework of state-capitalist system* ».

Pour résumer, le Green New deal est un récit de soutenabilité socio-environnementale qui s'inspire de la théorie économique keynésienne et des principes historiques du New Deal de Roosevelt¹⁵.

¹⁵ Pour aller plus loin : voir section 8.1.2 en annexes ('Les origines du Green New Deal')

Considérant que la crise environnementale est profondément entremêlée dans une crise sociale, le GND vise à aborder simultanément ces deux problématiques, s'articulant autour de l'intervention significative de l'état dans l'économie. Le volet environnemental repose sur le principe du découplage (absolu), misant sur l'innovation et le déploiement de technologies 'plus vertes' (énergies renouvelables, efficacité énergétique, ...) grâce à la planification et à l'investissement public. De plus, l'état, dans une approche de type 'command-and-control, peut également imposer des contraintes et des réglementations, notamment concernant l'extraction et l'usage des énergies fossiles. Le volet social du GND est tout autant prédominant, et les investissements massifs consacrés au pilier environnemental sont également pensés autour de la création d'emplois et de l'inclusion des communautés. De plus, des programmes sociaux importants visant à la réduction des inégalités et à la justice sociale comme la 'just transition framework' ou encore l'expansion de l'état providence font également partie prenante du GND. Les acteurs majeurs qui portent ce récit sont les politiciens progressistes, des intellectuels de gauche et divers mouvements citoyens. Néanmoins, malgré sa radicalité assumée, le GND se positionne plutôt comme une approche réformiste, tentant de modifier les structures de l'intérieur, plutôt que comme une alternative transformatrice au modèle de société capitaliste.

Pour retrouver un tableau récapitulatif des éléments majeurs du Green New Deal voir la figure 2.b dans les Annexes (section 8).

2.6.3. La Décroissance

La Décroissance est le troisième narratif de soutenabilité socio-environnementale à être présenté. Ce terme, pouvant être considéré à la base comme un « *slogan politique provocateur* » (Latouche, 2019, p.4), est devenu au fil des années un champ de pensée académique à la portée internationale, tout en s'articulant également dans les milieux alternatifs et activistes (Mastini et al., 2021 ; Cosme et al., 2017 ; D'Alisa et al., 2014). Le concept générique ('umbrella concept') (Mastini et al., p. 3) de Décroissance est en effet de plus en plus reconnu comme une alternative crédible pour atteindre la soutenabilité, qu'elle soit sociale ou environnementale (Hickel & Kallis, 2019 ; Cosme et al., 2017 ; D'Alisa et al., 2014 ; Huegling et al., 2010).

Une analyse retraçant les origines politiques et historiques de la Croissance verte est disponible dans les annexes (section 8.1.3).

2.6.3.2 Définir la Décroissance

Premièrement, il est important de signaler que la Décroissance s'inscrit dans le domaine d'étude de l'économie écologique. Ce dernier se distingue notamment de l'approche néoclassique de l'économie environnementale, qui se base sur l'idée que les problèmes environnementaux sont des externalités négatives dues à des dysfonctionnements du marché, et qu'il suffit de les internaliser pour les solutionner¹⁶. Au contraire, l'économie écologique part du postulat que la plupart des problèmes environnementaux sont plutôt le résultat de la taille de l'activité économique par rapport aux limites des écosystèmes (Daly & Fairley, 2011 ; Cosme et al., 2017). Cette approche est au cœur même des principes de la Décroissance.

De nombreux auteurs ont abordé la question de la définition de la Décroissance sous différents angles (Hickel, 2020 ; Latouche, 2019 ; Kallis, 2018 ; Cosme et al., 2017 ; D'Alisa et al., 2015, Demaria et al., 2013 ; Martinez-Alier et al., 2010 ; Schneider et al., 2010). Néanmoins, deux définitions sortent du lot dans leurs capacités à résumer une certaine vision partagée par une majorité de protagonistes de ce courant. En ce sens, Schneider et al. (2010, p.512) : définissent la Décroissance comme : « *an equitable downscaling of production and consumption that increases human wellbeing and enhances ecological conditions at the local and global level, in the short and long term.* » Hickel (2020, p. 2), se basant sur Kallis (2018) et Latouche (2009), propose une définition qui rejoint quelque peu celle de Schneider et al., (2010) et qui décrit la Décroissance comme : « *a planned reduction of energy and resource throughput designed to bring the economy back into balance with the living world in a way that reduces inequality and improves human well-being* »

À la lecture de ces définitions, deux éléments centraux ressortent, s'articulant autour d'une critique partagée de la croissance économique comme horizon désirable et soutenable. Le premier est qu'il est envisageable de garder un niveau de bien-être, de jouir d'une qualité de vie accrue, et de construire une société plus équitable au sein d'une économie sans croissance économique (Buch & Hansen, 2021 ; Mastini et al., 2019). Le deuxième postulat majeur de la Décroissance se fonde sur l'impossibilité d'atteindre la soutenabilité environnementale en restant dans ce paradigme d'expansion (sans limites) du PIB (Sandberg et al., 2019).

Cette deuxième hypothèse est basée sur l'idée que le découplage absolu entre croissance économique et impacts environnementaux n'est pas envisageable à l'échelle globale, ni à un rythme suffisant que pour empêcher la dégradation de l'environnement (Mastini et al., 2021 ; Våden et al., 2020 ; Hickel & Kallis, 2019 ; Fletcher & Rammelt, 2017 ; Jackson, 2016 ; Wiedmann et al., 2015). Par exemple, Våden et al.,

¹⁶ Voir la partie 2.6.1 ('Définir la Croissance verte').

(2020) ont montré qu'il existe certains exemples de découplage absolu au niveau de l'utilisation des ressources ou des émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, ceux-ci sont bien souvent sectoriels et/ou limités géographiquement (mesurés à l'échelle d'un pays ou d'une région). En outre, ces cas de découplage aux périmètres restreints sont également conciliables avec une augmentation globale de l'utilisation des ressources ou des impacts environnementaux (Våden et al., 2020) dus à des phénomènes tels que le 'paradoxe de Jevon' (effets rebonds) (Magee & Devezas, 2017) ou encore à la faveur d'une délocalisation des impacts dans des pays aux normes ou ambitions environnementales moins élevées (Wiedmann et al., 2015). Pour Våden et al., (2020, p.11), les données empiriques existantes et les projections sur un potentiel découplage absolu à l'échelle globale démontrent que « *the expectation of success is unrealistic* ». C'est également la conclusion ressortant du travail de Hickel & Kallis (2019), qui dévoilent, via des projections, qu'un découplage absolu à l'échelle globale n'est pas atteignable assez rapidement et assez largement, que cela soit pour l'utilisation des ressources ou concernant les émissions de gaz à effet de serre. Sur ce dernier point, les auteurs écrivent (Hickel & Kallis, 2019, p.15) :

« Extant empirical evidence does not support the theory of green growth (...). While absolute decoupling is possible at both national and global scales, empirical projections show that it is unlikely to be achieved under highly optimistic conditions. »

La modernisation 'verte' des structures de production via l'augmentation de l'efficience par l'innovation technologique, qui est à la base des discours 'pro-croissance' de soutenabilité environnementale, est également décriée par Jackson (2016). Ce dernier estime qu'atteindre un découplage absolu à l'échelle globale, dans une économie qui continue de croître, nécessite des améliorations de l'efficience à un niveau sans-précédent par rapport à ce qui a déjà été effectué dans l'histoire, et que ce niveau a extrêmement peu de chance d'être atteint assez rapidement (Jackson, 2016). De plus, selon Mastini et al. (2021), les modèles qui projettent que le réchauffement climatique peut être stabilisé autour de 1,5° ou 2° de réchauffement global (dans les cordes de l'accord de Paris) dans un contexte de croissance économique mondiale, s'appuient de manière importante sur des technologies d'émissions négatives (par ex : capture et stockage de carbone) (Peters & Geden 2017) qui n'ont cependant pas encore fait preuve de leur efficacité à une large échelle (Anderson, 2015, Fuss et al., 2014).

Prenant en compte ces recherches portant sur l'impossibilité d'un découplage absolu à l'échelle globale et considérant les critiques originelles de la croissance dans son rôle destructeur pour l'environnement, les promoteurs de la Décroissance avance que le meilleur moyen d'atteindre la dé-carbonisation, de limiter l'utilisation des ressources et de réduire les dégradations environnementales, est donc de sortir du contexte dominant de la croissance économique (Mastini et al., 2021). Par conséquent, « *a decline in the GDP is not a goal in itself but a likely consequence of the need to downscale the material throughput* » (Sandberg et al., 2019, p.137) pour atteindre la soutenabilité environnementale. De plus, la Décroissance ne prône pas uniquement de faire moins avec les mêmes

variables, ou d'uniquement décroître le PIB tout en gardant les mêmes structures, mais propose également une trajectoire différente à la société dans son ensemble et donc une réelle transformation radicale (Buch & Hansen, 2021 ; Sandberg, 2019). Effectivement, selon D'Alisa et al. (2014, p.5) : « *degrowth signifies a society with a smaller metabolism, but more importantly, a society with a metabolism which has a different structure and serves new functions* ». Dans la littérature, les critiques de la croissance et du découplage sont déjà bien fournies (Sandberg et al., 2019). De son côté, la recherche sur des propositions politiques concrètes visant à un changement sociétal radical vers la Décroissance est assez récente et toujours en construction (Kallis, 2011). Néanmoins, un large éventail de propositions, que l'on peut qualifier d'éco-sociales visant la soutenabilité environnementale et la justice sociale (Buch & Hansen, 2021), sont déjà mises en avant par les promoteurs de la Décroissance.

Se basant sur la littérature académique existante traitant de la Décroissance, Cosme et al. (2017) ont effectué le travail de répertorier les axes majeurs et les propositions politiques concrètes que l'on peut retrouver. Premièrement, l'analyse révèle les trois objectifs larges de la Décroissance que l'on retrouve le plus régulièrement dans la littérature : 1) réduire les impacts environnementaux liés aux activités humaines ; 2) redistribuer les revenus et la richesse, que cela soit au sein des pays ou avec les autres pays ; 3) promouvoir la transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative (Cosme et al., 2017, p.326). Ces grands axes et les propositions qui en découlent sont étayés ci-dessous à l'aide du travail de Cosme et al. (2017), mais également d'autres travaux de recherches (Urhammer & Røpke ; 2013 ; Buch & Hansen, 2021 ; Stuart et al., 2019 ; Dula et al., 2019).

Premièrement, concernant l'objectif n°1, les politiques proposées les plus fréquemment sont (Cosme et al., 2017, p.328) : réduire la consommation matérielle, réduire la consommation énergétique, encourager ou créer des incitations pour la production et la consommation locale, promouvoir des changements dans les modes de vie (pratiques de mobilité, pratiques de consommation, habitats, etc)¹⁷, mettre des plafonds sur l'extraction et l'utilisation de ressources, limiter/réduire la publicité, ou encore investir dans les énergies renouvelables. D'autres auteurs proposent également une taxation sur le carbone (Stuart et al., 2019), notamment sur les biens de consommations de luxe (Gough, 2017 ; Buch & Hansen, 2021). Au niveau de la mobilité et des transports, certains académiciens proposent la mise en place de plafonds sur le transport aérien et la réduction planifiée du nombre d'avions et d'aéroports (Hassler et al, 2019). Plus largement, la Décroissance prône un changement des habitudes de mobilités visant à une réduction des déplacements (localisation de son emploi, tourisme, ...), et promeut l'utilisation (et le renforcement) des transports public et des véhicules non-motorisés (Moriarty & Honnery, 2013).

¹⁷ Selon Stuart et al.,(2019, p. 97) : « *lifestyle changes would include reduced energy consumption and the adoption of a range of even simple and low-tech changes including increasing walking and biking, using passive solar design for heating and cooling, insulating housing, dressing appropriately to reduce heater use, using clotheslines rather than dryers and shifting toward non-electronic-based entertainment.* »

Concernant la question de l'énergie, l'utilisation de technologies à petites échelle (notamment de production d'énergie renouvelable) et de 'low-tech'¹⁸, mises en place de façon décentralisée au sein des communautés, est abordée comme faisant partie du répertoire des politiques de la Décroissance (Kunze & Becker, 2015 ; Alexander & Yacoumis, 2018). Le concept d'économie circulaire étant intimement lié à l'impératif de croissance économique (Ralph, 2021 ; Larazevic & Valve, 2017), la Décroissance propose plutôt des pratiques dites 'conviviales', développées à l'échelle locale, de réparation et de réutilisation des objets (e.g. : 'repair shop', etc) (Schmid, 2020 ; D'Alissa & Kallis, 2014).

Deuxièmement, pour l'objectif n°2, les politiques qui reviennent le plus sont (Cosme et al., 2017, p.329) : promouvoir des monnaies locales, un système d'échange non-monnaire et des institutions bancaires alternatives, promouvoir une juste distribution des ressources via des politiques distributives concernant les revenus et les capitaux, promouvoir le partage et/ou la réduction du temps de travail (D'Alessandro et al., 2020), créer un revenu de base/salaire à vie, mettre en place des plafonds salariaux, encourager la réforme des règlements d'entreprises et promouvoir d'autres modèles de propriété, améliorer la sécurité sociale, investir dans des biens publics, et mettre en place une fiscalité plus juste et redistributive. Dula et al. (2019) mettent également en avant la mise en place d'un modèle de 'job-guarantee' comme instrument socio-économique de la Décroissance. Troisièmement, au niveau de l'objectif n°3 qui promeut la transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative, les politiques proposées les plus mises en avant sont (Cosme et al., 2017, p.330): promouvoir des modes de vies plus simples ('simplicité volontaire'), réduire les heures de travail, promouvoir des institutions plus démocratiques et décentralisées, et explorer les valeurs des activités bénévoles et informelles.

Au niveau des questions de gouvernance et d'application de ces politiques, le projet de la Décroissance s'inscrit surtout dans une démarche théorique de décentralisation, de projets menés par les communautés, et de démocratie participative (porté notamment par les mouvements sociaux et environnementaux ; 'grassroot level') (Mastini et al., 2021 ; D'Alisa et al., 2015). Néanmoins, force est de constater que la plupart des propositions concrètes développées dans le cadre de la Décroissance nécessitent une intervention étatique significative et souvent de manière verticale (Cosme et al., 2017), ce qui est assez paradoxal vis-à-vis des intentions premières du mouvement. De plus, D'Alisa & Kallis (2020) soulignent qu'il manque toujours une théorisation adéquate et cohérente du rôle de l'état au sein de la littérature de la Décroissance, expliquant par exemple que : « *those who make degrowth policy proposals address them in a void, without an underlying theory of how, or under what conditions,*

¹⁸ Technologies qui ne nécessitent pas d'usage d'énergie fossiles ou d'électricité, et qui sont considérés comme « conviviales » (c'est-à-dire qui peuvent être maniées et reproduites par les individus, sans interventions extérieures ou provenant d'un corps de spécialistes). Exemples : le vélo, les douches solaires, des méthodes alternatives de chauffage, etc... (Alexander & Yacoumis, 2018).

revolutionary reforms such as those that they imply could ever be realised. » (D’Alisa & Kallis, 2020, p.7). Quoi qu’il en soit, et malgré certains paradoxes et relatives incohérences qui devront être affinées avec le temps (D’Alisa & Kallis, 2020), ce modèle dénote avec la vision étatique, centralisée et hiérarchique (‘top-down’) qui caractérise les principaux systèmes de gouvernance, et les principaux récits de soutenabilité environnementale (Mastini et al., 2021).

Au niveau du rapport de ce modèle avec les structures socio-économiques actuelles, toutes les propositions politiques de la Décroissance prises séparément pourraient être mise en place au sein d’un modèle capitaliste, sans compromettre les fondations de ce système d’accumulation (Buch & Hansen, 2021). Cependant, l’application d’un large éventail de ces instruments politiques n’est pas compatible avec un système économique en continuelle expansion (Buch & Hansen, 2021), ce qui est également le propre du capitalisme. De plus, cette approche propose des changements structurels radicaux, non-conciliables avec la logique capitaliste (Mastini et al., 2021). Par exemple, la Décroissance s’oppose frontalement à la marchandisation (‘commodification’), notamment des services écosystémiques, comme prônée par la Croissance verte. (D’Alisa et al., 2015). Le système capitaliste s’appuie également sur un « *ensemble of institutions – private property, the corporation, wage labour and private credit at an interest rate – whose end results is a dynamic of profit in search for more profit* (‘accumulation’) » (D’Alisa et al., 2015, p.15). La mise en place d’instruments alternatifs et de nouvelles institutions, comme défendue par la Décroissance, viendrait donc ébranler structurellement le capitalisme en proposant de nouvelles dynamiques portant d’autres valeurs et finalités. Comme le souligne Serge Latouche, le récit de soutenabilité socio-environnementale de la Décroissance ne peut donc être vu que comme « *fondamentalement anticapitaliste* » (2009, p.91).

Pour résumer, la Décroissance est un récit de soutenabilité socio-environnementale qui trouve ses origines au sein de la pensée d’intellectuels français des années 1960-1970, qui s’est ensuite développé dans les réseaux activistes altermondialiste, et dont l’approche théorique s’est vue récemment consolidée au sein de la littérature académique¹⁹. Partant du postulat que les problèmes environnementaux sont le fait d’une croissance économique infinie au sein d’écosystèmes limités, la Décroissance réfute l’idée qu’il est faisable d’atteindre un découplage absolu. Cette approche préconise plutôt une diminution planifiée et équitable de la production et de la consommation, tout en sortant du dogme de la croissance. Des politiques visant à la réduction de la consommation matérielle ou énergétique, à la production et à la consommation locale, ou encore à l’interdiction de la publicité sont par exemple envisagées. De plus, au-delà de l’aspect purement environnemental, la Décroissance prône également une refonte profonde des structures de la société visant à atteindre la justice sociale, notamment en redistribuant les revenus et de la richesse, mais aussi en promouvant le passage d’une société matérialiste à une société conviviale

¹⁹ Pour aller plus loin : voir section 8.1.3 en annexes (‘Les origines de la Décroissance’)

et participative. Dès lors, au vu de son potentiel transformateur, la Décroissance est considérée comme un projet politique qui sort du système capitaliste, et qui revendique également une approche démocratique radicale.

Pour retrouver un tableau récapitulatif des éléments majeurs de la Décroissance voir la figure 3.b dans les Annexes (section 8).

2.7) Interactions entre les 3 récits

Avant d’aborder l’analyse, il est important de souligner la question de l’interaction entre les 3 récits de soutenabilité socio-environnementale, dans le but de nuancer la division nette et donc l’imperméabilité qui pourraient être associées à ces approches suite à leurs descriptions individuelles et relativement cloisonnées. Bien que ces récits présentent des articulations cohérentes en tant que projets d’organisation de la société et affichent donc des singularités propres, plusieurs propositions politiques et/ou approches (environnementales, sociales) se recoupent entre certains récits, et des points de convergence peuvent dès lors être établis.

Premièrement, un élément commun majeur peut être détecté entre la Croissance verte et le Green New Deal. Ces deux approches partagent en effet la même vision de la soutenabilité environnementale, qui selon cette perspective peut être atteinte grâce à un découplage absolu entre croissance économique et impacts environnementaux (D’Alessandro et al., 2020). Dès lors, les partisans de la Croissance verte et du Green New Deal prônent tous deux la dé-carbonisation de l’économie via le développement et le déploiement massif de nouvelles technologies permettant d’accroître l’efficacité énergétique, ou de produire de l’énergie plus ‘verte’. L’économie circulaire, le déploiement de carburants alternatifs (hydrogène, bio-carburants, ...), le développement de la mobilité électrique ou encore les projets de type ‘smart-grid’, font partie d’un arsenal de propositions communes aux deux récits. Néanmoins, les instruments politiques et économiques à mettre en place pour atteindre ces objectifs divergent considérablement. D’un côté, la croissance verte se concentre sur le marché, avec un état qui incite et accompagne, tandis que le Green New Deal est articulé autour d’un état interventionniste qui investit, contraint et régule. Concernant le volet social, les deux récits restent également significativement éloignés, le Green New Deal s’attaquant pleinement aux questions de justice sociale, tandis que la croissance verte n’y accorde que peu d’attention.

Deuxièmement, plusieurs points de convergence entre le Green New Deal et la Décroissance ont également été rapportés par Mastini et al. (2021). Au niveau de l’aspect environnemental, ces auteurs notent par exemple une vision commune concernant la nécessité d’investissement public et de collectivisation dans le domaine de l’énergie et des infrastructures essentielles, ceux-ci ne devant pas

rester aux mains du secteur privé pour atteindre la soutenabilité. Cependant, c'est au sujet du pilier social que la Décroissance et le Green New Deal se rapprochent le plus, prônant tous deux ardemment la justice sociale. Par exemple, ces deux récits partagent plusieurs propositions politiques comme la mise en place d'une 'job guarantee', l'expansion de l'état providence (couverture de santé gratuite et universelle, logements abordable pour tous, etc) ou encore la dé-marchandisation de toute une série de services de base. Néanmoins, des points de divergences majeurs persistent entre le Green New Deal et la Décroissance, principalement au sujet du découplage, de l'intensité des mesures sociales ou environnementales à prendre ou encore concernant le rapport au cadre socio-économique capitaliste. Le Green New Deal peut ainsi être considéré comme une sorte de point pivot entre la croissance verte et la Décroissance, ces deux derniers récits n'ayant que très peu d'éléments en commun.

Pour retrouver un tableau récapitulatif des trois récits de soutenabilité socio-environnementale et de leurs interactions, voir la figure 4.b dans les Annexes (section 8).

3) Méthodologie

La méthodologie poursuivie dans ce mémoire s'inspire du travail de Urhammer & Røpke (2013), celui-ci étant basé sur la méthode d'analyse de discours (se focalisant principalement sur le contenu)²⁰ développée par Hajer (1995). Ces auteurs (Urhammer & Røpke ; 2013) partent de l'idée que des éléments de discours (comme des propositions politiques et/ou économiques), participent au façonnage de plus grands narratifs politiques²¹ qui, dans le cas de leur recherche, visent à solutionner les crises sociales et environnementales. Pour Urhammer & Røpke (2013), les propositions politiques et/ou économiques, articulées de façon cohérente, représentent donc la substance des récits. Cherchant à mieux discerner et répertorier les différents récits macroéconomiques et leur contenu, Urhammer & Røpke (2013) développent un cadre d'analyse se basant sur l'analyse de discours et investiguant toute une série de publications scientifiques et institutionnelles contenant des propositions de solutions macroéconomiques aux crises actuelles. Visant à distinguer au sein de quels grands récits de soutenabilité socio-environnementale nous pouvons situer le discours d'Inter-Environnement Wallonie et de Greenpeace Belgique, notre étude se positionne donc dans la même démarche méthodologique qu'Urhammer & Røpke (2013).

Premièrement, grâce à la revue de la littérature académique déployée précédemment, les grands axes de la Croissance Verte, du Green New Deal et de la Décroissance ont été détaillés. Ceux-ci sont composés de principes majeurs et de propositions politiques plus spécifiques, qui représentent donc des indicateurs propres à chaque récit (et parfois communs entre deux récits)²². Ces éléments ont été compilés dans un tableau²³, sous-divisé entre l'aspect environnemental, l'aspect social, et, plus marginalement, l'aspect structurel. Ce tableau peut être considéré comme la grille d'analyse de notre travail et sert de support à l'observation des données. Dans l'objectif de s'assurer du systématisme et de la précision de notre analyse, nous avons utilisé le logiciel Excel pour réaliser notre observation. Pour tester les indicateurs lors de celle-ci, quatre possibilités de réponses ont été développées : 1) mentionne positivement ; 2) mentionne négativement ; 3) mentionne de façon neutre²⁴ ; 4) ne mentionne pas. L'utilisation systématique de ces quatre possibilités permet, dans un premier temps, de délimiter l'occurrence de certains principes majeurs ou propositions politiques au sein des publications collectées. Cela permet

²⁰ Voir chapitre 2.4. ('Le discours comme objet d'analyse').

²¹ Voir chapitre 2.2 ('Les ONGs environnementales et leur influence') et 2.3 ('Le cas de deux ONGs environnementales belges : IEW et Greenpeace Belgique').

²² Voir chapitre 2.7 ('Interactions entre les 3 récits').

²³ Voir figure 4.b en annexes.

²⁴ Par exemple : lors de la description de rapports rédigés par des organismes extérieurs, ou lors d'interview de personnes tierces à l'organisation.

donc de cerner la fréquence d'apparition de certains éléments, et donc d'indiquer certaines tendances en termes d'importance du principe ou de la proposition au sein du discours de l'ONG analysée.

Dans un second temps, ces quatre possibilités de réponses renseignent sur de potentielles nuances, fluidités ou irrégularités autour de ces termes dans le chef d'IEW ou de Greenpeace Belgique.

Deuxièmement, concernant la sélection des données, nous nous sommes focalisés sur les sites internet des deux organisations. IEW et Greenpeace Belgique produisent en effet, plusieurs fois par semaine, des analyses et articles de blogs traitant de sujets variés touchant au champ d'action de ces organisations. On y retrouve notamment des commentaires sur l'actualité, des plaidoyers pour certaines pratiques, des analyses de rapports d'institutions, des interviews, des plaidoyers écrits en coalition avec d'autres organisations, des cartes blanches diffusées dans les médias, etc. (Greenpeace Belgique, 2021d ; IEW, 2021d). Au vu de la fréquence de ces publications, et de la diversité substantielle de celles-ci, nous considérons qu'une compilation de ces matériels peut donc servir de miroir relativement fidèle du discours de ces organisations. Au niveau du cadre temporel de l'échantillonnage, nous avons sélectionné les publications de ces deux organisations allant du 1 Janvier 2020 au 7 Juillet 2021²⁵. Cette sélection couvre donc plus d'un an et demi de publications. Dans le cas d'IEW, cela représente 179 publications et dans le chef de Greenpeace Belgique, il s'agit de 241 publications. 420 publications ont donc été analysées dans le cadre de cette étude.

Dans le but d'éviter un biais de sélection, il n'y a pas eu de tri préalable au sein de ces données brutes. Néanmoins, après les avoir toutes investiguées dans le cadre de notre grille d'analyse, certaines publications se sont révélées plus exploitables que d'autres. En effet, certaines publications n'abordaient aucun des éléments qui composent notre cadre d'analyse. C'est-à-dire que celle-ci ne présentaient aucune proposition ou principe visant à résoudre les crises environnementales et sociales. Par exemple, nous n'avons pas retenu les publications évoquant le retour du loup en Wallonie, ou parlant du financement de ces ONGs. Dès lors, n'ont été retenues que les publications qui parlaient ou abordaient au moins un des principes ou propositions politiques liées aux trois récits et présentées dans notre cadre d'analyse. Dans le cas d'IEW, on retrouve 119 articles pertinents contre 60 articles ne présentant aucun lien avec les caractéristiques des trois récits développés dans le cadre d'analyse. Cela représente 66,48 % d'articles pertinents, et donc exploitables, et 33,51% d'articles non-pertinents. Dans le cas des données de Greenpeace Belgique, il y eut 107 articles s'avérant non-pertinents contre 134 articles qui s'avèrent pertinents, et donc exploitables pour notre étude. Cela représente donc 44,39% d'articles non-pertinents et 55,61 % d'articles pertinents. Dès lors, les pourcentages déployés au sein de nos résultats, visant à exprimer les tendances au niveau du discours des ONG par rapport aux trois récits analysés,

²⁵ Date de la dernière publication d'IEW avant septembre 2021.

représentent uniquement les articles pertinents pour l'analyse, et non toutes les publications²⁶ de ces ONGs.

4) Résultats

Avant d'aborder la présentation des résultats, certains éléments formels sont à prendre en compte pour bien comprendre l'organisation de cette section. En termes d'occurrence, la présentation des résultats est articulée autour d'une division de ceux-ci en trois catégories. Celles-ci sont organisées comme suit : 1) au-dessus de 15 % d'apparition, cela signifie que le principe ou la proposition apparaît 'souvent' dans les publications de l'ONG citée ; 2) entre 5 et 15% d'apparition, cela signifie que le principe ou la proposition revient 'parfois' ; et 3) et en dessous de 5%, cela veut dire que le principe ou la proposition revient de façon relativement 'marginale'. Ces balises linguistiques permettent, dans le cadre de ce travail, de donner un sens à nos résultats. Au niveau de la présentation, nous analysons, récit par récit, le discours de chaque ONG. Ensuite, une synthèse compile et compare les résultats des deux ONGs.

4.1 Croissance verte

4.1.1 IEW

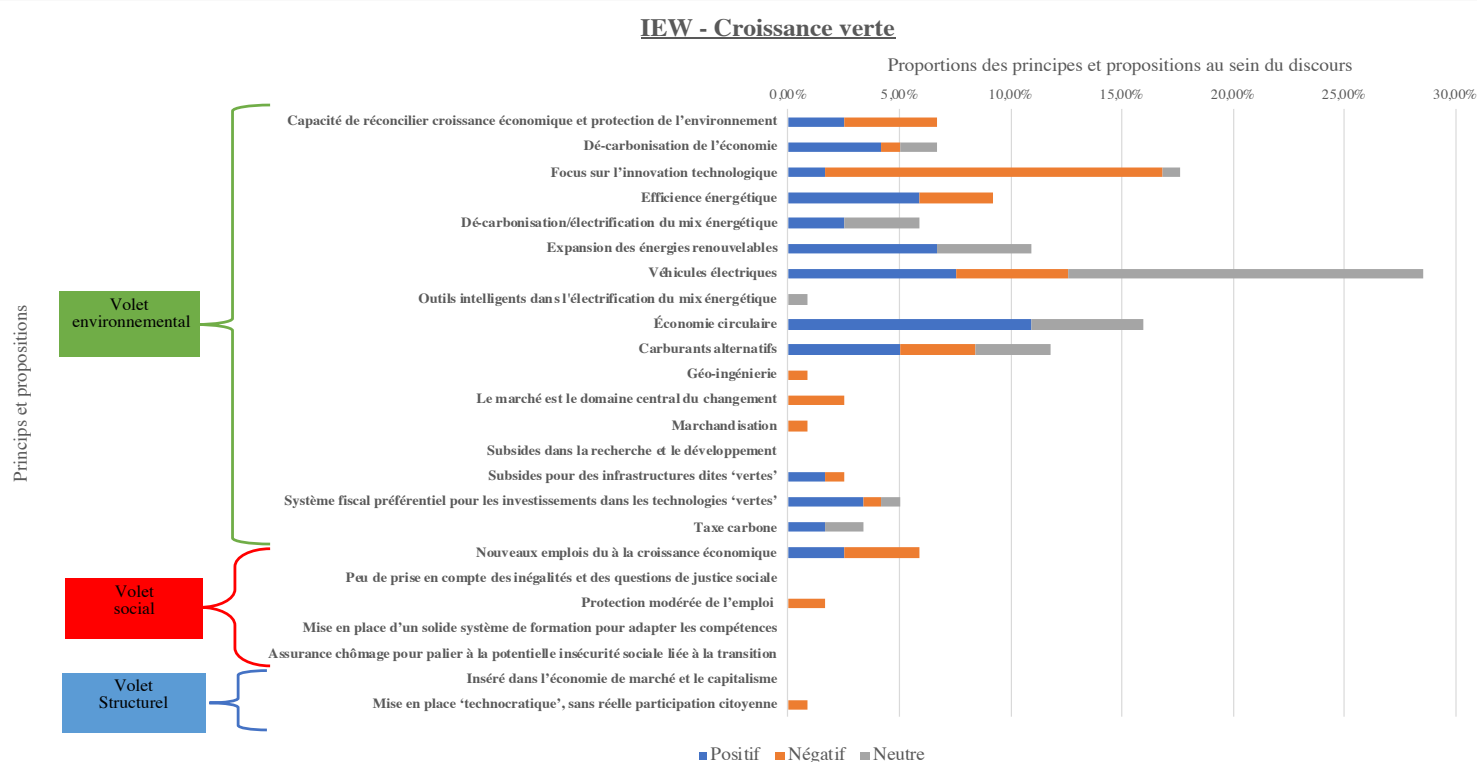


Figure 1.a : graphique représentant les résultats d'Inter-Environnement Wallonie (IEW) concernant les principes et propositions du récit de la Croissance verte.

²⁶ Sur la séquence temporelle sélectionnée.

Au niveau des principes majeurs et des moyens envisagés au niveau environnemental, les sujets qui reviennent le plus souvent sont de loin : les véhicules électriques (28,5%), le focus sur l'innovation technologique (17,6%), ou encore l'économie circulaire (15,9%). Suivent ensuite les sujets qui reviennent parfois (entre 5 et 15%) : les carburants alternatifs (11,7%), l'expansion des énergies renouvelables (10,9%), l'efficacité énergétique (9,2%), ex aequo, la capacité de réconcilier la croissance économique et protection de l'environnement (6,7%), et la dé-carbonisation de l'économie (6,7%), et finalement la dé-carbonisation/électrification du mix énergétique (5,9%). Finalement certains sujets reviennent de façon anecdotique (moins de 5%) : les outils intelligents ('smart-grid', ...) dans l'électrification du mix énergétique (0,8%) et la géo-ingénierie (0,8%).

L'affinage de ces statistiques permet de souligner certains éléments intéressants. Premièrement, nous allons nous focaliser sur les sujets qui reviennent 'souvent' (plus de 15%). Alors que les véhicules électriques sont présents dans plus d'un quart des publications pertinentes d'IEW, ceux-ci sont présentés 26,5% fois de façon positive, 17,6% fois de façon négative et 55,8% fois de façon neutre. Cette relative variabilité dans les résultats peut néanmoins être partiellement expliquée du fait qu'IEW ne se positionne pas réellement frontalement pour ou contre les véhicules électriques. Cette ONG prône en effet, en parallèle avec d'autres éléments de mobilité, le concept de 'Lisa Car', qui vise « la promotion d'une voiture électrique légère, raisonnablement puissante et rapide, et qui sera un maximum 'partagée' » (IEW, 2021). Il s'agit là d'une différence avec la vision de la voiture électrique prônée au sein de la Croissance verte, qui vise à une électrification sans nuance du parc automobile actuel (Banister et al., 2015). Concernant le focus sur l'innovation technologique (17,6% d'apparition), le positionnement de IEW est plus direct, avec 85,7 % de critiques négatives sur ce point pourtant central de la Croissance verte. Au sujet de l'économie circulaire, ce concept est plutôt décrit positivement (68,4%), sans critiques négatives (31,6% de descriptions neutres).

Deuxièmement, dans le cadre des sujets qui apparaissent 'parfois' (5-15%), on souligne qu'un débat persiste au niveau des carburants alternatifs, avec 42,8 % de descriptions positives, 28,5% de critiques négatives, et 28,5% de descriptions neutres. Cette relative inconsistance peut cependant être expliquée du fait qu'IEW met de la nuance et tend à hiérarchiser la notion large de 'carburants alternatifs', voyant d'un œil relativement positif le développement de l'hydrogène ou du biogaz (en notant néanmoins quelques excès à ne pas atteindre pour ces deux vecteurs énergétiques) (IEW, 2021e ; IEW, 2021f), mais en critiquant les agro-carburants (IEW, 2021g). D'autres thématiques restent également sujet à débat au sein des données d'IEW. C'est le cas notamment de l'efficacité énergétique qui est présentée 63,6 % du temps de façon positive et 36,3% de façon négative, ou encore au niveau de la capacité de réconcilier la croissance économique et protection de l'environnement, qui est un des principes majeurs de la Croissance verte. Cette idée est notamment présentée négativement 62,5% du temps contre 37,5% positivement. Concernant un autre principe majeur qui est la dé-carbonisation de l'économie, celui-ci

est dépeint positivement 62,5% du temps, contre 12,5% négativement (et 25% du temps de façon neutre). Finalement, l'expansion des énergies renouvelables (qui apparaît 10,9% du temps), n'est jamais décrite négativement (62,5% de positif contre 38,4% de façon neutre).

Au niveau des instruments politiques et économiques visant à mettre en place le volet environnemental de la croissance verte, la plupart des propositions et principes apparaissent de façon 'anecdotique' (moins de 5% du temps). C'est le cas par exemple de l'idée selon laquelle le marché est le domaine central du changement (2,5%), postulat qui est entièrement dépeint de façon négative (100% d'avis négatifs) par IEW. La mise en place de subsides pour des infrastructures dites 'vertes' (apparaît 2,5% du temps) est sujet à débat avec 66,7% d'avis négatifs, contre 33,3 % d'avis positifs. Le seul aspect qui apparaît 'parfois' (entre 5 et 15% du temps) est la mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les investissements dans les technologies 'vertes' (apparaît 5% du temps), qui est plutôt dépeint positivement (66,6%) contre 16% de critiques négatives.

Concernant les aspects sociaux et structurels, ceux-ci apparaissent peu au sein des données. On retrouve néanmoins un des principes majeurs de la Croissance verte qui est la création de nouveaux emplois dû à la croissance économique (et redistribution de la richesse via les salaires) (apparaît 5,8% du temps), et qui est sujet à débat avec 42,8 % d'apparitions positives contre 57,1 % de descriptions négatives. Au niveau des apparitions anecdotiques, on notera l'idée de la protection modérée de l'emploi au niveau du droit du travail (pour favoriser la flexibilité), qui apparaît 1,68% de fois, mais qui est entièrement dépeinte négativement par IEW.

Pour résumer, les résultats semblent démontrer que les points clés de la Croissance verte ne rencontrent pas un vif succès au sein d'IEW. En effet, des éléments qui reviennent 'souvent' (véhicules électriques, carburants alternatifs) font l'objet d'un débat, tandis qu'un point majeur de ce récit, tel qu'est le focus sur l'innovation technologique, est présenté quasiment toujours de façon négative. Seules des propositions comme l'économie circulaire ou encore l'expansion des énergies renouvelables, ne reçoivent pas de critiques négatives. De plus, même si ceux-ci sont seulement 'parfois' représentés au sein des données, un débat persiste également au niveau des principes majeurs du volet environnemental de la Croissance verte. En effet, l'idée de la faisabilité du découplage absolu²⁷ est dépeinte assez négativement par IEW, tandis que la dé-carbonisation de l'économie est plutôt décrite positivement. Les instruments politiques et économiques de la Croissance verte sont plutôt délaissés au sein des publications d'IEW, notant tout de même une vision relativement positive autour de la mise en place de subsides pour des infrastructures dites 'vertes', mais critiquant l'idée selon laquelle le marché est le domaine central du changement. Les volets sociaux et structurels de la Croissance verte ne sont guère

²⁷ Capacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement.

plus représentés, avec néanmoins une description majoritairement négative des principes et propositions qui y apparaissent. Dès lors, prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et structurels, il semble, malgré certaines propositions sortant du lot (économie circulaire, expansion des énergies renouvelables, ...), que le récit de la Croissance verte est plutôt critiqué par IEW et que ce dernier n’imprègne pas (ou très peu) le discours d’IEW.

4.1.2 Greenpeace

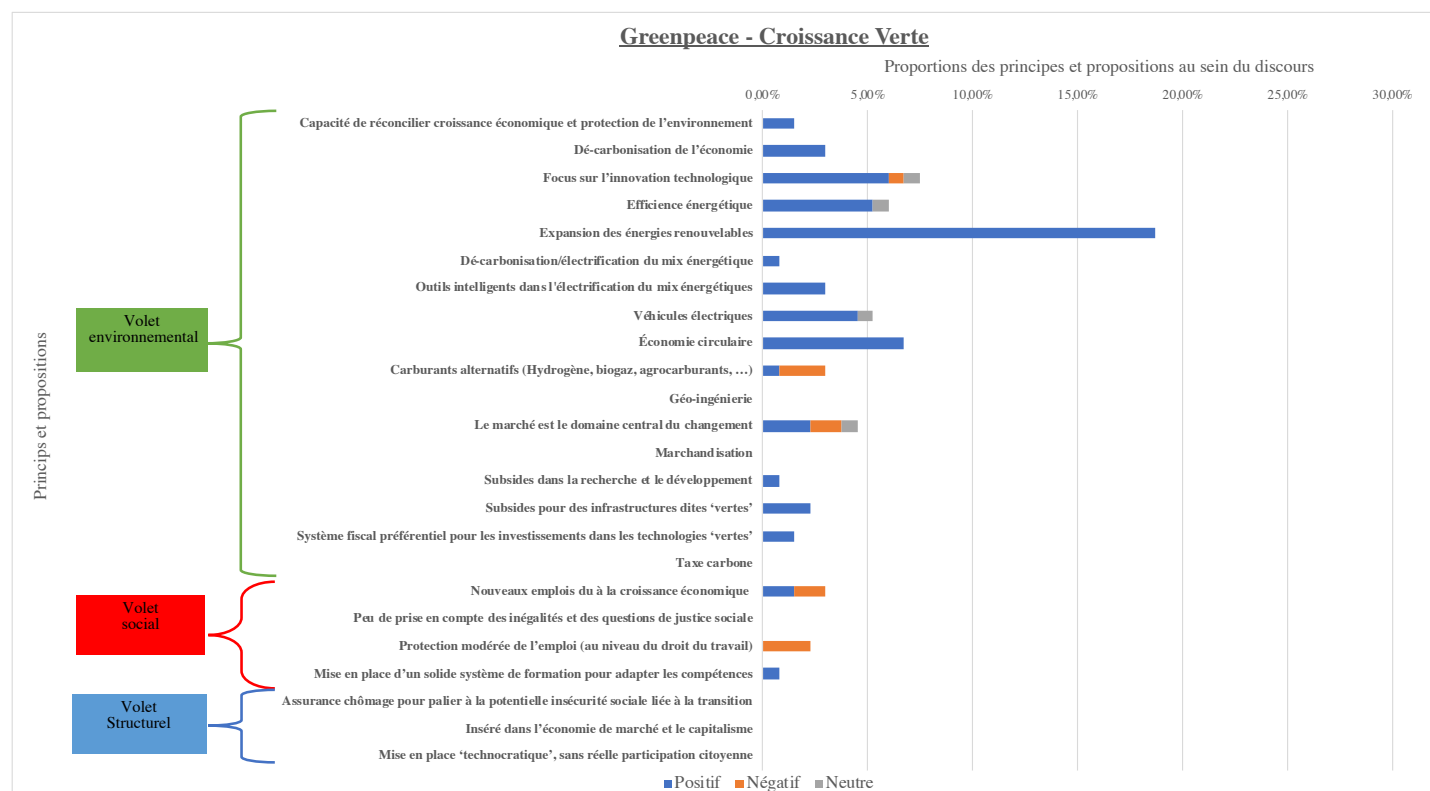


Figure 2.a : graphique représentant les résultats de Greenpeace Belgique concernant les principes et propositions du récit de la Croissance verte.

Concernant l’aspect environnemental de la Croissance verte, le sujet qui revient le plus souvent (au-dessus de 15%) chez Greenpeace Belgique est de loin l’expansion des énergies renouvelables (18,6%). Ensuite, on retrouve 4 éléments entre 5 et 15% : le focus sur l’innovation technologique (7,4%), l’économie circulaire (6,7%), l’efficacité énergétique (5,9%) et les véhicules électriques (5,2%). De façon plus anecdotique (en dessous de 5% d’apparition), on distingue à ex aequo (2,9%), la dé-carbonisation de l’énergie, les outils intelligents dans l’électrification du mix-électrique ou encore les carburants alternatifs. Vient ensuite le découplage absolu à 1,49%.

L’affinage de ces chiffres montre que ces éléments, bien que relativement peu présents dans le discours de Greenpeace Belgique, sont néanmoins présentés quasiment entièrement de manière positive. Par exemple, l’expansion des énergies renouvelables et l’économie circulaire sont dépeintes chaque fois de façon positive (100%), tandis que l’efficacité énergétique (87,5%), les véhicules électriques (85,71%),

ou encore le focus sur l'innovation technologique (80%), suivent la même tendance. Bien que présents de façon relativement anecdotique, la question des carburants alternatifs est la seule source de critiques négatives provenant de Greenpeace Belgique sur les moyens environnementaux de la Croissance verte. En effet, ce sujet est décrit 75% du temps de façon négative, avec notamment des critiques sur le recourt aux e-carburants dans le domaine aérien (Greenpeace Belgique, 2021e), sur les agro-carburants (Greenpeace Belgique, 2021f) et le biogaz (Greenpeace Belgique, 2021g).

Au niveau des instruments politiques et économiques de la Croissance verte, ceux-ci reviennent peu dans le discours de Greenpeace Belgique. Le seul aspect qui ressort relativement, restant néanmoins en dessous de la barre de 5%, est la vision du marché comme domaine central du changement. Ensuite, de façon plus anecdotique encore, on retrouve l'augmentation des subsides pour les infrastructures 'vertes' (2,2%) et la mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les technologies 'vertes' (1,5%). Au niveau de l'affinage de ces statistiques, on retrouve un débat concernant la vision du marché comme force de changement. En effet, ce thème est présenté 50% du temps de manière positive, contre 33,3% de façon négative (et 16,7% de façon neutre). Ces données s'expliquent de par une certaine description positive de Greenpeace Belgique vis-à-vis du marché de l'énergie, concernant notamment des choix et investissements menés par des acteurs privés (Greenpeace Belgique, 2020b ; Greenpeace Belgique, 2020c). Néanmoins, le rôle des entreprises privées et du marché, qui ne parvient pas à se réguler de lui-même, est également présenté de façon négative 1/3 du temps, notamment au niveau de la déforestation (Greenpeace Belgique, 2021h) ou du transport aérien (Greenpeace Belgique, 2020d). L'augmentation des subsides pour les infrastructures 'vertes', et la mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les 'technologies vertes' sont quant à elles dépeintes entièrement de façon positive.

Les thématiques et propositions de la Croissance verte au niveau social et structurel sont peu présentes dans le discours de Greenpeace Belgique. Seules apparaissent : la création de nouveaux emplois dû à la croissance économique (2,9%), la protection modérée de l'emploi (2,2%) et, encore plus marginalement, la mise en place de système de formation pour adapter les compétences (0,75%). Concernant l'affinage de ces résultats, la question de la croissance économique comme pourvoyeuse directe d'emplois est débattue par Greenpeace Belgique (50% de description positive et de description négative). En effet, la transformation du modèle productif vers une économie dé-carbonée est perçue comme « *une opportunité à saisir* » pour la compétitivité et pour l'emploi (Greenpeace, 2020e ; Greenpeace, 2021i), notamment via des nouveaux marchés plus ancrés au niveau des territoires (Greenpeace, 2021i). Néanmoins, d'autres publications critiquent l'idée selon laquelle la croissance économique (de certains secteurs) seraient, de facto, créatrice ou protectrice de l'emploi (Greenpeace, 2020f) ou du moins d'emplois de qualité (Greenpeace, 2020g). Au niveau de la protection modérée de l'emploi (visant à plus de flexibilité des travailleurs) promue par le récit de la Croissance verte, le discours de Greenpeace Belgique est plus

catégorique, et dépeint à chaque fois (100% du temps) négativement cet aspect, tout en prônant un droit du travail renforcé (Greenpeace Belgique, 2020h).

Pour résumer, Greenpeace Belgique est plutôt en accord avec le volet environnemental de la Croissance verte, et plus particulièrement, au niveau des principes et moyens à mettre en œuvre. En effet, ces grands axes, bien que peu présents dans les publications (mis à part l'expansion des énergies renouvelables), sont majoritairement décrites positivement par cette organisation (excepté la question des carburants alternatifs). Néanmoins, les instruments politiques et économiques de la Croissance verte, visant à atteindre des objectifs environnementaux, sont plutôt peu sollicités par Greenpeace Belgique. C'est le même constat qui prédomine concernant le volet social avec des propositions politiques comme la protection du travail, ou encore la vision de la croissance comme créatrice d'emplois, qui sont questionnées par cette ONG. En conclusion, bien que les principes et moyens environnementaux de la Croissance verte soient relativement compatibles avec le discours de Greenpeace Belgique, les autres aspects tels que les instruments politico-économiques ou encore le volet social rentrent peu en concordance avec l'approche de cette organisation.

4.2 Green New Deal

4.2.1 IEW

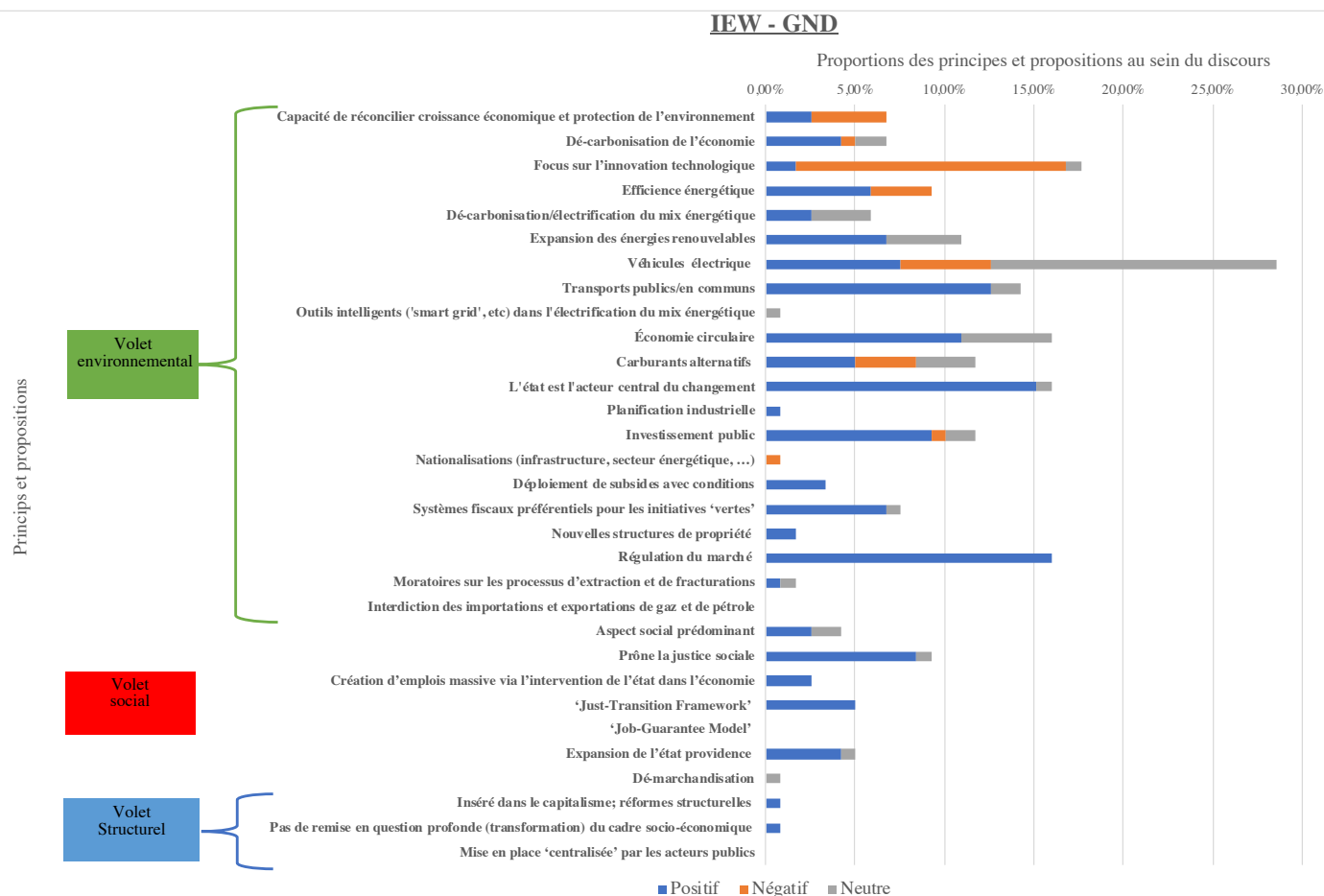


Figure 3.a : graphique représentant les résultats d'Inter-Environnement Wallonie (IEW) concernant les principes et propositions du récit du Green New Deal.

Concernant l'aspect environnemental du Green New Deal, celui-ci est similaire à celui de la Croissance verte au niveau des principes majeurs et des moyens à mettre en place. Le seul élément qui diffère concerne la promotion des transports publics (investissements dans le rail, etc.) qui est un point important du GND. Pour refaire l'inventaire et en ajoutant ce dernier élément, on retrouve : les véhicules électriques (28,5%), le focus sur l'innovation technologique (17,6%) ou encore l'économie circulaire (15,9%). Suivent ensuite les sujets qui reviennent parfois (entre 5 et 15%) : les transports publics (14,3%), les carburants alternatifs (11,7%), l'expansion des énergies renouvelables (10,9%), l'efficience énergétique (9,2%), ex aequo, la capacité de réconcilier la croissance économique et protection de l'environnement (6,7%), et la dé-carbonisation de l'économie (6,7%), puis finalement la dé-carbonisation/électrification du mix énergétique (5,9%). Finalement certains sujets reviennent de façon anecdotique (moins de 5%) : les outils intelligents ('smart-grid', ...) dans l'électrification du mix énergétique (0,8%) et la géo-ingénierie (0,8%).

L'affinage de la majeure partie de ces résultats ayant été effectué pour la Croissance verte²⁸, nous allons simplement effectuer un bref rappel de ceux-ci, tout en y agglomérant le détail de la vision d'IEW concernant les transports publics. Certains aspects qui reviennent 'souvent' (véhicules électriques, carburants alternatifs) sont sujets à débat, tandis qu'un point majeur de l'aspect environnemental du Green New Deal, tel qu'est le focus sur l'innovation technologique, est présenté quasiment entièrement de façon négative. Seules des propositions comme l'économie circulaire ou encore l'expansion des énergies renouvelables, reçoivent un traitement globalement positif par IEW. Concernant les transports publics (investissements ferroviaires, etc.), ceux-ci sont également décrits de façon très positive par cette organisation (88,2% d'apparition positive). Un débat persiste néanmoins au sujet des principes majeurs du volet environnemental du Green New Deal. En effet, l'idée de la faisabilité du découplage absolu²⁹ est dépeinte relativement négativement par IEW, tandis que la dé-carbonisation de l'économie est plutôt décrite positivement.

Les instruments politiques et économiques liés au volet environnemental du Green New Deal diffèrent cependant significativement de ceux promus au sein de la Croissance verte. Au niveau de l'occurrence de ces propositions et principes au sein du discours d'IEW, on retrouve 'souvent' (au-dessus de 15%), ex aequo, l'idée que l'état est l'acteur central du changement (15,9%) et la régulation du marché (par ex : sur les caractéristiques des produits, sur les émissions de GES, etc.) (15,9%). Ensuite, concernant les éléments qui reviennent 'parfois' (5-15%), on distingue les investissements publics (11,7%), et la mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les initiatives 'vertes' (7,5%). Plus marginalement (moins de 5% d'apparition), on retrouve la facilitation de nouvelles structures de propriété (ex : coopératives, partenariats publics-privés, etc.) (1,6%), le(s) moratoire(s) sur des processus de fracturation et/ou d'extraction (1,6%), la planification industrielle (0,8%) et les nationalisations dans des secteurs clés (infrastructures, énergies, etc.) (0,8%). L'idée de 'Job-Guarantee Model' ne revient pas dans le discours de cette organisation. L'affinage de ces résultats est assez clair et unidirectionnel. En effet, IEW dépeint positivement quasiment tous ces éléments, passant par exemple de 94,7% de description positive concernant la vision de l'état comme acteur central du changement, à 100% de vision positive sur la régulation du marché, ou encore à 78,5% au sujet des investissements publics. Seule la nationalisation de secteurs-clés, qui apparaît de façon très anecdotique, est dépeinte négativement. Il y a donc un certain plébiscite global au sein d'IEW autour des instruments économiques et politiques du volet environnemental du GND.

Au niveau de l'aspect social du Green New Deal, on retrouve 'parfois' (5-15% d'apparition) trois éléments que sont : le principe de prôner la justice sociale (9,2%), 'the just transition framework' (5%)

²⁸ Voir point 4.1.1

²⁹ Capacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement

et l'expansion de l'état providence (5%). Plus marginalement, le principe de considérer l'aspect social comme prédominant (s'attaque aux inégalités structurelles, à la réduction de la pauvreté et du chômage, et à l'érosion de l'état providence), est dépeint 4,2% du temps, et la création massive d'emplois via l'intervention de l'état dans l'économie est également présente 2,5% du temps. L'affinage de ces résultats montre également qu'IEW décrit positivement les principes majeurs et instruments politiques/économique liés au volet social du Green New Deal. Concernant le volet structurel du GND, ces principes ne sont présents que très marginalement dans le discours d'IEW.

Pour résumer, IEW est assez partagée sur le volet environnemental du Green New Deal. En effet, comme c'est également le cas pour la Croissance verte, IEW porte une posture critique sur des points majeurs comme le focus sur l'innovation technologique, ou encore, même-si son occurrence est moindre, sur la faisabilité du découplage absolu. De plus, certains points importants du récit du GND comme les véhicules électriques et les carburants alternatifs sont sujets à débats au sein d'IEW. Néanmoins, d'autres points comme l'expansion des énergies renouvelables, l'économie circulaire, ou encore la promotion des transports publics sont mis en avant par cette organisation. Au niveau des instruments politiques et économiques visant à mettre en place le volet environnemental du GND, IEW a une position plus claire. En effet, la grande majorité de ces éléments sont décrits positivement, et des points centraux comme la vision de l'état comme acteur central du changement, la régulation du marché, ou encore les investissements publics apparaissent fréquemment. Concernant le volet social, la vision d'IEW par rapport aux principes et instruments du GND est entièrement positive, même si ces points apparaissent moins dans les données comparées au volet environnemental. En conclusion, nous pouvons noter que, malgré une critique partielle des principes et moyens du GND visant à une soutenabilité environnementale, IEW partage une vision relativement commune à ce récit concernant les instruments politiques et économiques à mettre en place pour atteindre cet objectif. De plus, et même si ces éléments sont moins prégnants dans le discours d'IEW, cette organisation est également globalement en accord avec les grandes lignes sociales de cette approche.

4.2.2 Greenpeace

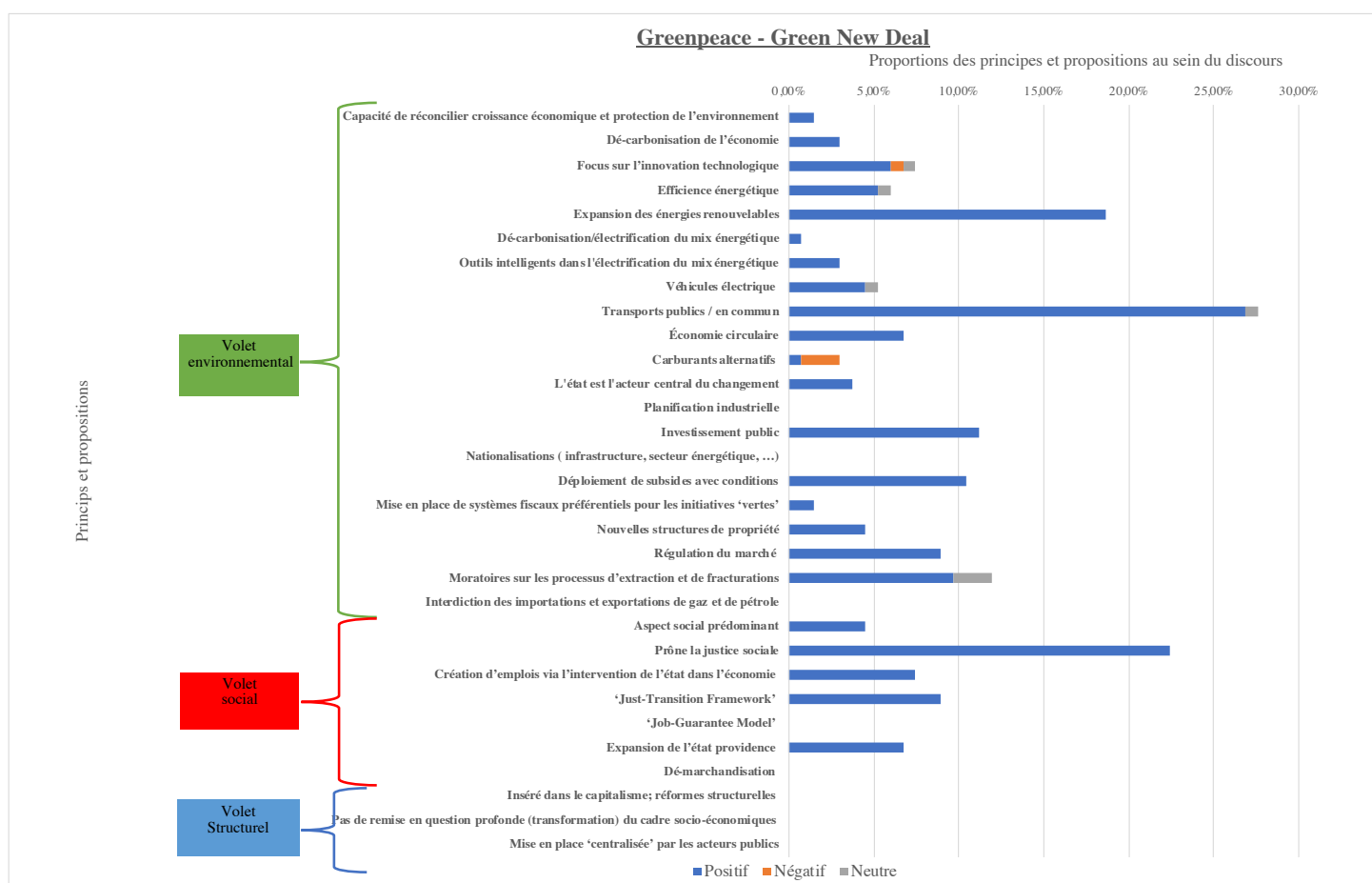


Figure 4.a : graphique représentant les résultats de Greenpeace Belgique concernant les principes et propositions du récit du Green New Deal.

Au niveau de l'aspect environnemental du Green New Deal, le sujet qui revient le plus souvent (au-dessus de 15%) chez Greenpeace Belgique est de loin la question des transports publics (27,6%), qui est présente dans plus d'un quart des publications de l'ONG, et l'expansion des énergies renouvelables (18,6%). Ensuite, on retrouve 4 éléments entre 5 et 15% : le focus sur l'innovation technologique (7,5%), l'économie circulaire (6,7%), l'efficacité énergétique (5,9%) et les véhicules électriques (5,2%). De façon plus anecdotique (en dessous de 5% d'apparition), on distingue, ex aequo (2,9%), la dé-carbonisation de l'énergie, les outils intelligents dans l'électrification du mix-électrique ou encore les carburants alternatifs. Vient ensuite le découplage absolu à 1,49%.

L'affinage de ces chiffres montre que ces éléments, bien que relativement peu présents dans le discours de Greenpeace Belgique, sont néanmoins présentés quasiment entièrement de manière positive. C'est par exemple le cas pour le sujet des transports publics (investissements dans le rail, etc.) qui revient de façon importante dans le chef de Greenpeace Belgique et qui est encouragé à 97,3% du temps. D'autres éléments comme l'expansion des énergies renouvelables et l'économie circulaire sont dépeintes chaque

fois de façon positive (100%), tandis que l'efficacité énergétique (87,5%), les véhicules électriques (85,71%) ou encore le focus sur l'innovation technologique (80%), suivent la même tendance. Bien que présents de façon relativement anecdotique, la question des carburants alternatifs est la seule source de critiques négatives de provenance de Greenpeace Belgique sur les moyens environnementaux de la Green New Deal. En effet, ce sujet est décrit 75% du temps de façon négative, avec notamment des critiques sur le recours aux e-carburants dans le domaine aérien (Greenpeace Belgique, 2021e), sur les agro-carburants (Greenpeace Belgique, 2021f) et le biogaz (Greenpeace Belgique, 2021g).

Concernant le volet économique et politique du volet environnemental, quatre propositions sont présentes 'parfois' (5-15% d'apparitions) dans le discours de Greenpeace Belgique. C'est le cas du moratoire sur les processus d'extraction et de fracturation (11,9%)³⁰, des investissements publics (11,9%), du déploiement de subsides avec conditions (10,4%), et la régulation du marché (8,9%). Plus marginalement (en dessous de 5% d'apparition), on retrouve la facilitation de nouvelles structures de propriétés (coopératives, partenariat public-privé, etc.) (4,5%), l'idée que l'état est l'acteur central du changement (3,7%), et, encore plus marginalement, la mise en place de systèmes fiscaux préférentiels pour les initiatives 'vertes' (1,5%). Néanmoins, plusieurs éléments ne reviennent pas du tout dans le discours de cette ONG, c'est le cas notamment de la nationalisation de secteurs-clés (énergies, infrastructures, etc.), la planification industrielle ou l'interdiction de l'importation de gaz et de pétrole. Au niveau de l'affinage des résultats, les principes et propositions qui apparaissent dans les publications de Greenpeace Belgique sont toujours mis en avant positivement, et ne connaissent pas de critiques négatives.

Au sujet du pilier social, la notion de justice sociale revient de façon significative dans le discours de Greenpeace Belgique, en étant présente dans quasiment un quart des publications (22,9%). Ensuite, on retrouve 3 propositions qui reviennent 'parfois' dans le discours de cette ONG (5-15%) : la 'just-transition framework' (8,9%), la création d'emplois via l'intervention de l'état dans l'économie (emplois publics, subsides conditionnés avec de l'emploi créé, etc.) (7,5%), et l'expansion de l'état providence (6,7%). Plus marginalement (moins de 5% d'apparitions), revient l'idée de l'aspect social prédominant (s'attaquer aux inégalités structurelles, à la réduction de la pauvreté et au chômage) (4,5%). Certains éléments, comme l'idée de 'job-guarantee model' ou de dé-marchandisation (sur toute une série de services de base) ne reviennent pas dans le discours de cette organisation. Concernant l'affinage des résultats, les propositions qui apparaissent dans le discours de Greenpeace Belgique sont toujours formulées de façon positive.

³⁰ Il est néanmoins important de souligner qu'un certain biais peut exister par rapport à cette statistique concernant les processus d'extraction et de fracturation. En effet, la période analysée a fait l'objet d'une intense campagne de Greenpeace contre le forage en eaux profondes (Greenpeace Belgique, 2021j). Nombres de publications analysées (13 en tout sur la période donnée) abordent cette technique spécifique. La statistique de 11,9% d'apparition ne porte donc pas sur la totalité des processus de fracturation et d'extraction.

Pour résumer, Greenpeace Belgique est plutôt en accord avec le volet environnemental du Green New Deal. On retrouve certains éléments comme le développement des transports publics ou encore l'expansion des énergies renouvelables qui reviennent fréquemment. D'autres aspects, relativement symboliques du volet environnemental du GND (focus sur l'innovation technologique, efficacité énergétique, économie circulaire), reviennent 'parfois' mais présentés toujours de façon favorable par cette ONG. Concernant les instruments politiques et économiques du volet environnemental, Greenpeace Belgique évoque, positivement et de façon relativement récurrente, plusieurs propositions importantes de ce récit, plaçant au centre l'action de l'état (investissements publics, régulations du marché, ...). Néanmoins, certains points plus radicaux du Green New Deal (nationalisation dans des secteurs-clés, planification industrielle, ...) ne reviennent pas dans le discours de Greenpeace Belgique. Au niveau social, le principe majeur du Green New Deal qu'est la justice sociale revient de façon significative. D'autres éléments de ce volet sont également présents mais de façon plus discrète. En conclusion, il semble que Greenpeace Belgique soit plutôt en accord avec les grandes lignes environnementales et sociales du Green New Deal. En effet, malgré le fait que certains points reviennent relativement peu ou pas dans son discours, Greenpeace Belgique partage plusieurs éléments et principes majeurs de ce récit.

4.3 Décroissance

4.3.1 IEW

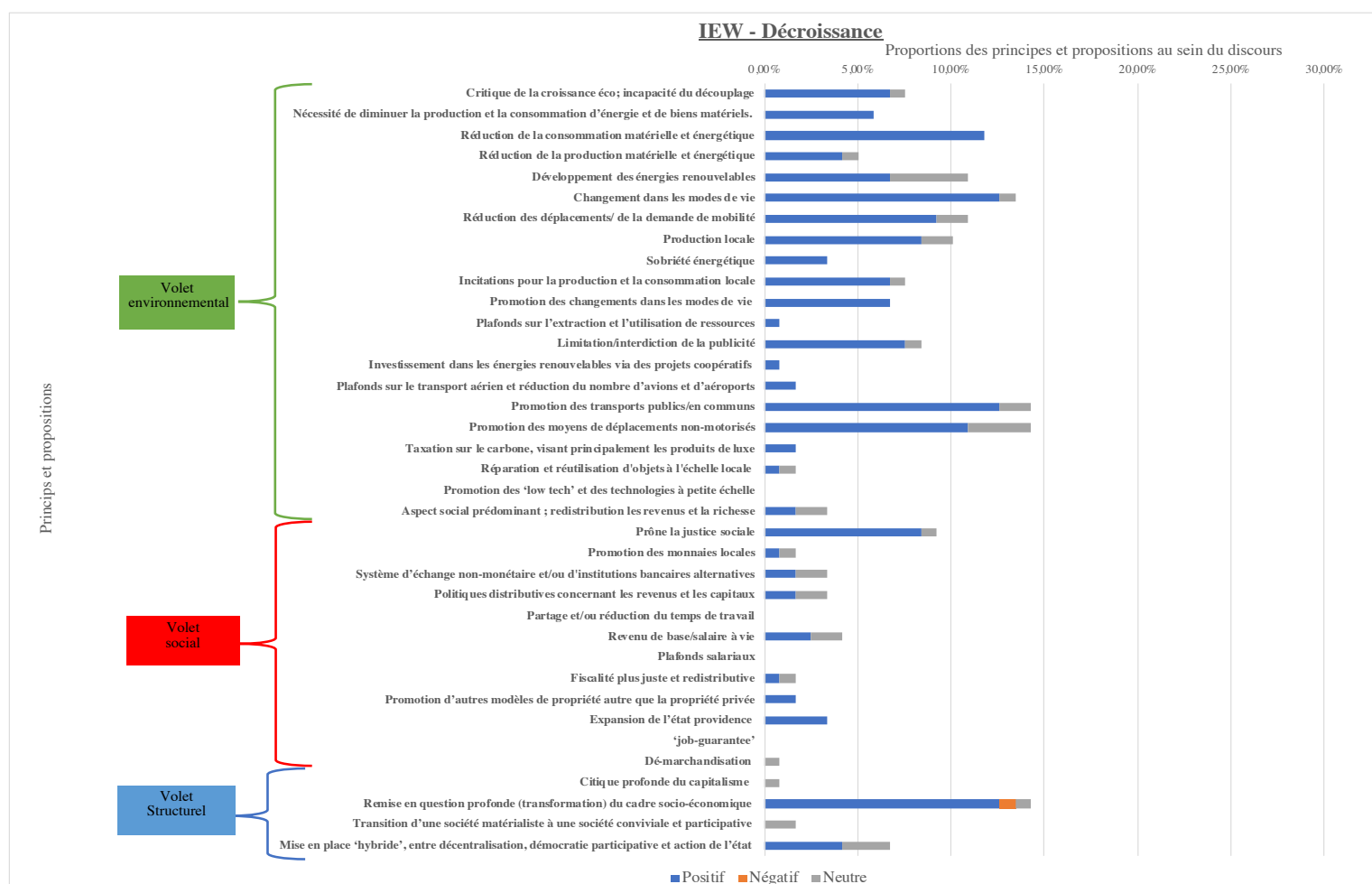


Figure 5.a : graphique représentant les résultats d'Inter-Environnement Wallonie (IEW) concernant les principes et propositions du récit du Décroissance

Concernant le volet environnemental de la Décroissance, et plus particulièrement au niveau des principes majeurs et des moyens à mettre en œuvre, on ne retrouve pas dans le discours d'IEW d'éléments qui reviennent 'souvent' (plus de 15% d'apparition). Cependant, de nombreux aspects sont présents 'parfois' (5-15% d'apparition). On retrouve les changements dans les modes de vie (13,45%), la réduction de la consommation matérielle (11,7%), le développement des énergies renouvelables (10,9%), la réduction de la demande de mobilité (10,9%), la production locale (10 %), l'incapacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement (7,5%), la nécessité de diminuer de façon planifiée la production et la consommation d'énergie et de biens matériels (5,8%), et la réduction de la production matérielle et énergétique (5%). Plus marginalement (moins de 5%), on retrouve la sobriété énergétique (3,4%).

L'affinage de ces résultats permet de saisir le relatif plébiscite dont font preuve ces aspects précités au sein d'IEW. En effet, même si ceux-ci ne se retrouvent pas 'souvent' (plus de 15% d'apparition) dans le discours de cette ONG, ceux-ci ne sont jamais présentés négativement. Leur taux d'avis positifs

fluctue³¹ néanmoins entre 100% (réduction de la consommation matérielle et énergétique, nécessité de diminuer de façon planifiée la production et la consommation d'énergie et de biens matériels, sobriété énergétique), 93,7% (changement dans les modes de vie), 88,9% (incapacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement/mythe du découplage), 84,6% (réduction des déplacements/de la demande de mobilité), 83,3% (réduction de la production matérielle et énergétique, production locale) jusqu'à 61,5 % (développement des énergies renouvelables). IEW semble donc en accord avec les principes majeurs du volet environnemental de la Décroissance, comme la nécessité de réduire la consommation et la production ou encore sur le mythe du découplage absolu. Certains moyens qui apparaissent le plus au sein du discours d'IEW, comme la réduction de la consommation matérielle et énergétique ou encore les changements dans les modes de vie, vont donc également dans cette même direction.

Au niveau des instruments politiques et économiques de la Décroissance, le discours d'IEW semble légèrement moins présent. Néanmoins, deux points importants sur la mobilité, que sont la promotion des transports publics et la promotion des moyens de déplacement non-motorisés, atteignent quasiment la barre des 15% d'apparition (14,2%). On retrouve ensuite, plus faiblement, la limitation/interdiction de la publicité (8,4%), les incitations pour la production et la consommation locale (7,5%) et la promotion des changements dans les modes de vie (6,7%). Plusieurs autres points apparaissent de façon relativement anecdotique (moins de 5% d'apparition). C'est le cas par exemple de la mise en place de plafonds sur le transport aérien et la réduction planifiée du nombre d'avions et d'aéroports, de la taxation sur le carbone (visant principalement les produits de luxe) ou de la réparation et réutilisation d'objets à l'échelle locale, qui sont tous présents à hauteur de 1,7% d'apparition. D'autres éléments ressortent encore plus marginalement comme les investissements dans les énergies renouvelables via des projets coopératifs ('community-based', etc) ou encore la mise en place de plafonds sur l'extraction et l'utilisation de ressources (tous deux à 0,8%). Néanmoins, malgré une certaine amplitude au niveau de l'occurrence de ces instruments politiques et économiques, ceux-ci ne reçoivent pas de critiques négatives, et sont majoritairement présentés de façon positive.

Concernant le volet social de la Décroissance, ses principes et propositions sont relativement peu représentés au sein du discours d'IEW. Seul apparaît 'parfois' (entre 5-15%) le fait de prôner la justice sociale 9,2%. Plus marginalement, on retrouve à 4,2% l'idée du revenu de base/salaire à vie. Ensuite suivent ex aequo à 3,4% le principe de voir l'aspect social comme prédominant (redistribution de la richesse, changements structurels), la mise en place de systèmes d'échanges non-monétaires et/ou la création d'institutions bancaires alternatives, l'expansion de l'état providence et la mise en place de politiques distributives concernant les revenus et les capitaux. De façon encore plus anecdotique (1,7%),

³¹ Les pourcentages restants étant des description 'neutre'.

on retrouve les monnaies locales ou la mise en place de modèles de propriété autres que la propriété privée. Plusieurs éléments comme la diminution du temps de travail ou encore la mise en place de plafonds salariaux n'apparaissent cependant pas dans le discours d'IEW. Au niveau de l'affinage, tous ces points ne sont jamais critiqués négativement par IEW, la majorité de ceux-ci étant présentés positivement.

Concernant l'aspect structurel, les principes de la Décroissance sont plus présents dans le discours d'IEW que pour les autres récits. En effet, on retrouve 14,2 % d'apparition pour la remise en question profonde (transformation) du cadre socio-économique (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type consumériste). Ensuite, la notion de mise en place 'hybride', entre décentralisation, démocratie participative et action de l'état, apparaît 6,7% du temps. Beaucoup plus marginalement, on retrouve l'idée d'une transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative (nouvelles institutions, etc.) (1,7%) et la critique profonde du capitalisme (0,8%). Tous ces points apparaissent relativement positivement. C'est en l'occurrence le cas pour la remise en question profonde du cadre socio-économique qui apparaît positivement 88,2% du temps, tandis que la mise en place 'hybride' est formulée 62,5% positivement (mais jamais négativement). Néanmoins, l'idée d'une transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative, et la critique profonde du capitalisme sont toujours présentées de façon neutre (jamais positivement ou négativement).

Pour résumer, il semble que le volet environnemental de la Décroissance est plutôt plébiscité par IEW. En effet, même si ces propositions et principes ne reviennent pas 'souvent' dans son discours, un spectre assez large de propositions de la Décroissance apparaît 'parfois' (entre 5 et 15%) et est toujours présenté positivement. De plus, les concepts centraux de la Décroissance, que sont l'impossibilité du découplage et la nécessité de réduire de façon planifiée la consommation et la production, sont également présents et formulés de manière positive au sein du discours d'IEW. Concernant les instruments politiques et économiques visant à mettre en place ce volet environnemental, on retrouve une certaine amplitude, entre plusieurs aspects présents relativement fréquemment (par exemple : sur la vision de la mobilité, limitation/interdiction de la publicité, incitation pour la production et la consommation locale...), et d'autres éléments qui apparaissent peu dans le discours de cette ONG (mise en place de plafonds sur le transport aérien, taxation sur le carbone visant principalement les produits de luxe, ...). Au niveau de l'aspect social, mis à part la notion de justice sociale, celui-ci revient assez peu dans le discours d'IEW. Néanmoins, de nombreuses propositions politiques et économiques, sont tout de même présentées au sein des publications et sont majoritairement dépeintes positivement. Concernant le volet structurel, IEW est assez direct, en prônant l'idée de remise en question profonde du système socio-économique actuel et en étant plutôt favorable à la démocratie participative. En conclusion, les résultats tendent à démontrer que le discours d'IEW est plutôt compatible avec les différents positionnements de la Décroissance. En effet, même si les constituants de ce récit ne reviennent pas souvent au sein des

publications d'IEW, un nombre assez important de principes majeurs et de propositions de la Décroissance, que cela soit sur le plan social, structurel, et surtout sur le plan environnemental, sont tout de même présents et formulés positivement au sein du discours d'IEW.

4.3.2 Greenpeace

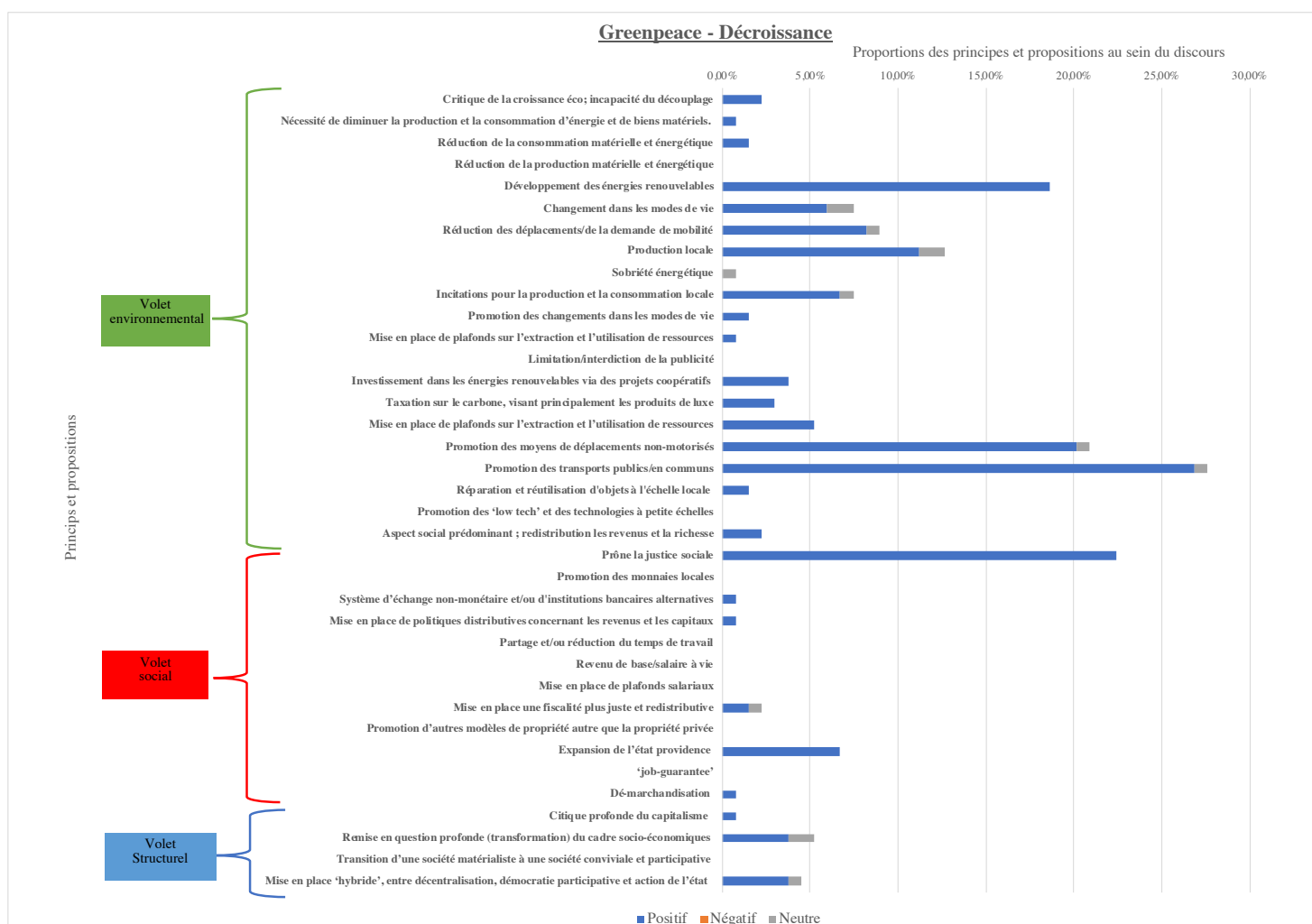


Figure 6.a : graphique représentant les résultats de Greenpeace Belgique concernant les principes et propositions du récit du Décroissance

Concernant le pilier environnemental de la Décroissance, le sujet qui revient le plus souvent (au-dessus de 15% d'apparition) dans le chef de Greenpeace Belgique est le développement des énergies renouvelables (18,6%). Ensuite, on retrouve 'parfois' (entre 5 et 15%) : la production locale (12,7%), la réduction des déplacements/demandes de mobilité (8,9%) et les changements dans les modes de vie (7,5%). Beaucoup plus marginalement, on retrouve des principes et propositions majeures de la Décroissance tels que l'incapacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement (2,2%), la réduction de la consommation matérielle et énergétique (1,5%), la sobriété énergétique (0,7%) et la nécessité de diminuer de façon planifiée la production et la consommation d'énergie et de biens matériels (0,7%). L'affinage de ces résultats semble démontrer que Greenpeace

Belgique est favorable à toutes ces propositions. En effet, aucune critique négative n'a été décelée dans la formulation de ces éléments.

Au niveau des instruments politiques et économiques du volet environnemental, on retrouve de façon significative les questions de mobilité au sein du discours de Greenpeace Belgique. En effet, la promotion des transports publics (investissements dans le rail, etc.) apparaît 27,6 % du temps, et la promotion des moyens de transport motorisés atteint 20,9% d'apparition. Ces deux éléments semblent sortir du lot, tandis que deux autres propositions apparaissent 'parfois' (5-15% d'apparitions). À ce sujet, on retrouve les incitations pour la production et la consommation locale (7,5%), et la mise en place de plafonds concernant le trafic aérien et la réduction planifiée du nombre d'avions et d'aéroports (5,2%). À une échelle plus anecdotique (moins de 5% d'apparition), Greenpeace Belgique aborde plusieurs propositions comme le sujet des investissements dans les énergies renouvelables via des projets coopératifs ('community based') (3,7%), la taxation sur le carbone (visant principalement les produits de luxe) (2,9%), la réparation et réutilisation d'objets à l'échelle locale (1,5%), la promotion de changements dans les modes de vie (1,5%) et la mise en place de plafonds sur l'extraction et l'utilisation des ressources (0,7%). Néanmoins, des sujets comme la limitation/interdiction de la publicité ou encore la promotion des « low-tech », ne reviennent pas dans le discours de Greenpeace Belgique. Concernant l'affinage de ces résultats, ceux-ci sont toujours dépeints positivement par cette organisation.

Au sujet du volet social de la Décroissance, la question de la justice sociale se détache significativement et est présente 22,4% du temps dans les publications de cette organisation. Seuls suivent plus loin, l'expansion de l'état providence (6,7%), la mise en place d'une fiscalité plus juste et plus redistributive (2,2%), la mise en place de politiques distributives concernant les revenus et les capitaux (0,7%), la mise en place de systèmes d'échange monétaire et/ou d'institutions bancaires alternatives (0,7%) et la dé-marchandisation (sur toute une série de services de base) (0,7%). Cependant, on ne trouve pas de trace, au sein des publications de Greenpeace Belgique de mesures relativement symboliques du volet social de la Décroissance tels que le revenu de base/salaire à vie, la diminution du temps de travail, la 'job-guarantee' ou encore la mise en place de plafonds salariaux. Les points abordés sont néanmoins toujours formulés de façon positive par Greenpeace Belgique. Au niveau structurel, on retrouve, de façon relativement discrète, la notion de remise en question profonde du cadre socio-économique (5,2%) et de mise en place 'hybride' (entre décentralisation, démocratie participative et action de l'état) (4,5%). Ces éléments sont majoritairement formulés positivement.

En résumé, concernant le volet environnemental de la Décroissance, nous pouvons dire que Greenpeace Belgique ne place pas au cœur de son discours l'épicentre substantiel de ce récit qu'est la réduction planifiée de la consommation et de la production d'énergie et de biens matériels, ou encore la notion d'impossibilité du découplage absolu. On retrouve néanmoins, de façon plus marquée, des propositions

sectorielles (telle que la réduction de la demande de mobilité/des déplacements motorisés) ou encore des éléments (comme l'expansion des énergies renouvelables) qui, au sein de ce récit, sont relativement subordonnés à l'aspect central qu'est la réduction de la production et de la consommation. Au niveau des instruments politiques et économiques de la Décroissance, mis à part ceux portant sur les questions de mobilité que l'on retrouve 'souvent', ceux-ci reviennent assez peu au sein du discours de Greenpeace Belgique, et plusieurs éléments ne sont pas évoqués. C'est le même constat qui ressort concernant l'aspect social de ce récit. Mis à part la notion de justice sociale qui est présente de façon significative, les autres éléments restent néanmoins discrets (seules les propositions communes avec le Green New Deal étant réellement présentées par Greenpeace Belgique), et plusieurs éléments plutôt symboliques du récit de la Décroissance ne sont pas abordés. Le volet structurel reste également relativement peu évoqué par Greenpeace Belgique, certains points apparaissent néanmoins de façon assez discrète. Cependant, il est important de souligner que cette ONG ne déploie pas de critiques des propositions et principes de la Décroissance. En conclusion, malgré le fait que plusieurs grands éléments de la Décroissance soient plébiscités par Greenpeace Belgique (justice sociale, aspect mobilité, production locale, ...), les principes environnementaux, sociaux, et structurels majeurs de la Décroissance (réduction de la production et de la consommation, réduction de la publicité, réduction du temps de travail, revenu de base/salaire à vie, remise en question profonde du cadre socio-économique, ...) ne sont que peu (ou pas) présents au sein du discours de cette organisation.

4.4. Comparaisons des résultats :

Les résultats semblent démontrer qu'aucune des ONGs analysées, que cela soit Greenpeace Belgique ou IEW, ne plébiscitent pleinement et ouvertement un des récits de soutenabilité socio-environnementale présentés. Néanmoins, des tendances intéressantes et relativement significatives ont été observées. Dès lors, il est intéressant de comparer les deux organisations, mais également de visualiser leurs lignes de clivages et leurs points de convergences. En ce sens, nous allons d'abord aborder une comparaison entre les deux récits que l'on peut cataloguer dans un registre 'pro-croissance' (Croissance verte et Green New Deal). Ensuite, nous établirons une comparaison avec les résultats concernant la Décroissance.

Premièrement, IEW ne semble pas souscrire à la vision environnementale, pro-croissance, de la Croissance verte et du Green New Deal. Même si divers éléments tels que l'économie circulaire, l'expansion des énergies renouvelables ou le développement des transports en commun³² sont formulés positivement par IEW, des principes et moyens majeurs (focus sur innovation technologique, découplage absolu) sont dépeints négativement ou sujets à débat (véhicules électriques, carburants alternatifs). La situation est plus claire dans le cas de Greenpeace Belgique. En effet, malgré le fait que

³² Dans les approches 'pro-croissance' (Croissance verte et GND), cette proposition est exclusivement l'apanage du Green New Deal.

ces éléments soient proportionnellement moins présents dans le discours de cette organisation que dans le chef d'IEW, ceux-ci sont majoritairement présentés positivement³³. Par exemple, on ne retrouve pas de critique sur la question de l'innovation technologique comme salut environnemental, sur l'idée du découplage absolu, ou de débats au sujet des véhicules électriques. En ce sens, il semble que Greenpeace Belgique déploie un discours, comparé à celui d'IEW, davantage compatible avec les approches environnementales 'pro-croissance' que sont la Croissance verte et le Green New Deal.

Deuxièmement, concernant les instruments économiques et politiques visant à mettre en place le volet environnemental, IEW et Greenpeace Belgique semblent ne pas souscrire à l'approche de la Croissance verte. En effet, il existe peu de ces éléments constitutifs qui dépassent un seuil de présence anecdotique au sein du discours de ces deux organisations. De plus, certaines conflictualités sont également soulignées, comme la vision du marché comme domaine central du changement, qui est entièrement dépeinte négativement par IEW, et sujet à débat au sein de Greenpeace Belgique. Il existe donc un potentiel point de convergence entre les deux ONGs concernant le fait que les instruments de la Croissance verte, qui place le marché au centre de son action, ne semble que peu adéquate à la résolution de la crise environnementale. De plus, l'analyse de cet aspect au sein du GND tend à démontrer que IEW et Greenpeace Belgique sont toutes deux plus promptes à souscrire à l'approche de ce récit. En effet, les deux organisations ont en commun la mise en avant d'instruments politiques et économiques tels que l'investissement public ou la régulation du marché. Évidemment, certaines spécificités subsistent, comme IEW qui met clairement en avant le rôle de l'état comme acteur central du changement, ou Greenpeace Belgique qui souligne davantage la nécessité de mettre en place des subsides assortis de conditions. De plus, en termes d'éléments en commun, ces deux organisations semblent toutes deux ne pas adhérer à des points plus avancés de ce récit, tels que la nationalisation de secteurs-clés ou l'idée de planification industrielle. Néanmoins, ces deux ONGs partagent donc l'idée globale, a contrario de la vision de la Croissance verte, qu'une action publique interventionniste et proactive est nécessaire pour s'attaquer à la crise environnementale.

Troisièmement, concernant le volet social, les principes et propositions de la Croissance verte ne semblent pas soutenues par Greenpeace Belgique et IEW. En effet, ceux-ci apparaissent peu dans le discours de ces ONGs. Par exemple, la vision de la croissance économique comme pourvoyeuse directe d'emplois est débattue au sein des deux organisations, tandis que l'idée de la protection modérée de l'emploi (visant à plus de flexibilité des travailleurs) est dépeinte négativement par ces deux entités. A contrario, l'aspect social du Green New Deal semble être promu aussi bien par IEW que par Greenpeace Belgique. C'est néanmoins au sein de cette dernière organisation que la fréquence de ces éléments est la plus régulière, notamment avec la mise en avant de l'idée de justice sociale dans quasiment un quart

³³ Excepté sur la question des carburants alternatifs qui est plutôt dépeinte négativement par Greenpeace Belgique.

des publications de Greenpeace Belgique. Pour autant, les deux organisations s'accordent sur plusieurs points tels que l'expansion de l'état providence, la 'just-transition framework', la notion d'aspect social prédominant, et bien-sûr, l'idée de justice sociale (qui est l'élément de l'aspect social du GND qui revient le plus pour les deux organisations).

En résumé, concernant les deux approches 'pro-croissance', le discours de Greenpeace Belgique et d'IEW tend principalement plutôt vers le GND que la Croissance verte. En effet, que cela soit au niveau des instruments politiques et économiques du volet environnemental ou encore au sujet des aspects sociaux, les éléments constitutifs du Green New Deal sont majoritairement portés par ces deux ONGs. Néanmoins, une nuance importante persiste entre les deux organisations. En effet, au niveau de l'aspect environnemental, Greenpeace Belgique déploie un discours concernant les moyens à mettre en œuvre et certains principes majeurs qui est davantage compatible avec ces deux récits. Contrairement à Greenpeace Belgique, certains éléments à ce sujet posent donc question dans le chef d'IEW, et sont soit sujets à débat, soit dépeints négativement. Dans l'idée d'établir des comparaisons, les résultats semblent donc démontrer que Greenpeace Belgique a tendance à plus tendre vers le récit du Green New Deal qu'IEW. Cependant, il est maintenant intéressant d'effectuer le même exercice de comparaison en nous focalisant sur les résultats obtenus à propos du récit de la Décroissance.

Premièrement, concernant le volet environnemental de la Décroissance et plus particulièrement au sujet des principes et moyens à mettre en œuvre, les résultats semblent démontrer qu'IEW déploie un discours plus en phase avec ce récit que dans le cas de Greenpeace Belgique. Alors que les principes et éléments majeurs de la Décroissance, que sont la réduction de la consommation et de la production de biens matériels et d'énergies, sont relativement plébiscités par IEW, ceux-ci n'apparaissent que très peu au sein du discours de Greenpeace Belgique. De plus, la question de l'incapacité de réconcilier protection de l'environnement et croissance économique est également davantage portée par IEW. D'autres éléments du volet environnemental de la Décroissance reviennent également dans le discours de Greenpeace Belgique et d'IEW, comme l'expansion des énergies renouvelables, la production locale, la réduction des déplacements ou les changements de modes de vie. Ces éléments restent néanmoins plutôt sectoriels et/ou subordonnés à la question centrale de la réduction de la production et la consommation de biens et d'énergie, qui est la base environnementale de ce récit. Dès lors, concernant les moyens et principes majeurs du volet environnemental de la Décroissance, il semble qu'IEW déploie un discours relativement plus homogène, et plus en phase avec l'épicentre substantiel de ce récit que dans le chef de Greenpeace Belgique.

Deuxièmement, au niveau des instruments politiques et économiques, les questions de mobilité, que sont la promotion de moyens de déplacement non-motorisés et la promotion des transports publics, sont plébiscités par Greenpeace Belgique. Celles-ci reviennent moins souvent chez IEW, mais sont tout de

même présentes de façon importante. Un élément comme l'incitation à la consommation locale est tout autant plébiscité par les deux ONGs. Cependant, les éléments restants divergent plus avec notamment IEW qui prône la limitation/réduction de la publicité, alors que cet élément n'apparaît pas dans le discours de Greenpeace, ou encore l'idée de la mise en place de plafonds sur le trafic aérien qui est plus promue par Greenpeace que par IEW. Au sujet des instruments politiques et économiques, aucune des deux ONGs ne semblent donc vraiment se distinguer de l'autre.

Troisièmement, concernant le volet social, le principe de la justice sociale est prédominant dans le chef de Greenpeace Belgique. On retrouve également l'idée de l'expansion de l'état providence qui revient cependant bien moins dans le discours de cette organisation. Ces éléments, communs avec le récit du Green New Deal, sont quasiment les seuls éléments notables du volet social de la Décroissance au sein du discours de Greenpeace Belgique. Il s'agit là d'une différence avec IEW car cette ONG, quoique ayant un positionnement sur la notion de justice sociale qui revient moins fréquemment que dans le cas de Greenpeace Belgique, déploie un éventail plus large de propositions sociales singulières à ce courant. C'est le cas par exemple de l'idée de revenu de base/salaire à vie ou de promotion des monnaies locales, présentes dans le chef d'IEW, mais absentes des publications de Greenpeace Belgique.

Quatrièmement, au sujet du volet structurel de la Décroissance, nous notons également l'ascendant d'IEW sur Greenpeace Belgique. Il existe en effet une occurrence plus importante au niveau de la notion de remise en question profonde du cadre socio-économique (consumérisme, productivisme, etc.) dans le cas d'IEW, alors que cette idée est plus discrète dans le chef de Greenpeace Belgique. L'écart entre les deux ONGs est moins grand concernant le concept de mise en place 'hybride' (mettant en avant la participation des citoyens aux décisions), même si cet élément revient quand même plus dans le discours d'IEW.

En résumé, le discours d'IEW semble plus compatible avec la Décroissance que celui de Greenpeace Belgique. En effet, ce constat se retrouve principalement au niveau des principes et moyens du volet environnemental, où les principes majeurs de cette approche sont bien plus prônés par IEW que par Greenpeace Belgique. Alors que les divergences sont relativement faibles au niveau des instruments politiques et économiques du pilier environnemental, nous pouvons noter la relative prépondérance d'IEW sur les principes et propositions des volets sociaux et structurels de ce récit. De surcroît, un point notable qui nous amène à poser ce constat relève du fait que la plupart des éléments qui ressortent significativement dans le discours de Greenpeace Belgique au sujet de la Décroissance sont des aspects communs avec le Green New Deal (expansion des énergies renouvelables, promotion des transports publics, justice sociale). Au contraire, IEW semble déployer dans son discours une amplitude plus large de propositions et principes propres à la Décroissance.

5) Discussion des résultats

Notre axe de recherche visait initialement à répondre à la question : « *Au sein de quel(s) récit(s) visant à la soutenabilité socio-environnementale (Croissance verte, Green New Deal et Décroissance) peut-on situer le discours des ONGs environnementales que sont Greenpeace Belgique et IEW ?* ». Premièrement, il nous semble que la formulation de cette question, répondant à une logique cloisonnée et segmentant de façon imperméable les différents récits, fait relativement abstraction du réel. Comme l'avait d'ailleurs noté Mastini et al. (2021), nos résultats semblent en effet signaler qu'au-delà d'une vision en 'silo', il existe des interactions entre ces différents récits, les discours les faisant vivre étant plutôt interconnectés qu'isolés. Effectivement, un acteur, telle une ONG, peut prôner des éléments significatifs présents dans plusieurs de ces approches.

Néanmoins, bien qu'il soit donc impossible de situer de façon cloisonnée les discours de ces organisations vis-à-vis de ces récits, nous pouvons tout de même noter des tendances relativement significatives. En ce sens, il semble que le récit de la Croissance verte soit peu partagé par les deux organisations³⁴. Il s'agit là d'un point important, notant que cette approche est considérée comme la réponse dominante aux problématiques environnementales³⁵ (Sandberg et al., 2019 ; Dale et al., 2016, Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoot, 2020). Ne semblant donc pas souscrire à des points tels que la vision économique néo-classique ou relative à la faible nécessité de prise en compte de la question sociale, nous pouvons postuler qu'IEW et Greenpeace Belgique présentent toutes deux, dans des amplitudes variables, des approches de soutenabilité socio-environnementale relativement alternatives au récit dominant.

Concernant les deux autres récits, les résultats semblent montrer globalement que Greenpeace Belgique tend plus à prôner un discours proche du Green New Deal, tandis qu'IEW a plutôt tendance à aller dans le sens de la Décroissance³⁶. La relative compatibilité du discours de ces ONGs avec ces deux récits peut être vue comme un atout pour ces organisations. En effet, reprenant Hajer (1995)³⁷, l'usage explicite de ces récits peut servir d'élément communicationnel majeur, notamment en permettant d'alléger la complexité de certaines problématiques, ou encore en créant des possibilités de coalition avec d'autres acteurs autour d'un même narratif. De plus, l'usage de ces récits de soutenabilité socio-environnementale, via notamment leur structure particulière (construite en tripartite³⁸), est adéquate en termes d'action et de communication politique, et présente donc une force persuasive significative (Roe, 1994 ; Czarniawska, 2010). En ce sens, dans le cas d'ONGs produisant du plaidoyer comme IEW et

³⁴ Même si certains principes et propositions du volet environnemental, notamment en termes de moyens et de principes majeurs, restent relativement compatibles avec le discours de Greenpeace Belgique.

³⁵ Pour aller plus loin, voir partie 2.6.1 : La Croissance verte.

³⁶ Pour aller plus loin, voir section 4.4 ('Comparaison des résultats').

³⁷ Pour aller plus loin, voir section 2.5 ('Les récits et leur rôles politiques').

³⁸ Avec l'idée première d'un système en crise (à l'amplitude variable selon les récits), suivi donc une nécessité d'agir (via des moyens et une radicalité diverse selon les récits), pour retrouver une forme d'équilibre socio-environnemental (qui diffère selon les récits).

Greenpeace Belgique, et cherchant donc à convaincre le public ou les décideurs politique, la mobilisation de ce type de récits pourrait donc être un vrai atout.

Dans le cas de Greenpeace Belgique, l'utilisation du récit du Green New Deal, et de la « mythologie » qui l'entoure, pourrait par exemple représenter une ressource en terme de politique communicationnelle. En effet, l'idée de « New deal » est restée très populaire, en tout cas en Amérique du Nord (McElwee, 2019) et « *has always inspired hope and optimism around the globe* » (Sica, 2020, p.34). Néanmoins, les limites de ce récit sont également présentes dans la littérature, ces dernières portant essentiellement sur la question de la plausibilité d'atteindre un découplage absolu (Hickel & Kallis, 2019 ; Vaden et al., 2020 ; Jackson, 2016). Au vu des évidences mises en avant par ces auteurs³⁹, continuer à promouvoir la croissance économique (comme c'est le cas au sein du GND), ou en tout cas ne pas développer de critiques significatives sur le lien entre expansion économique et dégradation de l'environnement, est une limite conséquente à l'usage potentiel d'un tel récit par Greenpeace Belgique. En effet, le positionnement de cette ONG, qui semble selon nos résultats tendre plutôt vers un agenda 'pro-croissance', pourrait faire l'objet de critiques à ce sujet venant du monde académique ou de la part d'activistes. À l'heure de l'urgence climatique, cela pourrait potentiellement altérer la cohérence et la légitimité de cette organisation vis-à-vis de son objectif premier qui est la protection de l'environnement et qui cherche à mettre « *tout en œuvre pour protéger le climat et toute la vie sur terre* » (Greenpeace Belgique, 2021b). Il s'agit là d'une tension exprimée notamment par Berny & Rootes (2018). Ces auteurs soulignent entre autres le fait qu'en parallèle de leur professionnalisation et de leur institutionnalisation, de nombreuses ONGs environnementales reçoivent des critiques sur leurs stratégies dû à une édulcoration de leur discours écologiste.⁴⁰

Cependant, soulever ce dernier point ne signifie pas non plus que prôner une vision plus radicale, comme la Décroissance, est exempt de critiques. Considérant que nos résultats soulignent la tendance qu'a le discours d'IEW à inscrire dans les constituants de cette approche, nous soutenons que l'utilisation du récit de la Décroissance peut également être limitant en termes de communication politique. Une des premières critiques concerne la sémantique associée à ce récit, s'orientant principalement autour du terme 'Décroissance'. Selon Drews & Antal (2016), bien que l'idée initiale autour de l'utilisation de cette terminologie était de provoquer le débat (Demaria et al., 2013), l'usage de cette dénomination est néanmoins perçue majoritairement négativement par le public⁴¹. Pour des raisons cognitives et psychologiques, cet aspect limite donc l'adhésion autour de ce récit, et peut même être contre-productif

³⁹ Pour aller plus loin, voir section 2.6.3.1 ('Définir la Décroissance').

⁴⁰ Dont le but pour ces organisations est principalement de s'inscrire dans une logique réformiste visant le compromis avec des acteurs tels que le monde politique ou les entreprises (Berny & Rootes, 2018).

⁴¹ Selon Drews & Antal (2016, p. 186) : « *There are fundamental cognitive reasons why initial affect towards degrowth is predominantly negative. According to basic and universal embodied metaphors "up is good" while "down is bad," and growth is associated with up (hence good) while degrowth sounds like going down (hence bad).* »

(Drews & Antal ; 2016). L'optique d'une mobilisation potentielle du récit de la Décroissance par IEW serait donc premièrement et probablement freinée par cette question de terminologie. Au-delà de cette unique question de forme, le contenu de la Décroissance fait également face à de nombreuses critiques (Pollin, 2019 ; Schwartzman, 2020 ; Schwartzman, 2012 ; Phillips, 2019). Pollin (2019) exprime ses réticences concernant la capacité concrète de cette approche à offrir plus de justice sociale au sein d'une économie en décroissance. Ces critiques sont également partagées par Phillips (2019) et Schwartzman (2020), ce dernier expliquant également que les penseurs de la Décroissance échouent à reconnaître les points qualitatifs de la croissance économique en prônant une vision relativement totalisante et exclusivement négative de ce phénomène (Schwartzman, 2020). De plus, au sujet du volet environnemental et de la stratégie à mettre en place, Pollin (2019) explique qu'au vu de l'urgence actuelle, il n'y a pas de temps à perdre dans la tentative de constituer un large mouvement décroissant, qui trouvera face à lui des obstacles majeurs, alors que des approches plus justes et plus réalistes comme le Green New Deal sont prêtes (Pollin, 2019). Au vu de ces critiques, la potentielle mobilisation du récit de la Décroissance par IEW, notamment en termes de stratégie de plaidoyer, peut donc poser question.

Comme souligné précédemment, il ne faut néanmoins pas considérer ces récits comme cloisonnés et imperméables, ou pire, comme adversaires immuables. Les résultats de ce travail semblent corroborer ce point. En effet, si nous analysons les résultats d'IEW, nous pouvons voir que cette approche tend à promouvoir un volet environnemental plus proche de la Décroissance que du GND. Toutefois, concernant les outils et instruments à mettre en place, IEW prône également et de manière relativement significative des éléments centraux du GND tels que la place centrale de l'état comme acteur du changement, les investissements publics, ou encore la notion de régulation des marchés. Dans le cas de Greenpeace Belgique, même si cette tendance est moins marquée, nous pouvons tout de même noter le soutien à de nombreuses propositions communes aux deux récits, mais également des liens avec des aspects propres à la Décroissance, par exemple sur les questions de mobilité. Même si des tensions majeures entre le GND et la Décroissance demeurent (question de la faisabilité du découplage, rapport au capitalisme, réformisme ou transformation, degré de changements structurels, etc.), nous pensons qu'il existe des possibilités de convergences sur de nombreux points⁴², reconnaissant également que ces récits sont en constante construction et, conséquemment, en constante mutation. C'est également l'approche développée par Mastini et al. (2021), qui, au-delà de souligner les interactions et points communs entre les deux récits, postulent que le GND pourrait potentiellement représenter une étape de transition pour viser une société en Décroissance. En effet, la mise en place d'un GND et de ses mesures considérées comme des « *revolutionary reforms* » (Mastini et al., 2021, p.8), pourrait constituer un tapis de réformes préalables et nécessaires pour arriver, in fine, à la Décroissance (Mastini et al, 2021). Dès lors, au vu des pistes d'articulation potentielles entre ces deux récits, nous postulons que la

⁴² Pour aller plus loin, voir section 2.7 ('Interactions entre les trois récits')

mobilisation de ces derniers par IEW et Greenpeace Belgique peut être intéressante stratégiquement. À l'heure de l'urgence environnementale et prenant en compte la force des récits en termes de communication politique, participer au développement d'une approche combinée et cohérente incluant le GND comme étape transitoire visant à la Décroissance en tant que projet de société final pourrait potentiellement être une approche désirable pour des ONGs tels IEW ou Greenpeace Belgique. Cependant, au regard des développements antérieurs et des limites présentées, il est primordial que l'usage des notions de Green New Deal ou de Décroissance soit pensé à la lumière des forces et des faiblesses relatives à chacune de ces notions.

6) Limites

Les premières limites et biais que rencontre ce travail sont d'ordre méthodologique. Premièrement, la période d'analyse des données (1 an et demi) peut être considérée comme un peu courte dans l'idée de cibler les tendances lourdes au sein de ces organisations. En effet, un tel échantillon temporel peut amener à des biais dans l'occurrence de certains thèmes si, par exemple, cette période a fait l'objet d'une actualité particulière, ou si des thèmes de campagnes précis ont été décidé en interne⁴³. Deuxièmement, dans l'idée de représenter plus largement le discours de ces organisations, le choix du matériel d'analyse aurait pu être plus vaste. En effet, seuls les articles provenant des sites internet des deux organisations ont été sélectionnés. Dans une optique de réaliser une analyse plus fine, des éléments tels que des tweets ou des articles de presse auraient également pu être utilisés. Toutefois, la relative densité du nombre d'articles présents sur les sites internet des ONGs (420 au total) a fait qu'il était peut-être trop ambitieux d'envisager d'autres types de matériels. Troisièmement, nous pouvons supposer également des limites dans le cadre d'analyse de notre travail. Effectivement, ce dernier tentant de reconstituer les principes et propositions majeurs des trois récits sélectionnés se base sur une revue de la littérature existante. Néanmoins, bien que celle-ci ait été construite avec rigueur et méthode, et considérant que ces récits sont toujours en perpétuelle mutation, il est possible que des éléments constituant ces récits nous aient potentiellement échappé. Ensuite, concernant l'axe de ce travail, il est important de (re-)souligner le fait que celui-ci est basé sur une analyse de contenu du discours de ces ONGs. Cette étude cherche à savoir 'ce qui est dit', et non 'pourquoi cela est dit' ou encore 'comment est construit ce discours'. Il s'agit là d'une limite de ce travail. En effet, pour être vraiment complet dans l'analyse de discours, il est également important d'analyser le contexte organisationnel qui façonne et modèle les pratiques discursives (Hajer, 1995). Ce n'est pas le cas au sein de ce travail, et seules certaines intuitions à ce sujet sont évoquées dans la section 2.3. Pour aller plus loin, des recherches sur le fonctionnement de ces organisations et sur la construction des plaidoyers, par exemple basées potentiellement sur des interviews des membres de ces ONGs, pourraient être pertinentes dans le cadre d'une future étude.

⁴³ C'est le cas par exemple de la question du forage en eau profonde, qui a fait l'objet d'une intense campagne de Greenpeace Belgique pendant la période 2020-21. Cet élément est donc revenu de façon récurrente dans le discours de cette organisation durant cette période.

7) Conclusion

Les ONGs environnementales ont gagné en potentiel d'influence sur la société au cours des dernières décennies, notamment via le développement de la pratique du plaidoyer. Dans le même temps, des propositions politiques larges tentant d'aborder simultanément les crises sociales et environnementales, et pouvant prendre la forme de récits sont présents de façon croissante au sein du débat public et académique. Ces approches sont principalement organisées autour de trois récits principaux. Les deux premières s'inscrivent dans une logique 'pro-croissance', avec la Croissance verte pensée au sein des préceptes néolibéraux, et le Green New Deal fondé sur les théories keynésiennes. Le dernier récit est la Décroissance, qui vise une rupture avec l'impératif de croissance économique et qui s'inscrit plutôt dans une démarche anticapitaliste. Ce travail cherchait à comprendre au sein de quels récits de soutenabilité socio-environnementale (Croissance verte, Green New Deal et Décroissance) nous pouvons situer le discours des ONGs environnementales belges francophones que sont Greenpeace Belgique et Inter-Environnement Wallonie. Un des enseignements de cette recherche repose sur le fait qu'il est délicat de cloisonner et d'isoler ces récits. En effet, ceux-ci sont composés de constituants, faits de principes et de propositions politiques qui sont parfois communs entre les récits. Les résultats de ce travail montrent effectivement que l'on ne peut pas positionner de façon exclusive le discours d'une des ONGs au sein d'un seul des récits présentés. Néanmoins, nous pouvons tout de même relever des tendances relativement significatives au sein de nos résultats. En ce sens, nous constatons qu'aucune des deux ONGs ne semblent réellement souscrire au récit de soutenabilité socio-environnementale dominant qu'est celui de la Croissance verte. Il semble que Greenpeace Belgique ait plutôt tendance à déployer un discours proche du Green New Deal, tandis qu'IEW tend à inscrire sa communication dans une approche relativement compatible avec le récit de la Décroissance. Partant du principe que l'usage de récits peut être pertinent en terme de communication politique et donc un atout pour le travail de plaidoyer des ONGs, cette recherche souligne également certaines forces et faiblesses relatives à la potentielle mobilisation des récits du GND et de la Décroissance par ces organisations. De plus, la mise en avant des interactions entre ces récits de soutenabilité socio-environnementale étant un point majeur de cette étude, nous soulignons également les possibilités d'articulations cohérentes entre le Green New Deal et la Décroissance, avec le GND comme potentielle étape transitoire vers une société décroissante.

Au vu de l'urgence environnementale et sociale, les récits de soutenabilité socio-environnementale vont très certainement être mobilisés de manière croissante dans le futur. Une de ces illustrations récentes fût notamment la Primaire de l'écologie relative à la prochaine élection présidentielle française, où les approches de la Croissance verte et de la Décroissance furent ouvertement débattues entre les candidats. Dans ce contexte, les ONGs environnementales, de par leur pratique du plaidoyer, vont implicitement ou explicitement nourrir ces débats et vont probablement devoir se positionner de plus en plus clairement par rapport à ces récits. Prenant en compte le fait que cette étude ne s'est concentrée que sur le contenu

du discours des ONGs analysées, nous pensons qu'un futur axe de recherche pertinent serait d'analyser les coulisses de la production de celui-ci au sein de ces organisations, mais également dans le chef d'autres ONGs environnementales. Cela dans le but de comprendre les choix (ou non-choix) posés en termes de discours et de saisir plus subtilement les tensions existantes au sein de ces organismes, relatives aux questions de fonds qui composent ces récits. Les pistes de futures recherches académiques concernant le rôle des récits de soutenabilité socio-environnementale au sein des ONGs environnementales sont donc relativement larges et nombreuses.

8) Annexes :

8.1. Origines des récits de soutenabilité socio-environnementale

8.1.1. Les origines de la Croissance verte

Le narratif de la Croissance verte n'a pas émergé de nulle part. Il s'inscrit dans la continuité de plusieurs décennies de tentatives conceptuelles, au sein de la scène internationale, de concilier prospérité et protection de l'environnement, avec le large déploiement de la notion de 'développement durable' comme réalisation majeure (Dale et al., 2016 ; Wanner, 2015, Jacobs, 2013). En effet, il est impossible d'analyser la Croissance verte sans évoquer premièrement ce concept précité.

Dans les années 1960 et 1970, les thématiques environnementales et la pensée écologiste ont commencé à prendre de l'ampleur au sein de l'opinion publique. Un discours critique du rôle de la croissance économique et du développement industriel dans la dégradation de l'environnement est apparu, et a culminé en 1972 avec la conférence de Stockholm et le rapport du Club de Rome (Bernstein, 2002). Ce que l'on peut considérer comme une des premières vagues du mouvement écologiste, portant un regard radical sur les structures de consommation et de production de nos sociétés capitalistes, a cependant perdu du poids à partir des années 1980. C'est durant cette période que le concept de développement durable a émergé comme le nouveau terme à la mode ('buzzword'), devenant « *the dominant conceptual framework for responses to international environmental problems and capturing the imagination of world opinion* » (Bernstein, 2002, p.3). En plus de sa diffusion par les institutions internationales et les sphères économiques (Neusterer, 2016), c'est notamment via le rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'Organisation des Nations unies, que le terme fut popularisé. Néanmoins c'est en 1992 au sommet de la Terre de Rio, que le concept de développement durable fût réellement institutionnalisé à l'échelle internationale, devenant le principe central de la politique environnementale internationale, ainsi qu'un concept guide pour les politiques environnementales et de développement de beaucoup de pays (Jacobs, 2013).

L'esprit derrière ce nouveau concept était d'apporter de la légitimité à la croissance et au développement économique, dans un contexte de protection de l'environnement (Bernstein, 2002), désamorçant donc le débat entre ces deux objectifs présentés antérieurement comme profondément antagonistes (Wanner, 2015). Petit à petit, les aspects de critiques écologistes radicales, qui prévalaient une décennie auparavant, furent absorbées au sein du concept large de développement durable, et l'idée de la conciliation désirable et atteignable entre prospérité socio-économique et protection de l'environnement, est devenue majoritaire (Dale et al., 2016 ; Bernstein, 2002). Wanner (2015, p.24) résume ce tournant majeur en expliquant que : « *the dominant discourse of sustainable development*

emerged in the 1980s and early 1990s and was part of maintaining capitalist hegemony by counteracting environmentalist demands for 'limits to growth'. »

C'est une vingtaine d'années après la popularisation du développement durable que la notion de Croissance verte, un terme peu entendu avant 2008 (Jacobs, 2013), est arrivé sur le devant de la scène internationale, notamment via les grandes organisations économiques et de développement (OCDE, 2011 ; Banque Mondiale, 2012 ; FMI, 2012, Jacobs, 2013 ; Bowen & Hepburn, 2014). La Banque Mondiale ou encore l'OCDE se sont notamment formellement engagées à promouvoir la Croissance verte au sein de leurs programmes et de leurs recherches (Banque Mondiale, 2012 ; OCDE, 2012). Les Nations Unies ont également porté l'élaboration et la diffusion de la Croissance verte avec la publication d'un rapport de plus de 600 pages proposant une trajectoire de mise en place de cette approche (PNUE, 2011). De surcroît, deux nouveaux organes internationaux, le 'Global Green Growth Institute (GGI) et la 'Green Growth Knowledge Platform' ont été mis sur pied dans le but d'assister les pays dans l'implémentation de la Croissance verte, et pour effectuer de la recherche autour de ce champ d'étude (Jacobs, 2013).

Cette approche fût également présentée comme une des thématiques majeures de la Conférence Rio+20 en 2012⁴⁴ (Bartelemus, 2013, Hickel & Kallis, 2019). Les grandes institutions internationales ayant participé à la formulation et à la diffusion du concept de Croissance verte expliquent néanmoins que celui-ci n'est pas un substitut du 'développement durable', mais plutôt un moyen d'y parvenir (Jacobs, 2013 ; OCDE, 2011 ; PNUE, 2011, Banque Mondiale 2012). Plusieurs sommets du G20 (Jacobs, 2013), et de nombreux gouvernements un peu partout dans le monde (Vasquez-Brust et al., 2014) ont également abordé cette nouvelle approche dans le courant de la dernière décennie. Plus récemment, le Pacte vert pour l'Europe (ou European Green Deal), présenté en 2019 par la Commission, porte en lui de nombreux aspects propres à la Croissance verte (Ossewaarde & Ossewaarde-Lowtoo, 2020 ; Pianta & Lucchese, 2020).

Plusieurs universitaires tentent néanmoins d'expliquer les raisons de l'adoption et de la diffusion de ce nouveau terme et du discours politique qui l'entoure (Brand, 2012 ; Jacobs, 2013 ; Wanner, 2015). Premièrement, la reconnaissance implicite de l'échec du développement durable est mise en avant (Brand, 2012 ; Jacobs, 2013). En effet, force est de constater que plus de 20 ans d'institutionnalisation et de popularisation de ce concept, qui visait pourtant un meilleur équilibre entre développement socio-économique et protection de l'environnement, n'ont pas empêché une dégradation environnementale toujours plus accrue, une utilisation des ressources naturelles toujours plus grande et des perspectives de dérèglement climatique toujours plus alarmantes (Steffen et al., 2015 ; Rockstrom et al., 2009). Dès

⁴⁴ Marquant le vingtième anniversaire du premier sommet de Rio.

lors, Jacobs (2013) explique que, pour sortir du modèle de production du type ‘business-as-usual’ et enclencher des changements plus larges, un concept existant et déjà bien ancré n’aiderait pas. De plus, alors que les discours environnementaux portent souvent en eux des notions contraignantes et négatives, la formulation de la Croissance verte sonne positivement, permettant une attractivité plus importante pour le monde politique (vis-à-vis de l’électorat notamment) ou encore pour le monde économique (Jacobs, 2013, Brand, 2011). De surcroît, la Croissance verte est un concept moins large, plus clair (« *self-explanatory* ») (Jacobs, 2013), que le développement durable. Ce dernier a pêché par son manque de précision et de clarté dans sa définition, résultant donc en un concept pouvant être utilisé et revendiqué par des agents présentant des intérêts contradictoires (Jacobs, 1999).

Selon plusieurs académiciens, le déploiement du discours de la Croissance verte par les grandes institutions internationales, dans le contexte de la crise économique et financière mondiale du tournant des années 2010, peut également s’expliquer comme une stratégie de sortie de crise pour le capitalisme néolibéral (Brand, 2012 ; Wanner, 2015 ; Neusterer, 2016 ; Kenis & Lievens, 2016). La crise ayant fragilisé l’hégémonie de ce modèle économique, et les problématiques environnementales revenant sur le devant de la scène, la Croissance verte présentait le double avantage d’internaliser (et donc en quelque sorte d’anesthésier) la critique sur le rôle du capitalisme dans la dégradation de l’environnement, mais également d’offrir de nouveaux marchés et de nouvelles stratégies d’accumulation de capital autour du thème de la soutenabilité environnementale (Brand, 2012 ; Neusterer, 2016 ; Kenis & Lievens, 2016). Comme l’explique Kenis & Lievens (2016, p. 221), en présentant un des points centraux de la Croissance verte qui est la dé-carbonisation de l’économie, « *climate stabilization becomes a starting point or a means for assuring renewed growth and economic and political hegemony* ». Dès lors, il semblerait selon ces auteurs que, dans son optique de résolution de la crise environnementale (et, plus marginalement, la crise sociale), l’approche de la Croissance verte vise également à perpétuer les structures socio-économiques existantes (Wanner, 2015 ; Neusterer, 2016).

8.1.2. Les origines du Green New Deal

Le terme Green New Deal commença à être utilisé dans les années 1990, au sein de certaines publications scientifiques ou encore dans des débats politiques concernant la transition énergétique (Czeskebla-Dupont et al., 1994). Néanmoins, c’est en 2007 que ce terme fut popularisé plus largement, principalement via un article de Thomas Friedmann, journaliste pour le *New York Times* (Mastini et al., 2021 ; Bloomfield & Steward, 2020). Alors que l’actualité était centrée sur l’élection présidentielle américaine de 2008, et que la question du changement climatique commençait, quoique timidement au vu des enjeux, à prendre de l’ampleur dans les débats et politiques occidentales (Protocole de Kyoto en 1997, rapport ‘Stern’ en 2006, ...), Friedmann déploya l’idée que, pour s’attaquer sérieusement à la question du changement climatique, les USA avaient besoin d’un programme de la même veine que le New Deal de Roosevelt, basé sur « *a broad range of programs and industrial projects to revitalize*

America » (Friedmann, 2007). Pour le journaliste, l'intérêt de ce GND était multiple et celui-ci avait « *the potential to create a whole clean power industry to spur our economy into the 21st century* » (Friedmann, 2007).

L'éclatement de la crise financière de 2007-2008, rapidement démultipliée en récession mondiale, a donné un nouvel élan au concept de GND (Bloomfield & Steward, 2020 ; Mastini et al., 2021). Plusieurs économistes et politiciens ont vu dans cette proposition, articulée autour de la théorie keynésienne, un moyen de sortir l'économie de l'ornière, tout en mobilisant l'aspect environnemental. Durant sa campagne présidentielle, Barack Obama souligna la nécessité d'un GND, et après son élection, près d'1/10^{ème} du budget de relance économique de 2009 ⁴⁵ (*The American Recovery and Reinvestment Act*) fut consacré aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Barbier, 2016 ; Kaufman, 2018 ; Mastini et al., 2021). Il est cependant important de souligner que le Green New Deal ne fût jamais vraiment utilisé comme narratif mobilisateur (comme a pu l'être le programme de santé universelle 'Obamacare') par l'administration Obama ou par le parti démocrate durant cette période (Bloomfield & Steward, 2020). Cette approche trouva malgré tout un écho outre-Atlantique, notamment au Royaume-Unis, où des activistes et des économistes fondèrent le 'UK Green New Deal group' (Bloomfield & Steward, 2020). Au Parlement Européen, le groupe parlementaire des Verts appela à un GND pour résoudre la crise financière et tendre vers la soutenabilité environnementale (Mastini et al., 2021 ; Bloomfield & Steward, 2020). Plusieurs chercheurs et académiciens accompagnèrent cette dynamique, voyant le GND et son approche keynésienne comme une solution cohérente à la convergence des crises économiques et environnementales (Custers, 2010 ; Asici & Bünül, 2012). En mars 2009, les Nations-Unies publièrent également un rapport prônant un GND à l'échelle globale (UNEP, 2009), tentant ainsi d'entraîner les différents plans de relance nationaux vers des 'investissements verts' (Mastini et al., 2021). Néanmoins, durant l'année 2010, les approches macroéconomiques fondées sur les théories keynésiennes et sur l'intervention étatique pour solutionner la crise financière mondiale perdirent de l'influence. Comme le note Mastini et al. (2021, p. 2) : « *the global stimulus turned from stimulus to austerity (...) balanced budget and deficit hysteria became the dogma of G20 governments and talk of a GND withered on the vine* ». Pendant plusieurs années, l'idée d'un GND retourna dans l'ombre, toujours porté par quelques intellectuels et groupes d'activistes éparses, mais s'éloignant des agendas politiques.

L'accord de Paris, les dérèglements climatiques de plus en plus visibles, ou encore la déclaration du GIEC en octobre 2018 appelant à changer structurellement nos modes de vies (GIEC, 2018) ramenèrent la question du climat et de l'environnement sur le devant de la scène politique et médiatique (Bloomfield & Steward, 2020). Une large prise de conscience de l'opinion publique s'est notamment matérialisée

⁴⁵ 117 milliards de dollar sur les 976 milliards que comptait le pacte de relance (Barbier, 2016).

avec le mouvement climat et ses manifestations aux quatre coins du globe. Aux États-Unis, le narratif du GND repris vigueur et trouva un écho important dans le débat public américain, porté par une coalition de mouvements sociaux et écologistes, des think-tanks, des personnalités publiques et des politiciens progressistes (formant l'aile gauche du parti démocrate américain) (Mastini et al., 2021). Ce nouvel élan pour le GND se concrétisa via la Résolution 109 ('House Resolution 109', aussi connue sous le nom 'HR.109') proposée à la Chambre des représentants des États-Unis par la congressiste Alexandria Ocasio-Cortez et le sénateur Ed Markey (tous deux démocrates) en mars 2019 (Galvin & Healy, 2020; Mastini et al., 2021 ; Stilwell, 2021). Cet acte législatif, quoique non contraignant, eu un large retentissement mondial (Galvin & Healy, 2020), et devint un thème important de la primaire démocrate pour l'élection présidentielle américaine, porté notamment par les candidats Bernie Sanders et Elizabeth Warren (Stilwell, 2021). Plusieurs intellectuels de premiers plans, comme Noam Chomsky et Robert Pollin (2020), ou encore Naomi Klein (2019) publièrent également des ouvrages appuyant cette nouvelle version du GND, ajoutant ainsi du poids à l'angle théorique d'un tel projet (Stilwell, 2021). Il est également essentiel d'expliquer que la dernière version du GND développée depuis les années 2017-2018, et également nommé 'GND 2.0' (Mastini et al., 2021), présente un contenu et une approche plus radicale et plus ambitieuse que la plupart des versions imaginées, et parfois mises en œuvre, en réponse à la crise financière de 2008 (Galvin & Healy, 2020).

Avant d'aborder en détail la substance de la version récente du GND, il est important d'expliquer brièvement l'origine du terme 'New deal' et de sa connotation particulière en économie politique. Celle-ci est issue du plan de relance massif développé entre 1933 et 1936 sous l'autorité fédérale du Président Franklin Delano Roosevelt (FDR) dans le but de revitaliser l'économie américaine suite à la Grande Dépression (Galvin & Healy, 2020 ; Mastini et al., 2021), mais dont la logique s'est également prolongée pour soutenir l'effort de guerre américain lors de la seconde guerre mondiale (Galvin & Healy, 2020). Le New Deal de Roosevelt était basé sur un ensemble de réformes et de politiques socio-économiques basée sur la théorie keynésienne, celles-ci s'articulant autour d'un interventionnisme significatif de l'état dans l'économie et sur des politiques économiques axées sur la demande (Galvin & Healy, 2020 ; Mastini et al., 2021). De plus, le New Deal avait également comme vocation majeure la création d'emplois, notamment via la mise en place d'importants travaux publics, ces derniers visant tout autant à moderniser le pays qu'à ramener les millions de chômeurs⁴⁶ au travail (Stilwell, 2021). Comme le souligne Mastini et al. (2021), ce plan de relance possédait déjà un aspect environnemental, souvent peu connu du grand public. En effet, le New Deal a permis la création du *Civilian Conservation Corps*, un programme fédéral accueillant les chômeurs non-qualifiés, destiné à l'entretien, à la

⁴⁶ autour de 20% de chômeurs dans les années 30 aux USA (Stilwell, 2021).

conservation ou encore à la restauration de la nature. Par exemple, suite aux dégâts environnementaux du Dust Bowl, plusieurs centaines de millions d'arbres seront replantés entre 1937 et 1942 par le *Civilian Conservation Corps* (Mastini et al., 2021). Plusieurs grands travaux d'électrifications du territoire par les services publics seront également effectués durant cette période (Mastini et al., 2021). Ces aspects, et surtout les moyens mis en place, trouvent un écho avec les politiques proposées dans le GND. À ce sujet, Mastini et al. (2021, p.179) écrivent : « *key features of the New Deal, such as public ownership of energy utilities, social and labor reforms, and a job guarantee, have come to characterize the GND narrative since 2018* ». De plus, la mobilisation du récit du New Deal est intéressante en termes de communication politique, celui étant resté très populaire auprès de la population américaine (McElwee, 2019) et « *has always inspired hope and optimism around the globe* » (Sica, 2020, p.34).

8.1.3. Les origines de la Décroissance

Selon Martinez-Alier et al., (2010), le mouvement de la Décroissance s'est développé autour de trois grands piliers : théorique, activiste et politique. L'aspect théorique est à la genèse de cette approche, qui émergea dans les écrits de plusieurs penseurs français durant les années 1960 et 1970 (D'Alisa et al., 2014). C'est André Gorz, précurseur de l'écologie politique et théoricien d'une transformation radicale de la société, qui a pour la première fois utilisé le terme de '*Décroissance*' en 1972, présentant la croissance économique du modèle capitaliste comme non-soutenable pour l'équilibre écologique et social (D'Alisa et al., 2014). À la suite du rapport Meadows sur 'Les limites de la Croissance' (Meadows, 1972) plusieurs autres penseurs francophones vont également commencer à utiliser ce terme. Néanmoins, un des apports les plus influents à l'émergence théorique de la Décroissance fut le travail de Nicholas Georgescu-Roegen (Cosme et al., 2017) qui énonça l'antagonisme de « *l'idéologie économique du développement et de la croissance* » avec « *l'irréversibilité de l'entropie croissante et l'existence même des limites de la biosphère* » (Georgescu-Roegen, 2006, p.306). À ce sujet, Serge Latouche (2019, p. 15) écrit : « *de là découle, pour Georgescu-Roegen, l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini, et la nécessité (...) de penser l'économie au sein de la biosphère.* » Dans un autre registre, les travaux d'autres philosophes et penseurs tels que Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, Yvan Illich ou Cornelius Castoriadis, portant notamment sur la question du consumérisme, sur la critique de la technique, sur les notions de convivialité, ou encore autour de l'idée d'autonomie des individus, ont également participé à nourrir ces premiers développements théoriques de la Décroissance (Cosme et al., 2017 ; Latouche, 2019).

L'avènement des principes néolibéraux, accompagnant les tentatives sémantiques et politiques de jumeler croissance économique et protection de l'environnement au cours des années 1980 et 1990, ont évincé du débat public les approches tentant de poser des limites à la croissance. De ce fait, l'idée de la Décroissance est restée fortement marginale durant cette période (D'Alisa et al., 2014).

C'est via les piliers activistes 'altermondialistes' que la Décroissance trouva un nouveau souffle, surtout en France, à la fin des années 1990-début des années 2000. Plusieurs colloques et conférences furent organisées autour des questions de la croissance, réunissant penseurs et activistes, et jumelant tout autant les critiques du développement durable à la question de la raréfaction des ressources (D'Alisa et al., 2014). Durant les années 2000, le mouvement activiste portant les idées de la Décroissance pris de l'ampleur en France, d'abord à Lyon avec des revendications antipub ou encore autour des coopératives alimentaires, et commença à se diffuser un peu partout en Europe (Italie en 2004, Espagne en 2006, ...) (D'Alisa et al., 2014). Via le tissu militant de l'écologie politique et de la justice sociale, ce mouvement gagna de nombreux pays à l'échelle du globe au tournant des années 2010, avec le retour sur le devant de la scène de la question des inégalités sociales et des problématiques environnementales.

Suivant ce développement important au sein des mouvements sociaux et s'inscrivant dans le domaine d'étude de l'économie écologique (Cosme et al., 2017), la Décroissance est devenue un véritable champ académique depuis 2008, avec des centaines d'articles scientifiques sur le sujet publiés dans des revues à comités de lecture (D'Alisa et al., 2014 ; Mastini et al., 2021). Ce nouvel apport a permis un renouveau et un accroissement du pilier théorique, apportant de surcroît une réelle crédibilité scientifique aux idées de la Décroissance. Les trois piliers présentés ne sont pas nécessairement assimilés autour d'un cadre commun ou d'une définition partagée de ce qu'est la Décroissance (Martinez-Alier et al., 2010). Cependant, Cosme et al. (2017, p.323) notent que : « *there is an interaction between actors and ideas, especially in the international degrowth conferences, where academics, activists, and practitioners share and debate ideas around the topics.* » Après plus de 40 ans de tentatives de conceptualisation, de débats, ou encore de renforcement des différents piliers présentés, il semble que la Décroissance est bel et bien devenue une proposition sérieuse offrant « *une réelle alternative à la société de consommation et au dogme de la croissance* » (Latouche, 2019, p. 5).

8.2. Figures et tableaux

Figure 1.b – Tableau récapitulatif du récit de la Croissance verte :

Le récit de la Croissance verte – Tableau Récapitulatif	
Aspect Environnemental	
Principes Majeurs	Capacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement, Découplage absolu
	Dé-carbonisation de l'économie
Moyens pour y arriver :	Focus sur l'innovation technologique

	Efficienne énergétique
	Expansion des énergies renouvelables
	Dé-carbonisation/Électrification du mix énergétique
	Outils intelligents ('Smart Grid', ...) dans l'électrification du mix énergétique
	Véhicules électriques
	Économie circulaire
	Carburants alternatifs (Hydrogène, biogaz, ...)
	Géo-ingénierie
Instruments politique et économiques	Fondée principalement autour des mécanismes de marché
	Marchandisation (des services écosystémiques, de zones naturelles, de services énergétiques, etc)
	Augmentation des subsides dans la recherche et le développement
	Augmentation des subsides pour des infrastructures dites 'vertes'
	Mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les investissements dans les technologies 'vertes'
	Taxe carbone
Aspect Social	
Principes majeurs	Création de nouveaux emplois dû à la croissance économique et redistribution de la richesse via les salaires
	Peu de prise en compte des inégalités et des questions de justice sociale
Instruments politique et économiques.	Protection modérée de l'emploi (au niveau du droit du travail)
	Mise en place d'un système de formation pour adapter les compétences
	Systèmes d'assurance chômage fonctionnelle pour palier à la potentielle insécurité sociale liée à la transition, mais incitant au retour au travail.
Aspect Structurel	
Principes majeurs	Insérée dans l'économie de marché et le capitalisme ; pas de remise en question du cadre socio-économique (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type consumériste, etc)
Promoteurs Majeurs et mise en place	Institutions internationales, gouvernements, entreprises, réseaux économiques européens et internationaux
	Mise en place 'technocratique', sans réelle participation citoyenne

Figure 2.b – Tableau récapitulatif du Green New Deal :

Le Green New Deal – Tableau récapitulatif	
Aspect Environnemental	
Principes Majeurs	Capacité de réconcilier croissance économique et protection de l’environnement, Découplage absolu
	Dé-carbonisation de l’économie
Moyens pour y arriver :	Focus sur l’innovation technologique
	Efficience énergétique
	Expansion des énergies renouvelables
	Dé-carbonisation/Électrification du mix énergétique
	Outils intelligents (‘Smart Grid’, ...) dans l’électrification du mix énergétique
	Véhicules électriques
	Transports publics/en communs (investissements dans le rail, etc)
	Économie circulaire
	Carburants alternatifs (Hydrogène, biogaz, ...)
Instrument politique et économiques.	Fondé principalement autour de l’intervention significative de l’état dans l’économie
	Planification industrielle
	Investissement public
	Nationalisations dans des secteurs clés (énergie, infrastructure, ...)
	Déploiement de subsides avec conditions
	Mise en place de systèmes fiscaux préférentiels pour les initiatives ‘vertes’
	Facilitation de nouvelles structures de propriété (ex : coopératives, partenariats public-privés, etc)
	Régulation du marché (par exemple: sur les caractéristiques des produits, sur les émissions de GES, ...)
	Moratoires sur les processus d’extraction et de fracturation
	Interdiction des importations et exportations de gaz et de pétrole
Aspect Social	
Principes majeurs	Aspect social prédominant ; s’attaque aux inégalités structurelles, à la réduction de la pauvreté et du chômage, et à l’érosion de l’état providence
	Prône la justice sociale

Instruments politique et économiques.	Création d'emplois massive via l'intervention de l'état dans l'économie (emplois publics, subsides conditionnés avec des emplois créés, etc)
	'Just-Transition Framework'
	'Job-Guarantee Model'
	Expansion de l'état providence (couverture de santé gratuite et universelle, sécurité au niveau des logements, etc)
	Dé-marchandisation (sur toute une série de services de base)
Aspect Structurel	
Principes majeurs	Inséré dans le capitalisme ; réformes structurelles (diminution de la place du marché, l'état comme acteur central, justice sociale, etc)
	Pas de remise en question profonde (transformation) du cadre socio-économique (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type matérialiste et consumériste, etc)
Promoteurs Majeurs et mise en place	Mouvements sociaux et environnementaux, politiciens progressistes, intellectuels. Mise en place 'centralisée' par les acteurs publics

Figure 3.b – Tableau récapitulatif de la Décroissance :

La Décroissance – Tableau récapitulatif	
Aspect Environnemental	
Principe Majeurs	Incapacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement ; Mythe du découplage ; Critique de la croissance économique
	Nécessité de diminuer de façon planifiée la production et la consommation d'énergie et de biens matériels.
Moyens pour y arriver :	Réduction de la consommation matérielle et énergétique
	Réduction de la production matérielle et énergétique
	Développement des énergies renouvelables
	Changement des modes de vie
	Réduction des déplacements/de la demande de mobilité
	Production locale
	Sobriété énergétique
Instruments politique et économiques.	
	Incitations pour la production et la consommation locale

	Promotion des changements dans les modes de vie
	Mise en place de plafonds sur l'extraction et l'utilisation de ressources
	Limitation/interdiction de la publicité
	Investissement dans les énergies renouvelables, que cela soit via l'investissement public, ou via des projets coopératifs ('community-based', etc.).
	Taxation sur le carbone, notamment sur les produits de luxe
	Mise en place de plafonds sur le transport aérien et réduction planifiée du nombre d'avions et d'aéroports
	Promotion des transports publics/en communs
	Promotion des moyens de déplacements non-motorisés
	Taxation sur le carbone, visant principalement les produits de luxe
	Réparation et réutilisation d'objets à l'échelle locale
	Promotion des 'low-tech' et des technologies à petite échelles
Aspect Social	
Principes majeurs	Aspect social prédominant ; redistribution des revenus et la richesse ; changements structurels
	Prône la justice sociale
Instruments politique et économiques.	Promotion des monnaies locales
	Mise en place d'un système d'échange non-monétaire et des institutions bancaires alternatives
	Mise en place de politiques distributives concernant les revenus et les capitaux
	Partage et/ou réduction du temps de travail
	Revenu de base/salaire à vie
	Mise en place de plafonds salariaux
	Promotion d'autres modèles de propriété autres que la propriété privée
	Mise en place d'une fiscalité plus juste et redistributive
	Expansion de l'état providence (couverture de santé gratuite et universelle, sécurité au niveau des logements, etc)
	'job-guarantee'
	Dé-marchandisation (sur toute une série de services de base)
Aspect Structurel	
Principes majeurs	Projet anticapitaliste ; remise en question profonde (transformation) du cadre socio-économique (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type matérialiste et consumériste, etc).

	Transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative (nouvelles institutions, etc)
Promoteurs Majeurs et mise en place	Activistes, monde académique, intellectuels Mise en place 'hybride', entre décentralisation, démocratie participative et action de l'état

Figure 4.b - Tableau récapitulatif des 3 grands récits de soutenabilité socio-environnementale et de leurs interaction :

	la Croissance verte	Le Green New Deal	La Décroissance
Aspect Environnemental			
Philosophie Majeure :	Capacité de réconcilier croissance économique et protection de l' environnement ; Découplage absolu Dé-carbonisation de l'économie		Incapacité de réconcilier croissance économique et protection de l'environnement ; mythe du découplage Nécessité de diminuer de façon planifiée la production et la consommation d'énergie et de biens matériels.
Moyens pour y arriver :	Focus sur l'innovation technologique		Réduction de la consommation matérielle et énergétique
	Efficienc e énergétique		Réduction de la production matérielle et énergétique
	Expansion des énergies renouvelables		Changement des modes de vie
	Décarbonisation/Électrification du mix énergétique (Smart grid, etc.)		Production locale
	Véhicules électriques		Réduction des déplacements
	Économie circulaire		Sobriété énergétique
	Carburants alternatifs (Hydrogène, biogaz, ...)		Développement des énergies renouvelables

	Géo-ingénierie	Transports publics (investissements dans le rail, etc)	
Instruments politique et économiques :	Fondée principalement autour des mécanismes de marché	Fondée principalement autour de l'intervention significative de l'état dans l'économie	Fondée principalement autour d'un mix entre action citoyenne décentralisée et action étatique
	Marchandisation (des services écosystémiques, de zones naturels, de services énergétiques, etc)	Planification industrielle	Incitations pour la production et la consommation locale
	Augmentation des subsides dans la recherche et le développement	Investissement public	Promotion des changements dans les modes de vie
	Augmentation des subsides pour des infrastructures dites 'vertes'	Nationalisation dans les secteurs clés (énergie, infrastructure, ...)	Mise en place de plafonds sur l'extraction et l'utilisation de ressources
	Mise en place d'un système fiscal préférentiel pour les investissements dans les technologies 'vertes'	Déploiement de subsides avec conditions	Limitation/interdiction de la publicité
	Taxe carbone	Mise en place de systèmes fiscaux préférentiels pour les initiatives 'vertes'	Investissement dans les énergies renouvelables, que cela soit via l'investissement public, ou via des projets coopératifs ('community-based', etc).
		Facilitation de nouvelles structures de propriété (ex : coopératives ; partenariats publics-privés etc)	Taxation sur le carbone, notamment sur les produits de luxe
		Régulation du marché (par ex: sur les caractéristiques des produits, sur les émissions de GES, ...)	Mise en place de plafonds sur le transports aérien et réduction planifiée du nombre d'avions et d'aéroports

		Moratoire sur les processus d'extraction et de fracturation	Renforcement des transports publics
		Interdiction des importations et exportations de gaz et de pétrole	Promotion des véhicules non-motorisés
			Promotion des 'low-tech' et des technologies à petite échelles
			Réparation et réutilisation d'objets à l'échelle locale
Aspect Social			
Philosophie majeure :	Création de nouveaux emplois du à la croissance économique et redistribution de la richesse via les salaires (peu de prise en compte des inégalités et des questions de justice sociale).	Aspect social prédominant ; s'attaque aux inégalités structurelles, à la réduction de la pauvreté et du chômage, et à l'érosion de l'état providence Prône la justice sociale	Aspect social prédominant ; changements profonds et structurels ; redistribution des revenus et de la richesse ; Prône la justice sociale
Instruments politique et économiques :	Protection modérée de l'emploi (au niveau du droit du travail)	'Job-Guarantee Model'	
	Mise en place d'un solide système de formation pour adapter les compétences	Expansion de l'état providence (couverture de santé gratuite et universelle, sécurité au niveau des logements, etc.)	
	Systèmes d'assurance chômage fonctionnel pour palier à la potentielle insécurité sociale liée à la transition, mais incitant au retour au travail.	Dé-marchandisation (sur tout une série de service de base)	

		Création d'emplois massive via l'intervention de l'état dans l'économie (emplois publics, subsides conditionnés avec des emplois créés, etc.)	Promotion des monnaies locales
		'Just-Transition Framework'	Mise en place d'un système d'échange non-monnaire et des institutions bancaires alternatives
			Mise en place de politiques distributives concernant les revenus et les capitaux
			Partage et/ou réduction du temps de travail
			Revenu de base/salaire à vie
			Mise en place de plafonds salariaux
			Promotion d'autres modèles de propriété autre que la propriété privée
			Mise en place une fiscalité plus juste et redistributive
Aspect Structurel			

Philosophie majeure :	Inséré dans l'économie de marché et le capitalisme	Inséré dans le capitalisme; réformes structurelles (diminution de la place du marché, l'état comme acteur central, justice sociale, etc.)	Projet à tendance anticapitaliste ;
	Pas de remise en question du cadre socio-économiques (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type matérialiste et consumériste, etc.)	Pas de remise en question profonde (transformation) du cadre socio-économiques (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type matérialiste et consumériste, etc.)	Remise en question profonde (transformation) du cadre socio-économiques (croissance économique, productivisme, mode de vie 'occidental' de type matérialiste et consumériste, etc.).
			Transition d'une société matérialiste à une société conviviale et participative (nouvelles institutions, etc.)
Promoteurs Majeurs et mise en place	Institutions internationales, gouvernements, entreprises, réseaux économiques européens et internationaux Mise en place 'technocratique', sans réelle participation citoyenne	Mouvements sociaux et environnementaux, politiciens progressistes, intellectuels. Mise en place 'centralisée' par les acteurs publics	Activistes, monde académique, intellectuels Mise en place 'hybride', entre décentralisation, démocratie participative et action de l'état

9) Bibliographie :

- Ahmed, F., Ahmed, N., Pissarides, C., & Stiglitz, J. (2020). Why inequality could spread COVID-19. *The Lancet Public Health*, 5(5), e240. [https://doi.org/10.1016/s2468-2667\(20\)30085-2](https://doi.org/10.1016/s2468-2667(20)30085-2)
- Alexander, S., & Yacoumis, P. (2018). Degrowth, energy descent, and 'low-tech' living: Potential pathways for increased resilience in times of crisis. *Journal of Cleaner Production*, 197, 1840–1848. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.09.100>
- Anderson, K. (2015). Duality in climate science. *Nature Geoscience*, 8(12), 898–900. <https://doi.org/10.1038/ngeo2559>
- Anshelm, J., & Hansson, A. (2014). Battling Promethean dreams and Trojan horses: Revealing the critical discourses of geoengineering. *Energy Research & Social Science*, 2, 135–144. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2014.04.001>
- Aşıcı, A. A., & Bünül, Z. (2012). Green New Deal: A Green Way out of the Crisis? *Environmental Policy and Governance*, 22(5), 295–306. <https://doi.org/10.1002/eet.1594>
- Atkisson, A. (2013). A Fresh Start for Sustainable Development. *Development*, 56(1), 52–57. <https://doi.org/10.1057/dev.2013.2>
- Banque Mondiale. (2012). *Inclusive Green Growth : The Pathway to Sustainable Development*. Washington, DC : Banque Mondiale.
- Barbier, E. B. (2016). Building the Green Economy. *Canadian Public Policy*, 42(S1), S1–S9. <https://doi.org/10.3138/cpp.2015-017>
- Barca, S. (2017). In defense of degrowth. Opinions and minifestos/Doughnut economics. Seven ways to think like a 21st century economist. *Local Environment*, 23(3), 378–381. <https://doi.org/10.1080/13549839.2017.1399997>
- Bartelmus, P. (2013). The future we want: Green growth or sustainable development? *Environmental Development*, 7, 165–170. <https://doi.org/10.1016/j.envdev.2013.04.001>

- Berg, A., & Hukkinen, J. I. (2011). The paradox of growth critique : Narrative analysis of the Finnish sustainable consumption and production debate. *Ecological Economics*, 72, 151–160.
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2011.09.024>
- Berny, N., & Rootes, C. (2018). Environmental NGOs at a crossroads? *Environmental Politics*, 27(6), 947–972. <https://doi.org/10.1080/09644016.2018.1536293>
- Bernstein, S. (2002). Liberal Environmentalism and Global Environmental Governance. *Global Environmental Politics*, 2(3), 1–16. <https://doi.org/10.1162/152638002320310509>
- Bloomfield, J., & Steward, F. (2020). The Politics of the Green New Deal. *The Political Quarterly*, 91(4), 770–779. <https://doi.org/10.1111/1467-923x.12917>
- Brand, U. (2012). Green Economy – the Next Oxymoron? No Lessons Learned from Failures of Implementing Sustainable Development. *GAIA - Ecological Perspectives for Science and Society*, 21(1), 28–32. <https://doi.org/10.14512/gaia.21.1.9>
- Brown, L.D., Khagram, S., Moore, M.H. and Frumkin, P. (2000). 'Globalization, NGOs and Multisectoral Relations', in J.S. Nye and J.D. Donahue (eds.) *Governance in a Globalizing World*, Brookings Institution Press: Washington, DC, pp: 271-286
- Brown, E., Cloke, J., Gent, D., Johnson, P. H., & Hill, C. (2014). Green growth or ecological commodification: debating the green economy in the global south. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 96(3), 245–259. <https://doi.org/10.1111/geob.12049>
- Bruner J. 1996. *The Culture of Education*. Cambridge, MA: Harvard Univ. Press.
- Buena, A. (2013). Issues, preferences and ties: determinants of interest groups ‘preference attainment in the EU environment policy. *Journal of European Public Policy*, 20, 4, 552-570.
- Bowleg, L. (2020). We’re Not All in This Together: On COVID-19, Intersectionality, and Structural Inequality. *American Journal of Public Health*, 110(7), 917.
<https://doi.org/10.2105/ajph.2020.305766>
- Chohan, U. W. (2019). A Green New Deal: Discursive Review and Appraisal. *SSRN Electronic Journal*. Published. <https://doi.org/10.2139/ssrn.3347494>

- Chomsky, N., Pollin, R., & Polychroniou, C. J. (2020). *Climate Crisis and the Global Green New Deal: The Political Economy of Saving the Planet*. Verso.
- CJUE (1997)., « INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE CONCLUSIONS DE L'AVOCAT GÉNÉRAL M. F. G. JACOBS », Recueil de la jurisprudence, 24 avril 1997, p. 7413 – 7434.
- CJUE. (2011)., Demande de décision préjudicielle présentée par le Conseil d'État (Belgique) le 26 janvier 2011 —Inter-Environnement Wallonie ASBL, Terre wallonne ASBL/Région wallonne (Affaire C-41/11).
- Coffel, E. D., Horton, R. M., & de Sherbinin, A. (2017). Temperature and humidity based projections of a rapid rise in global heat stress exposure during the 21st century. *Environmental Research Letters*, 13(1), 014001. <https://doi.org/10.1088/1748-9326/aaa00e>
- Colli, F., & Adriaensen, J. (2018). Lobbying the state or the market? A framework to study civil society organizations' strategic behaviour. *Regulation & Governance*, 1-13.
- Cosme, I., Santos, R., & O'Neill, D. W. (2017). Assessing the degrowth discourse: A review and analysis of academic degrowth policy proposals. *Journal of Cleaner Production*, 149, 321–334. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2017.02.016>
- Craig, M. P. A. (2016). *Ecological Political Economy and the Socio-Ecological Crisis*. Springer Publishing.
- Custers, P. (2010). The Tasks of Keynesianism Today: Green New Deals As Transition Towards a Zero Growth Economy? *New Political Science*, 32(2), 173–191. <https://doi.org/10.1080/07393141003722032>
- Czarniawska, B. (2010). The uses of narratology in social and policy studies. *Critical Policy Studies*, 4(1), 58–76. <https://doi.org/10.1080/19460171003715002>
- Czeskleba-Dupont, R., Grunwald, A., Hvelplund, F., & Lund, H. (1994). European energy policy and Green New Deal: Proposals for the realisation of energy-economic alternatives. *Institut fuer Oekologische Wirtschaftsforschung (IOEW) GmbH*, Berlin (Germany).
- D'Alessandro, S., Cieplinski, A., Distefano, T., & Dittmer, K. (2020). Feasible alternatives to green growth. *Nature Sustainability*, 3(4), 329–335. <https://doi.org/10.1038/s41893-020-0484-y>

- D'Alisa, G., Demaria, F., & Kallis, G. (2014). *Degrowth: A Vocabulary for a New Era* (1st ed.). Routledge.
- D'Alisa, G., & Kallis, G. (2020). Degrowth and the State. *Ecological Economics*, 169, 106486. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.106486>
- Dai, J., & Spires, A. J. (2018). Advocacy in an Authoritarian State: How Grassroots Environmental NGOs Influence Local Governments in China. *The China Journal*, 79, 62–83. <https://doi.org/10.1086/693440>
- Death, C. (2014). The Green Economy in South Africa: Global Discourses and Local Politics. *Politikon*, 41(1), 1–22. <https://doi.org/10.1080/02589346.2014.885668>
- Demaria, F., Schneider, F., Sekulova, F., & Martinez-Alier, J. (2013). What is Degrowth? From an Activist Slogan to a Social Movement. *Environmental Values*, 22(2), 191–215. <https://doi.org/10.3197/096327113x13581561725194>
- Develtere, P., Fonteneau, B., & Pollet, I. (2004). L'évaluation dans les ONG belges : entre volonté et contrainte. *Tiers-Monde*, 45(180), 799–823. <https://doi.org/10.3406/tiers.2004.5529>
- Doh, J-P. (2009). Nongovernmental organization (NGOs). In *The Princeton Encyclopedia of the World Economy*. 840-843. Princeton : Princeton University Press.
- Drews, S., & Antal, M. (2016). Degrowth: A “missile word” that backfires? *Ecological Economics*, 126, 182–187. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2016.04.001>
- Dryzek, J. S. (2013). *The Politics of the Earth: Environmental Discourses*. 3rd edition. Oxford University Press, USA.
- Đula, I., Videira, N., & Größler, A. (2019). Degrowth dynamics: Modelling policy proposals with system dynamics. *Journal of Simulation*, 15(1–2), 93–129. <https://doi.org/10.1080/17477778.2019.1646108>
- Dür, A., & De Bièvre, D. (2007). The question of interest group influence. *Journal of Public Policy*, 27, 1–12. doi:10.1017/S0143814X07000591

- EEA. (2014). *Resource-efficient Green Economy and EU Policies*. European Environment Agency.
- Everard, M., Johnston, P., Santillo, D., & Staddon, C. (2020). The role of ecosystems in mitigation and management of Covid-19 and other zoonoses. *Environmental Science & Policy*, 111, 7–17. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2020.05.017>
- Fletcher, R. (2010). Neoliberal environmentality: Towards a poststructuralist political ecology of the conservation debate. *Conservation and Society*, 8(3), 171. <https://doi.org/10.4103/0972-4923.73806>
- Fletcher, R., & Rammelt, C. (2017). Decoupling: A Key Fantasy of the Post-2015 Sustainable Development Agenda. *Globalizations*, 14(3), 450–467. <https://doi.org/10.1080/14747731.2016.1263077>
- Fletcher, R., Dressler, W. H., Anderson, Z. R., & Büscher, B. (2018). Natural capital must be defended: green growth as neoliberal biopolitics. *The Journal of Peasant Studies*, 46(5), 1068–1095. <https://doi.org/10.1080/03066150.2018.1428953>
- Foljanty-Jost, G. (2005). NGOs in Environmental Networks in Germany and Japan: The Question of Power and Influence. *Social Science Japan Journal*, 8(1), 103–117. <https://doi.org/10.1093/ssjj/jyi019>
- Friedman, T. (2007). A Warning From The Garden. *The New-York Times*. Consulté le 28/08/21 : <https://www.nytimes.com/2007/01/19/opinion/19friedman.html>
- FMI. (2012). « De retour à Rio — Vers un avenir économique durable » discours de Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds monétaire international, Washington, DC, FMI. Consulté le 30/08/21 : <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp061212>
- Fuss, S., Canadell, J. G., Peters, G. P., Tavoni, M., Andrew, R. M., Ciais, P., Jackson, R. B., Jones, C. D., Kraxner, F., Nakicenovic, N., Le Quéré, C., Raupach, M. R., Sharifi, A., Smith, P., & Yamagata, Y. (2014). Betting on negative emissions. *Nature Climate Change*, 4(10), 850–853. <https://doi.org/10.1038/nclimate2392>

- Galvin, R., & Healy, N. (2020). The Green New Deal in the United States: What it is and how to pay for it. *Energy Research & Social Science*, 67, 101529.
<https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101529>
- Georgescu-Roegen, N. (2006). *La Décroissance - Entropie - Ecologie - Economie* (La Pensée écologique) (French Edition). SANG TERRE.
- Ghisellini, P., Cialani, C., & Ulgiati, S. (2016). A review on circular economy: the expected transition to a balanced interplay of environmental and economic systems. *Journal of Cleaner Production*, 114, 11–32. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2015.09.007>
- Ghisellini, P., Passaro, R., & Ulgiati, S. (2021). Revisiting Keynes in the Light of the Transition to Circular Economy. *Circular Economy and Sustainability*. Published.
<https://doi.org/10.1007/s43615-021-00016-1>
- Greenpeace Belgique. (2020). Rapport d'impact. Consulté le 10/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/static/planet4-belgium-stateless/2021/02/afb2010c-impactreport-fr.pdf>
- Greenpeace Belgique. (2020b). La sortie du nucléaire est inéluctable : Engie-Electrabel cesse d'investir dans la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires. Consulté le 02/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/18605/la-sortie-du-nucleaire-est-ineluctable-engie-electrabel-cesse-dinvestir-dans-la-prolongation-de-la-duree-de-vie-des-centrales-nucleaires/#:~:text=Greenpeace%20se%20r%C3%A9jouit%20de%20la,del%C3%A0%20de%202025%20%C3%A9taient%20irr%C3%A9alistes.>
- Greenpeace Belgique. (2020c). Optez pour l'énergie verte grâce à notre nouveau classement. Consulté le 02/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/18536/optez-pour-lenergie-verte-grace-a-notre-nouveau-classement/>
- Greenpeace Belgique. (2020d). Pas de milliards sans conditions pour les compagnies aériennes. Consulté le 03/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/10130/pas-de-milliards-sans-conditions-pour-les-compagnies-aeriennes/>
- Greenpeace Belgique. (2020e). Pas de marchandage pour notre climat ! Consulté le 03/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/18705/pas-de-marchandage-pour-notre-climat/>

Greenpeace Belgique. (2020f). Pas de milliards sans conditions pour les compagnies aériennes
Consulté le 02/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/10130/pas-de-milliards-sans-conditions-pour-les-compagnies-aeriennes/>

Greenpeace Belgique. (2020g). Alibaba, on n'en veut pas ! Consulté le 02/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/9253/alibaba-on-nen-veut-pas/>

Greenpeace Belgique. (2020h). Les mythes de l'accord UE-Mercosur. Consulté le 02/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/17895/les-mythes-de-laccord-ue-mercotur/>

Greenpeace Belgique. (2021a). Our Network. Consulté le 10/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/international/explore/about/worldwide/>

Greenpeace Belgique. (2021b). À propos. Consulté le 10/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/a-propos/>

Greenpeace Belgique. (2021c). Foire à question. Questions fréquentes. Consulté le 10/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/faq/>

Greenpeace Belgique. (2021d). Blog. Consulté le 01/09/2021 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/>

Greenpeace Belgique. (2021e). Cinq choses que vous ne saviez pas sur l'aviation. Consulté le
01/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/22157/cinq-choses-que-vous-ne-saviez-pas-sur-laviation/>

Greenpeace Belgique. (2021f). Les agrocarburants ne sont pas une solution pour le climat. Consulté le
01/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/20996/les-agrocarburants-ne-sont-pas-une-solution-pour-le-climat/#:~:text=Les%20agrocarburants%20sont%20une%20fausse,%C3%A0%20base%20de%20cultures%20vivri%C3%A8res.>

Greenpeace Belgique. (2021g). Du gaz fossile dans un bel habit vert ?. Consulté le 01/09/21 :
<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/19826/du-gaz-fossile-dans-un-bel-habit-vert/>

- Greenpeace Belgique. (2021h). Les excuses des entreprises qui se cachent derrière la déforestation. Consulté le 02/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/22840/les-excuses-des-entreprises-qui-se-cachent-derriere-la-deforestation/>
- Greenpeace Belgique. (2021i). La transition écologique rime-t-elle avec emplois ? La réponse est plus que positive. Consulté le 02/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/20599/la-transition-ecologique-rime-t-elle-avec-emplois-la-reponse-est-plus-que-positive/>
- Greenpeace Belgique. (2021j). Le monde sombre de l'industrie minière en eau profonde. Consulté le 04/09/21 : <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/19260/le-monde-sombre-de-lindustrie-mini%C3%A8re-en-eaux-profondes/>
- Greenpeace Belgique. (2019). Archives. Nos victoires. Consulté le 10/09/21 : <https://wayback.archive-it.org/9650/20191001170145/http://p3-raw.greenpeace.org/belgium/fr/nos-campagnes/les-victoires/>
- Hajer, M., & Versteeg, W. (2005). A decade of discourse analysis of environmental politics: Achievements, challenges, perspectives. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 7(3), 175–184. <https://doi.org/10.1080/15239080500339646>
- Hickel, J., & Kallis, G. (2019). Is Green Growth Possible? *New Political Economy*, 25(4), 469–486. <https://doi.org/10.1080/13563467.2019.1598964>
- Hickel, J. (2020). What does degrowth mean? A few points of clarification. *Globalizations*, 1–7. <https://doi.org/10.1080/14747731.2020.1812222>
- Hodess, R. (2001) 'The Contested Competence of NGOs and Business in Public Life', in D. Drache (ed.) *The Market or the Public Domain*, Routledge: New York, w York, pp. 129-147.
- Hueting, R. (2010). Why environmental sustainability can most probably not be attained with growing production. *Journal of Cleaner Production*, 18(6), 525–530. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2009.04.003>
- Huys, S. (2018). Saisir les tensions vécues par les acteurs d'une ONG au travers des discours sur et autour d'une plateforme numérique collaborative : Le cas de Greenpeace Belgique et de Greenwire.org. *Recherches En Communication*, 47. <https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45543>

- Jacobs, M. (2013) 'Green Growth', in R Falkner (ed), *Handbook of Global Climate and Environmental Policy*, Oxford: Wiley Blackwell
- Jacobs, M. (1999). "Sustainable Development as a Contested Concept." In Andrew Dobson (ed.) *Fairness and Futurity: Essays on Environmental Sustainability and Social Justice*, 21-45. Oxford: Oxford University Press,
- IEW. (2018a). Une AOT, quèsaco ? Analyses Mobilité. Consulté le 09/09/21 : <https://www.iew.be/une-aot-quesaco/>
- IEW. (2018b). Voici venu le temps du Conseil économique, social et ENVIRONNEMENTAL de Wallonie. Analyses Société. Consulté le 09/09/21 : <https://www.iew.be/voici-venu-le-temps-du-conseil-economique-social-et-environnemental-de-wallonie/>
- IEW. (2018c). Prolonger Doel 1 et 2 était bien illégal selon l'avocate générale de la Cour européenne de justice. Analyses Énergie. Consulté le 09/09/21 : <https://www.iew.be/prolonger-doel-1-et-2-etait-bien-illegal-selon-l-avocate-generale-de-la-cour/>
- IEW. (2020). Une absence remarquée au Salon de l'auto : les Lisa Car. Consulté le 10/01/21 : <https://www.iew.be/une-absence-remarquee-au-salon-de-lauto-les-lisa-car/>
- IEW. (2021a). Nos victoires. Consulté le 14/09/21 : <https://www.iew.be/nos-victoires/>
- IEW. (2021b). Notre équipe. Consulté le 09/09/21 : <https://www.iew.be/qui-sommes-nous/notre-equipe/>
- IEW. (2021c). Nos missions. Consulté le 09/09/21 : <https://www.iew.be/nos-missions/>
- IEW. (2021d). Nos analyses. Consulté le 01/09/21 : <https://www.iew.be/nos-analyses/>
- IEW. (2021e). « Hydrogène hype », garder la tête froide. Consulté le 10/09/21 : <https://www.iew.be/hydrogene-hype-garder-la-tete-froide/>
- IEW. (2021f). Sauver le climat pas le réseau de gaz !. Consulté le 10/09/21 : <https://www.iew.be/sauver-le-climat-pas-le-reseau-de-gaz/>
- IEW. (2021g). The crucial next decade. Consulté le 10/09/21 : https://www.iew.be/the-crucial-next-decade/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=the-crucial-next-decade

IPCC. (2021). Climate Change 2021. The Physical Science Basis. Summary for Policymakers.

Consulté le 13/09/2021 :

https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WGI_SPM.pdf

Jackson, T. (2016). *Prosperity without Growth: Foundations for the Economy of Tomorrow*. (2nd ed.). Routledge.

Kallis, G. (2018). *Degrowth* (The Economy: Key Ideas). Agenda Publishing.

Kang, S., & Eltahir, E. A. B. (2018). North China Plain threatened by deadly heatwaves due to climate change and irrigation. *Nature Communications*, 9(1). <https://doi.org/10.1038/s41467-018-05252-y>

Kaufman, A.C. (2018). The surprising origins of what could be the ‘Medicare for all’ of climate change. The Huffington Post. https://www.huffpost.com/entry/green-new-deal_n_5b3146c3e4b0b5e692f0912e

Kenis, A., & Lievens, M. (2015). Greening the Economy or Economizing the Green Project? When Environmental Concerns Are Turned into a Means to Save the Market. *Review of Radical Political Economics*, 48(2), 217–234. <https://doi.org/10.1177/0486613415591803>

Kerschner, C. (2010). Economic de-growth vs. steady-state economy. *Journal of Cleaner Production*, 18(6), 544–551. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2009.10.019>

Kosoy, N., & Corbera, E. (2010). Payments for ecosystem services as commodity fetishism. *Ecological Economics*, 69(6), 1228–1236. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2009.11.002>

Kunze, C., & Becker, S. (2015). Collective ownership in renewable energy and opportunities for sustainable degrowth. *Sustainability Science*, 10(3), 425–437. <https://doi.org/10.1007/s11625-015-0301-0>

La Libre. (2021). Plus de la moitié des communes belges en faveur de la consigne sur les canettes.

Consulté le 16/09/21 : <https://www.lalibre.be/belgique/societe/2021/09/06/plus-de-la-moitie-des-communes-belges-en-faveur-de-la-consigne-sur-les-canettes-OOM23ITEMJCQZGDZQ6RM7S622E/>

Latouche, S. (2009). *Farewell to Growth*. Polity

Latouche, S. (2019). *La décroissance* (Que sais-je ?) (French Edition). QUE SAIS JE.

Lazarevic, D., & Valve, H. (2017). Narrating expectations for the circular economy: Towards a common and contested European transition. *Energy Research & Social Science*, 31, 60–69. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2017.05.006>

Le Soir. (2021). Inondations: restaurer la nature pour se protéger du pire. Consulté le 16/09/21 : <https://plus.lesoir.be/393116/article/2021-09-06/inondations-restaurer-la-nature-pour-se-proteger-du-pire>

Loiseau, E., Saikku, L., Antikainen, R., Droste, N., Hansjürgens, B., Pitkänen, K., Leskinen, P., Kuikman, P., & Thomsen, M. (2016). Green economy and related concepts: An overview. *Journal of Cleaner Production*, 139, 361–371. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2016.08.024>

Long, T., & Lörinczi, L. (2009). NGOs as Gatekeepers: A Green Vision. In D. Cohen, & J. Richardson (Eds.), *Lobbying the European Union*. (pp. 169-189). Oxford: Oxford University Press.

Mastini, R., Kallis, G., & Hickel, J. (2021). A Green New Deal without growth? *Ecological Economics*, 179, 106832. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2020.106832>

Martínez-Alier, J., Pascual, U., Vivien, F. D., & Zaccai, E. (2010). Sustainable de-growth: Mapping the context, criticisms and future prospects of an emergent paradigm. *Ecological Economics*, 69(9), 1741–1747. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2010.04.017>

Magee, C. L., & Devezas, T. C. (2017). A simple extension of dematerialization theory: Incorporation of technical progress and the rebound effect. *Technological Forecasting and Social Change*, 117, 196–205. <https://doi.org/10.1016/j.techfore.2016.12.001>

McElwee, J. (2019). « People Actually Like The Green New Deal ». *New York Times*. Consulté le 19/08/21 : <https://www.nytimes.com/2019/03/27/opinion/sunday/green-new-deal-mcconnell.html>

Meadows, D. H. (1972). *Limits to Growth* (First, 8th printing ed.). Signet.

- Neimark, B., Mahanty, S., Dressler, W., & Hicks, C. (2020). Not Just Participation: The Rise of the Eco-Precariat in the Green Economy. *Antipode*, 52(2), 496–521.
<https://doi.org/10.1111/anti.12593>
- Neusteurer, D. (2016). The concept of Green Economy and its role on Hegemonic Neoliberal Capitalism. *Socijalna Ekologija*, 25(3), 311–324. <https://doi.org/10.17234/socekol.25.3.5>
- OCDE. (2011). *Towards green growth*. Paris : OCDE. Consulté le 10/07/21 :
<https://www.oecd.org/greengrowth/48012345.pdf>
- Banister, D., P. Crist and S. Perkins (2015), "Land Transport and How to Unlock Investment in Support of “Green Growth”", *OECD Green Growth Papers*, No. 2015/01, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5js65xnk52kc-en>.
- Ollion, T., & Siméant, J. (2015). Le plaidoyer : internationales et usages locaux. *Critique Internationale*, 67(2), 9. <https://doi.org/10.3917/criti.067.0009>
- Orach, K., Schlüter, M., & Österblom, H., (2017). Tracing a pathway to success: How competing interest groups influenced the 2013 EU Common Fisheries Policy reform. *Environmental Science & Policy*, 76, 90-102.
- Ossewaarde, M., & Ossewaarde-Lowtoot, R. (2020). The EU’s Green Deal: A Third Alternative to Green Growth and Degrowth? *Sustainability*, 12(23), 9825.
<https://doi.org/10.3390/su12239825>
- Oxfam. (2020). Davos 2020 : Nouveau rapport d’Oxfam sur les inégalités mondiales. Consulté le 13/09/21 : <https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/davos-2020-nouveau-rapport-oxfam-sur-les-inegalites-mondiales/>
- Pacheco-Vega, R., & Murdie, A. (2020). When do environmental NGOs work? A test of the conditional effectiveness of environmental advocacy. *Environmental Politics*, 30(1-2), 180–201. <https://doi.org/10.1080/09644016.2020.1785261>
- Park, S. (2005). How Transnational Environmental Advocacy Networks Socialize International Financial Institutions: A Case Study of the International Finance Corporation. *Global Environmental Politics*, 5(4), 95–119. <https://doi.org/10.1162/152638005774785480>

- Patterson, M., & Monroe, K. R. (1998). NARRATIVE IN POLITICAL SCIENCE. *Annual Review of Political Science*, 1(1), 315–331. <https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.1.1.315>
- Peters, G. P., & Geden, O. (2017). Catalysing a political shift from low to negative carbon. *Nature Climate Change*, 7(9), 619–621. <https://doi.org/10.1038/nclimate3369>
- Peterson, M.J. (1992) 'Transnational activity, international society and world politics', *Millennium: journal of International Studies*. 21(3): 371-388.
<https://doi.org/10.1177/03058298920210030901>
- Phillips, L. (2019). The degrowth delusion. *Open Democracy* . Consulté le 20/10/21 : <https://www.opendemocracy.net/en/oureconomy/degrowth-delusion/>
- Pianta, M., & Lucchese, M. (2020). Rethinking the European Green Deal. *Review of Radical Political Economics*, 52(4), 633–641. <https://doi.org/10.1177/0486613420938207>
- Piketty, T. (2013). *Le Capital au XXIe siècle*. Éditions du Seuil : Paris.
- PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). (2011). *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*. Nairobi : PNUE.
- Pollin, R. (2019). Advancing a Viable Global Climate Stabilization Project: Degrowth versus the Green New Deal. *Review of Radical Political Economics*, 51(2), 311–319.
<https://doi.org/10.1177/0486613419833518>
- Ralph, N. (2021). A conceptual merging of circular economy, degrowth and conviviality design approaches applied to renewable energy technology. *Journal of Cleaner Production*, 319, 128549. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2021.128549>
- Raworth, K. (2017). A Doughnut for the Anthropocene: humanity's compass in the 21st century. *The Lancet Planetary Health*, 1(2), e48–e49. [https://doi.org/10.1016/s2542-5196\(17\)30028-1](https://doi.org/10.1016/s2542-5196(17)30028-1)
- Réseau Idée. (2021). Inter-Environnement Wallonie. Consulté le 09/09/21 : https://www.reseau-idee.be/adresses-utiles/fiche.php?org_id=25

- Rietig, K. (2016). The Power of Strategy: Environmental NGO Influence in International Climate Negotiations. *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations*, 22(2), 269–288. <https://doi.org/10.1163/19426720-02202006>
- Ripple, W. J., Wolf, C., Newsome, T. M., Galetti, M., Alamgir, M., Crist, E., Mahmoud, M. I., & Laurance, W. F. (2017). World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice. *BioScience*, 67(12), 1026–1028. <https://doi.org/10.1093/biosci/bix125>
- Roe, E. (1994). *Narrative Policy Analysis: Theory and Practice*. Duke University Press.
- RTBF. (2021). No Nature, no future : un manifeste pour rendre à la nature son rôle de régulation des eaux. Consulté le 16/09/21 : https://www.rtb.be/info/societe/detail_no-nature-no-future-un-manifeste-pour-rendre-a-la-nature-son-role-de-regulation-des-eaux?id=10836966
- RTLINFO. (2021). Pollution à Zwijndrecht : Greenpeace soutient l'initiative de la ministre Demir mais veut plus. Consulté le 16/09/21 : <https://www.rtl.be/info/belgique/politique/pollution-a-zwijndrecht-greenpeace-soutient-l-initiative-de-la-ministre-demir-mais-veut-plus-1323551.aspx>
- Rugendyke, B. (2007). *NGOs as Advocates for Development in a Globalising World*. Taylor & Francis.
- Sandberg, M., Klockars, K., & Wilén, K. (2019). Green growth or degrowth? Assessing the normative justifications for environmental sustainability and economic growth through critical social theory. *Journal of Cleaner Production*, 206, 133–141. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2018.09.175>
- Schmid, B.(2010). "Chapter 17: Degrowth practices: ". In *Making Transformative Geographies: Lessons from Stuttgart's Community Economy*, Bielefeld: transcript Verlag, pp. 253-260. <https://doi.org/10.14361/9783839451403-027>
- Schneider, F., Kallis, G., & Martinez-Alier, J. (2010). Crisis or opportunity? Economic degrowth for social equity and ecological sustainability. Introduction to this special issue. *Journal of Cleaner Production*, 18(6), 511–518. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2010.01.014>
- Schwartzman, D. (2012). A Critique of Degrowth and its Politics. *Capitalism Nature Socialism*, 23(1), 119–125. <https://doi.org/10.1080/10455752.2011.648848>

- Schwartzman, D. (2020). A Critique of Degrowth: an Ecosocialist Alternative. *Global Ecosocialist Network*. Consulté le 25/10/21 : <http://www.globalecosocialistnetwork.net/2020/12/17/a-critique-of-degrowth-an-ecosocialist-alternative/>
- Seignour, A. (2011). Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise publique. *Revue Française de Gestion*, 37(211), 29–45.
<https://doi.org/10.3166/rfg.211.29-45>
- Sica, C. E. (2020). For a Radical Green New Deal: Energy, the Means of Production, and the Capitalist State. *Capitalism Nature Socialism*, 31(4), 34–51.
<https://doi.org/10.1080/10455752.2019.1692049>
- Steffen, W., Broadgate, W., Deutsch, L., Gaffney, O., & Ludwig, C. (2015). The trajectory of the Anthropocene: The Great Acceleration. *The Anthropocene Review*, 2(1), 81–98.
<https://doi.org/10.1177/2053019614564785>
- Stegemann, L., & Ossewaarde, M. (2018). A sustainable myth: A neo-Gramscian perspective on the populist and post-truth tendencies of the European green growth discourse. *Energy Research & Social Science*, 43, 25–32. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2018.05.015>
- Stilwell, F. (2021). From green jobs to Green New Deal: What are the questions? *The Economic and Labour Relations Review*, 32(2), 155–169. <https://doi.org/10.1177/10353046211009774>
- Teegen, H., Doh, J. P., & Vachani, S. (2004). The importance of nongovernmental organizations (NGOs) in global governance and value creation: an international business research agenda. *Journal of International Business Studies*, 35(6), 463–483.
<https://doi.org/10.1057/palgrave.jibs.8400112>
- Tukahirwa, J. T., Mol, A. P., & Oosterveer, P. (2010). Civil society participation in urban sanitation and solid waste management in Uganda. *Local Environment*, 15(1), 1–14.
<https://doi.org/10.1080/13549830903406032>
- Unerman, J., & O'Dwyer, B. (2006). Theorising accountability for NGO advocacy. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 19(3), 349–376.
<https://doi.org/10.1108/09513570610670334>

- Urhammer, E., & Røpke, I. (2013). Macroeconomic narratives in a world of crises : An analysis of stories about solving the system crisis. *Ecological Economics*, 96, 62–70.
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2013.10.002>
- Vadén, T., Lähde, V., Majava, A., Järvensivu, P., Toivanen, T., & Eronen, J. (2020). Raising the bar: on the type, size and timeline of a ‘successful’ decoupling. *Environmental Politics*, 30(3), 462–476. <https://doi.org/10.1080/09644016.2020.1783951>
- Urhammer, E., & Røpke, I. (2013). Macroeconomic narratives in a world of crises: An analysis of stories about solving the system crisis. *Ecological Economics*, 96, 62–70.
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2013.10.002>
- Vazquez-Brust, D., Smith, A. M., & Sarkis, J. (2014). Managing the transition to critical green growth: The ‘Green Growth State.’ *Futures*, 64, 38–50.
<https://doi.org/10.1016/j.futures.2014.10.005>
- Vesnic-Alujevic, L., Breitegger, M., & Pereira, N. G. (2016). What smart grids tell about innovation narratives in the European Union: Hopes, imaginaries and policy. *Energy Research & Social Science*, 12, 16–26. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2015.11.011>
- Wanner, T. (2014). The New ‘Passive Revolution’ of the Green Economy and Growth Discourse: Maintaining the ‘Sustainable Development’ of Neoliberal Capitalism. *New Political Economy*, 20(1), 21–41. <https://doi.org/10.1080/13563467.2013.866081>
- Wiedmann, T. O., Schandl, H., Lenzen, M., Moran, D., Suh, S., West, J., & Kanemoto, K. (2015). The material footprint of nations. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 112(20), 6271– 6276. <https://doi.org/10.1073/pnas.1220362110>
- Young, A.R., & Peterson, J. (2006). The EU and the new trade politics. *Journal of European Public Policy*, 13, 6, 795–814. <https://doi.org/10.1080/13501760600837104>

